



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE SAAD DAHLAB BLIDA -01-
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

Discipline architecture

Mémoire de Master

Mise en valeur des potentiels historiques , patrimoniaux et touristiques en ville littorale

Cas d'étude Ville de Jijel

OPTION : Architecture en Zone Urbaine Littorale

A.Z.U.L

Présenté par :

Rebouh Abdelatif

Bouzidi Abderrahmane

Encadré(e)(s) par :

D r. Ahmed Chaouch Nabile

Mr .Tabti Mohamed

Année universitaire : 2018 / 2019

Remerciement :

Tout d'abord, nous remercions le bon Dieu le tout puissant de nous avoir accordé la santé, la volonté, le courage et la patience d'accomplir ce modeste travail.

En second lieu, nous tenons à remercier nos encadreurs Dr. AHMED CHAOUCH NABIL et Mr TABTI MOHAMDED pour ses précieux conseils et ses aides, ses présences qu'ils nous ont accompagnés dans la réalisation de ce mémoire, pour leurs suivi, leurs patience et leurs intérêt porté durant toute la période du travail.

Nos vifs remerciements vont également aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre recherche en acceptant d'examiner notre travail et de l'enrichir par leurs remarques et leurs propositions.

Un grand merci pour nos amis pour leurs encouragements et leurs soutiens moral dans les moments difficiles qu'on a passé.

Sans oublier nos parent, nous voudrons leurs témoigner nos gratitudes pour leurs soutien, leurs encouragement et leurs aide durant tout le curseur scolaire sans oublié nos frères et nos sœurs.

Enfin, nous tenons également à remercier tout les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Résumé

En architecture, la cohabitation Ancien/Nouveau présente des visions qui se divergent entre; détracteurs d'un geste qualifié de honteux pour l'ancien, partisans du même geste, mais qualifié de valorisant de l'ancien, et de porteurs d'une vision médiane qui atténue le débat. L'ancien constitue le patrimoine lui-même possédant des valeurs et tant réputé porteur d'intérêts. Le nouveau constitue les nouvelles créations architecturales tant admirées indépendantes. Mais, l'idée d'une valorisation des sites et monuments historiques par cette architecture contemporaine émerge de plus en plus, mais tant critiquée par rapport à sa possibilité de valoriser l'ancien. Elle présente plusieurs typologies d'approches et de principes que nous allons tenter d'explorer progressivement dans un volet théorique. Puis, nous allons tenter d'examiner la faisabilité, l'apport et la réussite ou l'échec de quelques projets d'intervention contemporaine.

Mots clés : cohabitation Ancien/Nouveau, patrimoine, créations architecturales, valorisation, architecture contemporaine.

Abstract

In architecture, Old / New cohabitation presents visions that diverge between; Detractors of a gesture called shameful for the elder, supporters of the same gesture, but a valuer of the old, and bearers of a median vision that attenuates the debate. The former constitutes the patrimony itself possessing values and being deemed to be the bearer of interests. The new is the new architectural creations so admired independent. But the idea of a valorization of historical sites and monuments by this contemporary architecture is emerging more and more, but so much criticized in relation to its possibility of valuing the old. It presents several typologies of approaches and principles that we will try to explore gradually in a theoretical part. Then, we will try to examine the feasibility, the contribution and the success or failure of some contemporary intervention projects.

Keywords: old/new cohabitation, patrimony, new architectural creations, valuing, contemporan architecture.

TABLE DES MATIERE :

| | |
|---|----|
| I - INTRODUCTION GENERAL | 03 |
| 1- PRESENTATION DE L'OPTION | 04 |
| 2- PROBLEMATIQUE | 04 |
| II - ETAT DES CONNAISSANCE | |
| Section 01: Thématique générale Azul | 05 |
| 1 – Introduction de la section | 06 |
| 2 – Présentation de la ville littorale sur le plan urbanistique et architecturale | 06 |
| 2.1 – Présentation de la ville littorale dans le cadre urbanistique | 06 |
| 2.2 – Présentation de la ville littorale dans le cadre architectural | 13 |
| 2.3 – Présentation de la ville littorale Algérienne | 20 |
| 3 – Conclusion de la section 01 | 25 |
| Section 02: Thématique Spécifique : Mise en valeur des potentiels historique patrimoniale et touristique en zone littoral . | |
| 1 – Introduction | 27 |
| 2 – Le patrimoine | 28 |
| 2.1 – La notion de patrimoine | 28 |
| 2.2 – Les différent type de patrimoine | 29 |
| 2.3 – Le patrimoine et la patrimonialisation | 33 |
| 2.4 – Protection et mise en valeur de patrimoine | 37 |
| 2.5 – Différent menace sur le patrimoine | 39 |
| 2.6 – Les différents instruments de protection de patrimoine | 39 |
| 3 – Le tourisme | 44 |
| 3.1 – Définition de tourisme..... | 44 |
| 3.2 – Evolution de tourisme | 45 |
| 3.3 – Les types de tourisme | 46 |
| 3.4 – Les différents instrument de tourisme | 48 |
| 4 - Patrimoine et tourisme | 49 |
| 4.1 – Relation entre patrimoine et tourisme..... | 49 |
| 4.2 - Avantage et inconvénient de tourisme pour le patrimoine | 51 |
| 4.3 - Relation entre le patrimoine et le tourisme en Algérie | 53 |
| 5 – Cas Général | 54 |
| 5.1 – Exemple de la réhabilitation de centre historique de Barcelone..... | 54 |
| 5.2– Exemple de sauvegarde et réhabilitation de la médina de Sidi Boussaid | 58 |
| 6 – Cas de l'Algérie | 60 |
| 6.1 – Exemple de parc archéologique de Tipaza | 60 |
| 7 – Conclusion de la section 2 | 64 |
| III–CONCLUSION GENERALE..... | 65 |
| Section 03 : Partie rapport de projet | |
| VI–BIBLIOGRAPHIE | 67 |

I- Introduction générale

L'humanité a toujours eu soif du progrès, qu'elle soit une préoccupation innée ou acquise au fil du temps, ou encore bien planifiée et calculée à l'avance, comme dans nos fameuses sociétés d'aujourd'hui. A cet égard, l'affranchissement des obstacles pour s'avancer de pas audacieux constitue le majeur défi que présente l'évolution caractéristique du progrès. Et l'effort humain dans ce cas a souvent révélé des critiques quant à son attitude envers les efforts de ses aïeux. A partir de là, tout ce qui est légué par les générations antérieures constitue une source de conflit pour les générations consécutives.

Alors, ce débat est né avant même la naissance du patrimoine comme notion tangible. A partir de ça, le triomphe ne peut être attribué ni aux partisans du patrimoine, ni à ses détracteurs, mais, une tendance vers le patrimoine ne peut encore jamais paraître inaperçue aujourd'hui.

Donc, et enfin, une réalité s'est ouverte à nos yeux aujourd'hui ; le patrimoine est l'un des vecteurs du progrès tant recherché. Quelque soit l'étendue de la divergence des finalités de protection du patrimoine (touristiques, économiques...), les valeurs du patrimoine se révèlent énormément nombreux et riches. Au fil de l'histoire, ces dernières sont enrichies grâce à plusieurs typologies d'interventions sur le patrimoine (notamment les sites et monuments historiques). Par la suite, l'avènement de l'architecture contemporaine a porté avec elle une curiosité d'estimer la possibilité de valorisation du patrimoine par cette nouvelle architecture, qui présente aussi le fruit d'un progrès tant désiré, mais souvent réglementée par la législation lors de son interaction avec les monuments et sites historiques.

Pour tout cela, plusieurs projets d'intervention contemporaine (par une nouvelle création) sur des monuments et sites historiques sont réalisés dans cet esprit. Alors, les différentes démarches d'intervention pourront être appréhendées dans l'évidence, tandis que leurs réussites ou échecs restent non évidents voire relatifs.

I- Introduction générale

Présentation de l'option: Architecture en Zones Urbaines Littorales

Le rapport site/projet est d'un intérêt particulier pour l'option que nous avons choisi à savoir l'Architecture en Zones Urbaines Littorales, il signifie que les particularités du site doivent dicter la production architecturale et urbaine.

Problématique

Le patrimoine a toujours constitué un héritage particulier de nos aïeux, mais sous une vision globale, il représente l'empreinte singulière ou cumulative de l'existence humaine

sur Terre. Ce qui fait qu'en dépit de toute polémique autour du patrimoine, personne ne songe à nier l'existence de ces marques déjà évoquées parce que dans le cas contraire, il nie son propre existence.

Et tout au long de l'histoire, les partisans du patrimoine revendiquent sa conservation notamment celle des sites et monuments historiques, du fait qu'il possède plusieurs valeurs comme la valeur symbolique. En outre, avec la valorisation, de nouvelles valeurs sont attribuées au patrimoine comme la valeur économique. Ce qui a fait que les opérations d'intervention sur les sites et monuments historiques pour leur valorisation ont connu une évolution à travers l'histoire. De l'antiquité jusqu'au 20ème siècle, plusieurs courants de valorisation sont apparus. Encore, plusieurs typologies d'interventions se sont développées allant de la conservation jusqu'à la réhabilitation.

Cela a contribué à la naissance du débat entre l'ancien et le nouveau, ce qui a créé des partisans et des détracteurs de la cohabitation ancien/nouveau. C'est à partir de là que nait l'idée de la valorisation des sites et monuments historiques par l'architecture contemporaine comme nouvelle approche d'intervention sur le patrimoine, qui consiste à insérer des créations contemporaines dans des monuments existants. Cette dernière connaît des contraintes et des typologies d'approches diverses selon des courants de pensées différents. Entre autres, l'Algérie reste à l'écart, avec une législation qui manque de précision.

Actuellement, et dans un contexte global, la valorisation du patrimoine par les interventions classiques se révèle trop statique, du fait qu'elle est contraignante pour des exigences spatiales et fonctionnelles, selon quelques spécialistes sur la question, alors une valorisation dynamique par l'architecture contemporaine se propose comme complémentaire aux interventions classiques. Ce qui nous pousse à mener un questionnement autour de la possibilité de valorisation du patrimoine par la création architecturale contemporaine. Alors :

Peut-on valoriser l'ancien par le nouveau, comment et quels sont les moyens de réussite de démarche ?

Section 01:
Thématique général
AZUL

Thématique général

Section 01 : Thématique générale AZUL

1. Introduction de la section 01 :

Le but de cette phase est d'avoir un ensemble de connaissances suffisantes sur la ville littorale sur les plans urbanistique et architectural.

- Présentation du littoral

Zone de contact entre la terre et la mer, riche en écosystèmes spécifiques dont beaucoup sont en danger, le littoral fait souvent l'objet d'une gestion particulièrement contraignante qui permet de le protéger et d'arbitrer les conflits d'usages.

Définitions du littoral

Le littoral : C'est la bande de terre ou la zone comprise entre une étendue maritime et le continent, ou l'arrière-pays. (wikipédia, l'encyclopédie libre consulté le 02/05/2016, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Littoral>). C'est un espace limité, convoité, attractif, propice aux différents flux (*échanges commerciaux, déplacements...*).

« Le littoral est une entité géographique qui appelle une politique spécifique d'aménagement, de protection et de mise en valeur ». C'est une zone de contact entre la terre et la mer qui constitue aujourd'hui un espace de plus en plus sollicité, ce qui accentue sa fragilité (Becet, 2002).

P.MERLIN et F.CHOAY définissent le littoral comme étant « un espace linéaire (...) particulièrement sensible, offrant à l'aménagement des conditions difficiles :

- les littoraux attirent des populations importantes, dans et hors des villes (...),
- les littoraux attirent des activités qui ont des besoins souvent contradictoires : ports (pêche, plaisance, commerce), baignade, aquaculture etc...
- les littoraux sont exposés aux destructions de la mer. Les eaux qui les baignent sont particulièrement polluées. D'autre part, la pollution marine est, pour une large part, issue des littoraux ; leur surveillance est un moyen privilégié de lutter contre la pollution ». (Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement - P.MERLIN et F.CHOAY – éd.PUF).

2. Présentation de la ville littorale sur le plan urbanistique et architectural

Les villes littorales font partie des lieux où les pressions anthropiques sont les plus concentrées et où les conflits actuels et potentiels d'utilisation du sol sont les plus critiques. Sur cette bande littorale à géométrie variable, qui dépend particulièrement du relief, se concentrent la population et les activités économiques ainsi que les transports et le tourisme. C'est sur ces zones que se trouve la plus grande « densité économique », plus importante que la moyenne nationale.

Thématique général

a) Présentation de la ville littorale sur le plan urbanistique

L'urbanisme dans les villes côtières est toujours influencé par la mer, ses formes de développement se présentent comme suit:

- Développement parallèle à la mer :

En général, les villes littorales se trouvent sur des terrains plats, afin d'avoir une vue dégagée vers la mer et surtout avoir les pieds dans l'eau. Il faut donc prendre en considération plusieurs facteurs tels que :

- Les facteurs naturels :

- La géomorphologie du terrain

La ville s'accroît sur un site pareil parallèlement à la cote suivant un tracé linéaire. Le fait d'être près de la mer avantage l'économie de la ville par la dominance des activités liées à la mer (facteur économique



Figure 1 , photo montrant la ville d'Oran(Algérie)

- L'ensoleillement

L'ensoleillement des villes littorales est nettement plus important que dans d'autres régions. Cet avantage dont elles doivent profiter amènerait les urbanistes à donner plus d'importance à l'espace extérieur qu'à l'espace intérieur.

Source : 1715 × 1139 - aaec-oran.com

- Le facteur social

Parce que l'homme aime se trouver face à la mer, penser à l'aménagement des terrasses et des belvédères, aux espaces publiques et aux espaces de contact, lui assurent cette satisfaction.



Figure 2 .Photo montrant la ville d'Alger sous le soleil

Source : easyvoyage.com

Exemple la ville de Gênes –Italie

Gênes est une ville italienne, capitale de la Ligurie, second port de la Méditerranée après Marseille. Elle compte 600 000 habitants. Gênes est une des principales villes sur la côte Méditerranéenne de la mer Ligure, un grand port situé au creux du golfe de Gênes, la patrie de Christophe Colomb. Son centre historique est un des plus grands d'Europe.



Figure 3 : Carte géographique montre l'emplacement de Gênes

Thématique général

Développement de Gènes :

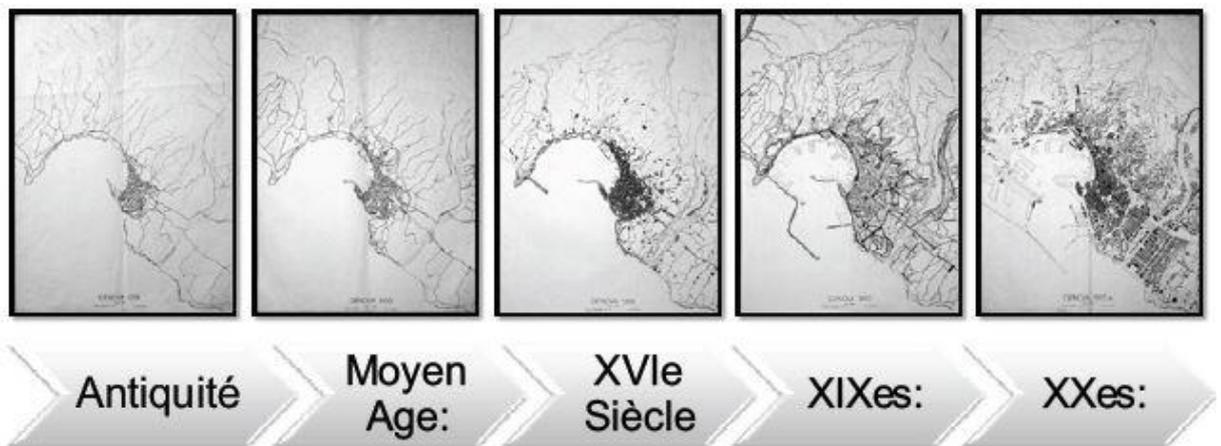


Figure 4 Développement de Gènes

La zone urbaine se détache du port et s'est développée autour du port qui se situe dans une position stratégique et favorable pour le commerce et les échanges
La ville de Gènes a été construite sur terrain montagneux : la conséquence de cette contrainte topographique est un développement sur une bande étroite de terre le long des côtes sur près de 30km

Développement perpendiculaire à la mer :

- Le facteur naturel
- La géomorphologie du terrain

La morphologie rendra les constructions difficiles dans le cas de sites accidentés ou presque montagneux (facteur naturel). Les tracés urbains respecteront cette morphologie, il en résultera une vue panoramique sur tout le paysage maritime (facteur social)

Les facteurs climatiques

Une bonne protection naturelle est assurée par ces sites contre l'humidité, le vent et contre les inondations

- **Le glissement:** Les pluies diluviennes provoquent les glissements, le long des versants et des pentes. Ils transportent une quantité considérable de boue et de terre. Les glissements peuvent survenir sur des terrains marécageux, tourbeux et argilo



Figure 5 Photo montrant le glissement de terrain au bord de la mer
Source : vivredemain.fr

Thématique général

marneux dont la pente est relativement importante sur les berges d'oueds.

- **L'érosion** : C'est l'élévation du niveau de la mer dû au changement climatique qui est la cause principale de ce phénomène, il peut avoir des conséquences directes comme la disparition de surfaces terrestres ou indirecte comme l'augmentation du risque de submersion.



Figure 6 Photo montrant l'érosion au bord de la mer

„Ville de KORCULA en Croatie:

Son histoire remonte à l'époque grecque, avec son port de pêche qui est devenu un port militaire pendant les batailles menées dans cette ville (Figure OS, Image 01); c'est qu'au 19^{ème} siècle que les Français ont développé le tourisme en créant une rue principale qui traverse la cathédrale, depuis cette rue des ruelles perpendiculaires rejoignent la mer des deux côtés (Figure OS, Image 02). Le concept des ruelles du côté ouest sont rectilignes et laissent entrer un petit vent en été qui rafraichit la ville, par contre, les ruelles coté Est sont incurvées afin de ne pas laisser le vent glacial en hiver s'y engouffrer (Figure OS, Image 03), et son port est devenu un port de plaisance.

Deux facteurs important qui sont à l'origine de son développement perpendiculaire à la mer: la cathédrale comme un élément central historique, et la forme ovale de la presqu'île (Figure 05, Image 04).

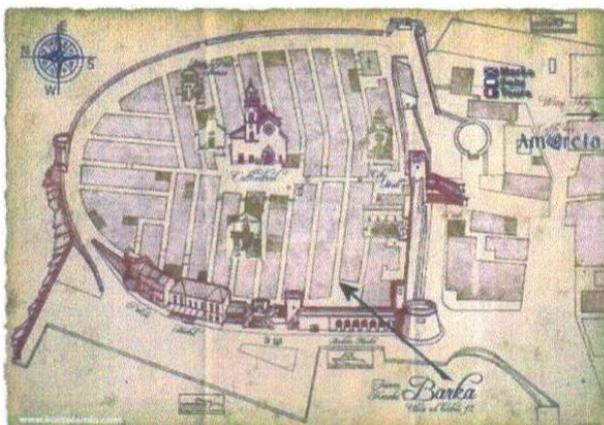


Figure 7 Illustration du développement de la ville de KORCULA entre 1840 et 1900

Thématique général



Figure 8 Illustration du développement de la ville de KORCULA état actuel

- **Développement perpendiculaire à la mer:**

- **Ville de BEIRUT:**

Pour mieux comprendre le développement de la ville de Beirut, qui de nos jours se développe suivant un tracé perpendiculaire à la mer, d'un village de pêcheurs à une ville moderne, il faut connaître les facteurs qui sont à l'origine de son développement.

Plusieurs guerres civiles ont détruit la ville (Figure 04), mais qui parvient toujours à renaître, cependant, les quartiers de Beirut subissent une transformation physique et sociale de grande ampleur et cela revient aux écœurements des habitants des guerres.

Le facteur essentiel du développement de la ville est lié à un facteur majeur qui est l'influence sociale, en effet son peuple est très attiré par les apparences, et toutes beautés naturelles ou physiques. C'est une ville qui se proclame comme ville d'élégance et de la modernité, dès lors qu'elle est située sur un tracé perpendiculaire à la mer permettant une vue dégagée sur cette dernière. (Figure 04). Des travaux d'extension sur la mer ont été réalisés (Figure 04, Image 02), ce qui fait naître l'aménagement de deux ports de plaisances, une esplanade comme bande non constructible relie les deux ports (Figure 04, Image 03, et 04).

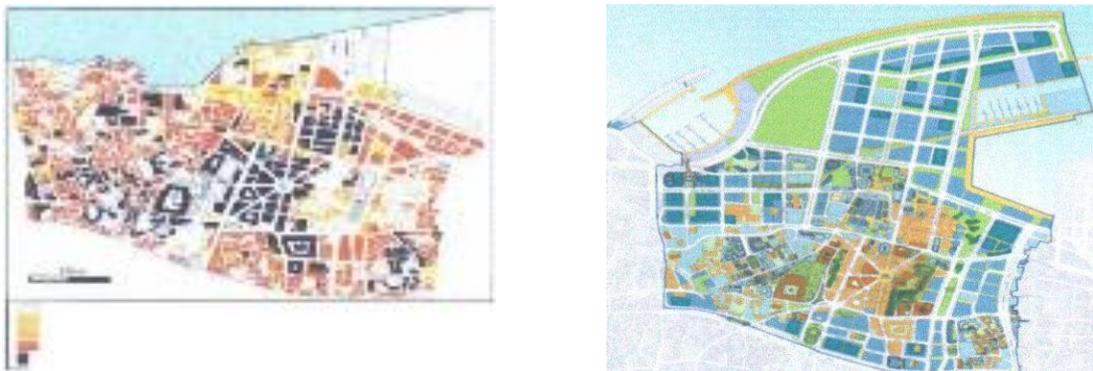


Figure 9 Illustration du développement de la ville de Beirut

Source : <https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcT74zEVZ2u04JMfGOLQ28ZD5y7n9WAcB>

Thématique général

Développement satellitaire :

C'est d'une manière aléatoire que ce genre d'évolution survient, à cause des obstacles qui ralentissent cette évolution et engendre l'apparition de plusieurs pôles de développement. Ces obstacles sont généralement naturels (montagnes, terres agricoles, cours d'eau).(**Facteur naturel**)

- Ville d'Amalfi en ITALY

Amalfi a été l'un des principaux ports d'Europe, avec sa puissance maritime de plusieurs commerces avec l'orient, au 18ème siècle, la ville fut touchée par un raz de marée, d'où la ville a été rasée, C'est qu'au 19ème siècle qu' Amalfi (classé patrimoine mondiale UNESCO en 1997) a été découverte comme but touristique, pour ses paysages et monuments historique,

Les constructions sont à développement satellitaire à flanc de falaise (Figure 06, Image 01), les facteurs de son développement revient à la nature du site vu l'existence des chaînes Monts Lattari de part et d'autre, ainsi qu'au relief très accidenté (650m) (Figure 06, Image 02), quand a son port est devenu un port déplaisance.

Figure 06 : Développement de la ville d'Amalfi

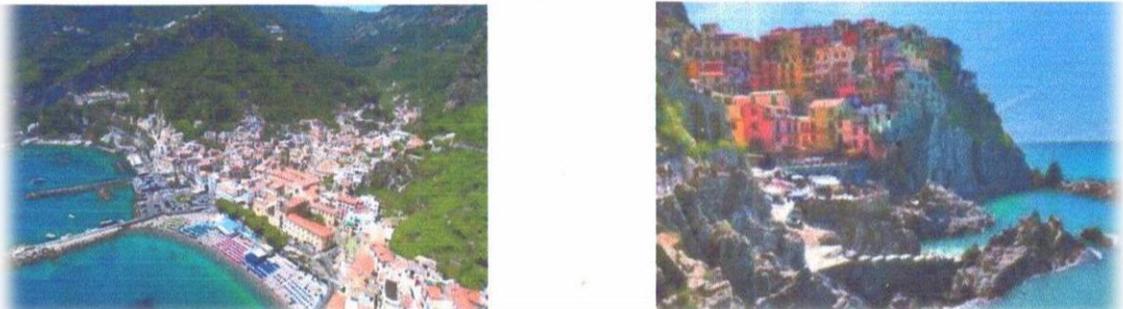


Figure 10 développement de la ville Amalfi

Source : [Source:http://www.hamatfl.it/img/amalfi-01.jpg](http://www.hamatfl.it/img/amalfi-01.jpg) https://www.pegase.be/blog/wp-content/uploads/2016/02/iStock_000022795147_Full.jpg

- Les aménagements urbains spécifiques :

- L'aménagement des percées

Quand le développement augmente, les percées jouent un rôle de ventilation de la ville.

Pour garder toujours un contact visuel entre la ville et la mer, le développement parallèle à la mer a donné naissance aux percées mais aussi un contact physique exploité par certains types d'aménagement (ruelle, boulevard). Elles aboutissent généralement vers des places aménagées.

Thématique général

- Aménagement des espaces publics

Pour avoir une belle vue, les espaces publics sont en général orientés vers la mer (facteur social). Bien aménagés, ils permettent de se détendre, de se promener et de profiter de l'ensoleillement (facteur touristique, climatique).

- Les tendances actuelles de développement :

Quand le site le permet, il est préférable de construire loin du rivage et en hauteur, telle est la tendance actuelle de développement, à cause de:

La remontée des eaux : Lorsque de forts vents marins poussent l'eau des surfaces des océans, la remontée des eaux se produit, laissant ainsi un vide où peuvent remonter les eaux de fond avec une quantité importante de nutriments.

- Du Tsunami

Il est causé par un tremblement de terre sous-marin comme il peut également être engendré par une éruption volcanique sous-marine.

- De l'érosion

C'est l'élévation du niveau de la mer dû au changement climatique qui est la cause principale de ce phénomène, il peut avoir des conséquences aussi bien directes comme la disparition de surfaces terrestres qu'indirectes comme l'augmentation du risque de submersion.

Les problèmes que rencontrent les villes littorales actuellement :

Certaines villes littorales vivent des problèmes qui sont:

- Forte urbanisation
- L'empiètement sur des sites protégés qui sont:
 - Les terres agricoles
 - Domaine maritime public
 - Occupation des plus beaux sites tels que les complexes touristiques
- Saturation de certains services et commerces en période estivale (particulièrement les villes à vocation touristique)
- Certaines formes de pollution:
 - Pollution visuelles (les villes industrielles)
 - Pollution d'air
 - Pollution des ressources souterraines (les villes agricoles)
- Dégradation de certains sites touristiques et disparition de cette belle architecture

Thématique général

b) Présentation de la ville littorale sur le plan architecturale :

Sur le plan architectural, il faut également tenir compte de certains facteurs comme :

- Les facteurs naturelles :

- Le climat :

Le climat du littoral est caractérisé généralement par l'ensoleillement, l'humidité et les vents.

Dans le cas de la méditerranée, l'été est chaud et l'hiver est doux et humide. L'impact sur le bâti et même sur son organisation, est important.

Quel est son impact et comment pouvons-nous en profiter et nous en protéger

- L'ensoleillement

Dans une conception architecturale, la lumière naturelle, élément librement disponible, est important ; les programmes d'architecture lui attribuent la priorité ; Les ouvertures modulent les relations entre l'intérieur et l'extérieur d'un bâtiment. L'ambiance dans un projet se base essentiellement sur la pénétration de la lumière.

- Comment profiter du soleil :

- La réflexion et la distribution de la lumière sont influencées par les couleurs. Nous proposons l'utilisation de couleurs claires, le bleu et le blanc, surtout dans le cas de la méditerranée.
- En plus de la vue à l'extérieur, la construction de terrasses, de balcons et d'ouvertures dans les bâtiments permet de profiter de l'ensoleillement.
 - Les éléments architectoniques comme les capteurs solaires et les panneaux photovoltaïques doivent être utilisés pour exploiter au mieux cette énergie solaire.
 - Pour mieux profiter de ses apports, il faut orienter les bâtiments vers le sol

Comment se protéger du soleil

- Rafraîchir directement l'air ambiant par l'implantation des piscines et des fontaines, et en utilisant des écrans végétaux.
- L'ensoleillement a également son impact sur le choix des matériaux de construction (utilisation de verre de faible émissivité).
 - L'utilisation des techniques constructives (brise-soleil)

Thématique général

- Le vent

Comment profiter du vent :

- La topographie du terrain et la forme de la toiture peuvent renforcer la différence de pression favorable à la ventilation naturelle, aérer, sécher et rafraîchir les milieux urbains
- Utiliser les vents qui sont une source d'énergie renouvelable.
- L'orientation des rues Sud/Est et Nord/Ouest doivent éviter les parcelles allongées Sud/Ouest et Nord/Est car elles vont recevoir les vents dominant sur les deux façades principales.

Comment se protéger du vent :

- Traiter la construction en réalisant des acrotères perforés au sommet des façades des bâtiments, en utilisant des formes aérodynamiques plus que les formes rectilignes, et prévoir pour la structure des renforcements au niveau des fondations.
- Veiller à l'adéquation du rapport plein / vide (des percements).
- Prévoir des barrières *brise-vent* artificielles ou naturelles en plantant des rangées d'arbres.

L'humidité

Facteur de détérioration de la santé de l'être humain, le taux d'humidité est élevé particulièrement dans certaines parties de ces zones littorales. Il détériore aussi certains matériaux de construction.

-Comment se protéger de l'humidité :

1/ Sur le plan Architectural: 2/ Sur le plan Urbanistique:

L'injection de résine. La tendance actuelle est de construire loin du rivage et en hauteur, si le site le permet.

- La pluie

Autant la pluie est une énergie elle est aussi une source de danger, mais elle peut être récupérée. Pour cela, le tracé de la ville doit être choisi de façon à éviter d'éventuels dangers (inondation...). On peut arroser les espaces verts avec les eaux de pluie récupérées dans des bacs.

- les risques naturelles

Les changements climatiques rendent le littoral très fragile et sujet à des risques naturels; ce qui va exercer une pression croissante sur les installations urbaines, touristiques et agricoles du littoral. Parmi ces risques il y a :

- La remontée des eaux

Elle se produit lorsque de forts vents marins poussent l'eau des surfaces des océans, laissant ainsi un vide où peuvent remonter les eaux de fond avec une quantité importante de nutriments.

Thématique général

- Le Tsunami

Il est causé par un tremblement de terre sous-marin comme il peut également être engendré par une éruption volcanique sous-marin

- L'érosion

La cause principale de ce phénomène est l'élévation du niveau de la mer, dû au changement climatique. Ses conséquences peuvent être aussi bien directes comme la disparition de surfaces de terres, qu'indirectes comme l'augmentation du risque de submersion. La protection contre ces phénomènes naturels peut être la construction d'ouvrages longitudinaux de haute plage (digues, murs), ou les ouvrages longitudinaux de basse plage et de petits fonds

Exemple :

Ville de Marseille «quartier la joliette» :

Au fil de son industrialisation, depuis plus de cinquante ans, le littoral portuaire s'est refermé sur lui-même. A travers son réaménagement intégral, dont l'objectif était de retourner cette situation et de recréer une véritable centralité capable de drainer les équipements et les populations. Il s'agit d'aérer, de diversifier et de redynamiser le quartier, en attirant des projets culturels, commerciaux, bureaux, habitations et axes de transports en commun. l'élargissement du boulevard est le préalable, qui transforme radicalement le visage du quartier ; Un contact direct avec la mer a été rétabli par une ultime darse creusée le long de l'esplanade, qui met en dialogue le MuCem et la Villa Méditerranée avec le Fort St Jean, et raccroche poétiquement le boulevard au front marin (Figure 12).

Une architecture généreuse végétale méditerranéenne pour climatiser l'espace public, le rendre lisible, et confortable, ainsi que transformer définitivement le boulevard en promenade ; Ces mutations dessinent le cadre support des grands équipements publics programmés à la suite : le MuCem, la Villa Méditerranée, le musée Regards de Provence, les Terrasses du Port, le Silo ... ; Les deux premiers projets, sont les plus importants projets entre le port maritime et le vieux port.

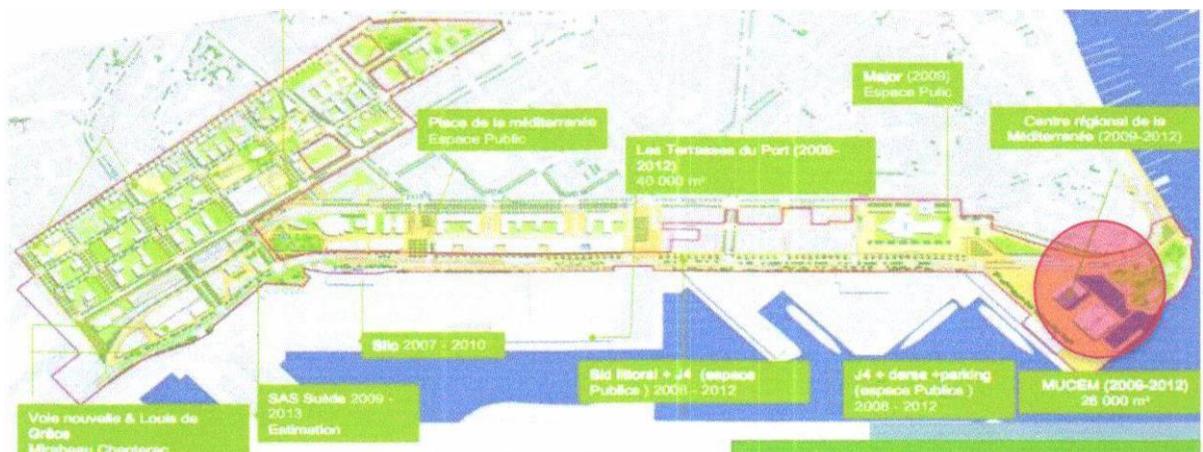


Figure 11 : Réaménagement du front de mer.

Thématique général

-Contextualisation du projet

Ce site porte une charge symbolique forte. Il s'agit d'un lieu historique d'échanges entre l'Europe et la Méditerranée, situé aujourd'hui à la croisée d'enjeux urbains, patrimoniaux et paysagers. L'acréation du bassin de la Joliette, construit sur la mer et relié au Vieux-Port, les quatre môles sont construits sur des remblais et portent les noms de J1, J2, J3 et J4, l'initiale faisant référence à la Joliette. Le J4 est le plus proche du fort Saint-Jean. L'implantation des deux bâtiments J4 sur cet ancien môle portuaire correspond à une volonté de revalorisation de l'histoire et de la mémoire des populations méditerranéennes qui ont traversé et façonné ce lieu.

L'objectif de ce renouvellement urbain est de convertir cette zone en un nouveau centre économique et de redynamiser le centre-ville et le port en créant des connexions entre eux.

C'est quand 2013 que Marseille répond à la problématique de réconciliation de la ville avec son littoral, avec l'élaboration d'un boulevard en relation avec le port et les deux projets : musée de civilisation de l'Europe et de la Méditerranée, et la Villa Méditerranée, Ainsi architecturé et aéré, le nouveau boulevard du littoral redevient une interface active entre la Cité et la mer, lien entre l'histoire portuaire et la modernité métropolitaine.

- Implantation, orientation, et forme du projet

L'implantation des constructions au milieu littoral doit impérativement être face à la mer, cette implantation joue sur le comportement des habitant en leurs offrant un certain épanouissement quotidien ; Les constructions au bord de mer doivent être résistantes aux vents violents et à l'humidité saline, tout en respectant l'aspect esthétique du projet.

L'ancien môle portuaire sur lequel ils viennent s'implanter les deux constructions, un espace réhabiliter pour accueillir le nouveau pôle muséal de la cité. Ils tirent parti des qualités du site, vues, mer, soleil, et minéralité pour exister, dialoguer et y développer ses programmes (Figure 13).

le Mucem se situe entre le vieux port et le port de la Joliette, sur l'esplanade du môle J4, près du fort St Jean, qui sont reliés avec une première passerelle, et une autre passerelle relie le Fort à la cathédrale (Figure 13), et cela pour une meilleur intégration entre histoire et modernité, c'est un mélange entre la culture européenne et méditerranéenne, destiné à abriter des expositions, forums, lieux de débat et de détente par les différentes cafètes proposées, « *je souhaitais pour le MuCem un récit qui prenne le parti du peuple, un lieu de promenade et de culture* » Le MuCem à une forme carrée, avec un patio introverti presque central (Image 01, Figure 13), qui fait rappel à la maison méditerranéenne à patio, avec une grande esplanade accueillante, Une architecture méditerranée contemporaine, qui laisse pénétrer la lumière, en introduisant des terrasses

Thématique général

face à la mer, pour faire appel à l'origine de la construction méditerranéenne, donc le MuCem sera une Casbah verticale.

La Villa Méditerranée :

est un bâtiment public situé entre le vieux port et le port de la Joliette, sur l'esplanade du môle J4, occupée autrefois par des activités portuaires et jouxtant le Mucem. A l'extrémité du nouveau quartier d'affaires «Euro-méditerranéen» et au pied de la cathédrale « La major», destiné à abriter des conférences, des réunions, et des expositions, dans l'objectif de donner à tous des clés de compréhension sur la méditerranée contemporaine.



Figure 12 représente l'intégration du projet MuCem, et la villa Méditerranée avec le fort et la cathédrale, dans le cadre du réaménagement du front de mer

La Villa Méditerranée a une forme de « C » symbolisant l'aspect accueillant des habitants du littoral, c'est un bâtiment hors normes qui développe ses espaces sur et sous la mer (Image 03, Figure), un porte à faux spectaculaire de 40m de long et 60m de large, dont la base est immergée sous un bassin artificiel.

Source : Source:

www.mucem.OO!;mnstiltle30/03/I018

- Programmation du projet :

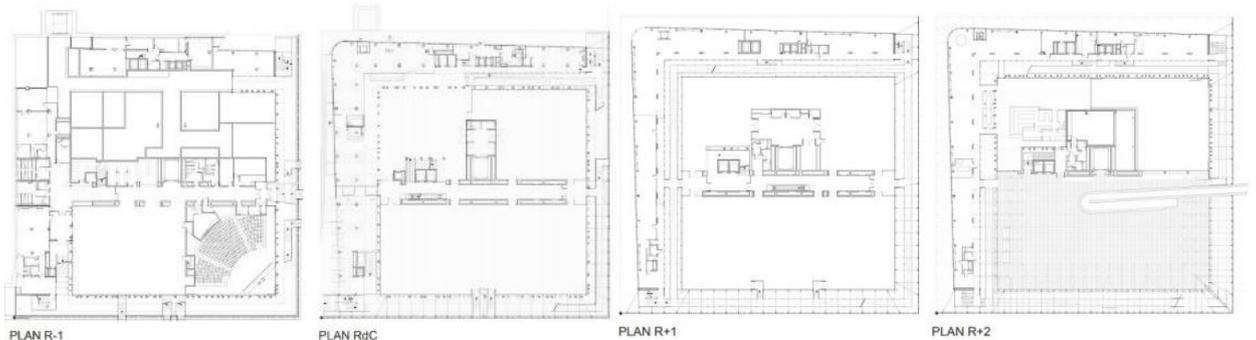


Figure 13 illustration du parcours créé par les passerelles du MuCem

- le Mucem :

l'architecte Rudy Ricciotti a conçu un édifice exceptionnel ouvert sur le large: « j'ai voulu un lieu de promenade et de culture, un musée populaire qui offre un autre voyage à travers la Méditerranée »,¹. le projet est « un cheminement ascensionnel, du port au fort St-Jean. Il est un territoire qui part d'un niveau des quais, on prend une rampe périphérique qui circule en pente très douce qui permet d'accéder jusqu'au toit, tel un voyage de la terre vers le ciel, de la mer vers le soleil et lorsqu'on est sur le toit, on prend une autre passerelle pour accéder au fort St-Jean

Thématique général

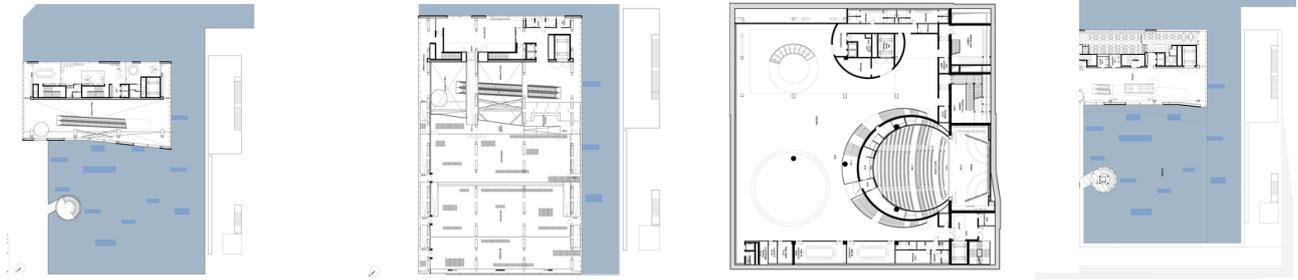


Figure 14 représente les vues en plan des répartitions des espaces par niveau



Figure 16 représente l'intégration de la villa Méditerranée sur l'esplanade du môle J4.

Source : <http://~docannexet/image/18162/,mar.e2.ft>



Figure 15 : représente l'intégration du MUCEM sur l'esplanade du môle J4.

Source: [http://jo~otg/ve\(tigo/oocan,-/rimage/19122/imagel.jMIII](http://jo~otg/ve(tigo/oocan,-/rimage/19122/imagel.jMIII)

Villa Méditerranée :

la mise en scène de l'eau au sein du bâtiment et la hauteur limitée ont impliqué une construction par strates: l'eau au niveau zéro, construire au-dessus et au-dessous, ce bâtiment, on peut le décrire de trois façons, il a les pieds dans la terre, l'eau dans le ventre, la tête dans le ciel. Puis il y a cette forme en C qui fait que l'eau de la dalle qui entre est celle de la méditerranée, selon une continuité puisqu'on peut arriver en bateau jusque dans le cœur du bâtiment (Figure 15); Une autre culture: la superposition de trois

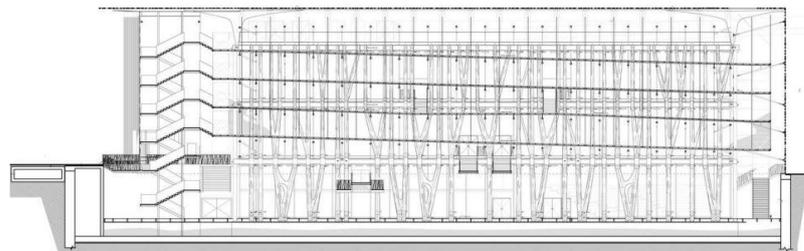


Figure 17 représente une coupe sur passerelles périphérique en façade sud-ouest.

Source: <http://~com/r,ro'tects./mucem/>

Thématique général

espaces collectifs : à 6m sous le niveau de la mer, une grande agora et un auditorium (espace de rencontre), au-dessus de l'atrium (situé au niveau darse) destiné aux pêcheurs, touristes, et visiteurs, un espace d'eau, et au-dessus le porte à faux avec son belvédère qui peut accueillir des expositions. « *J'ai proposé un de construire un bâtiment qui accueillerait la mer, qui s'ouvrirait à elle, qui sera une porte d'entrée et non une barricade* ».

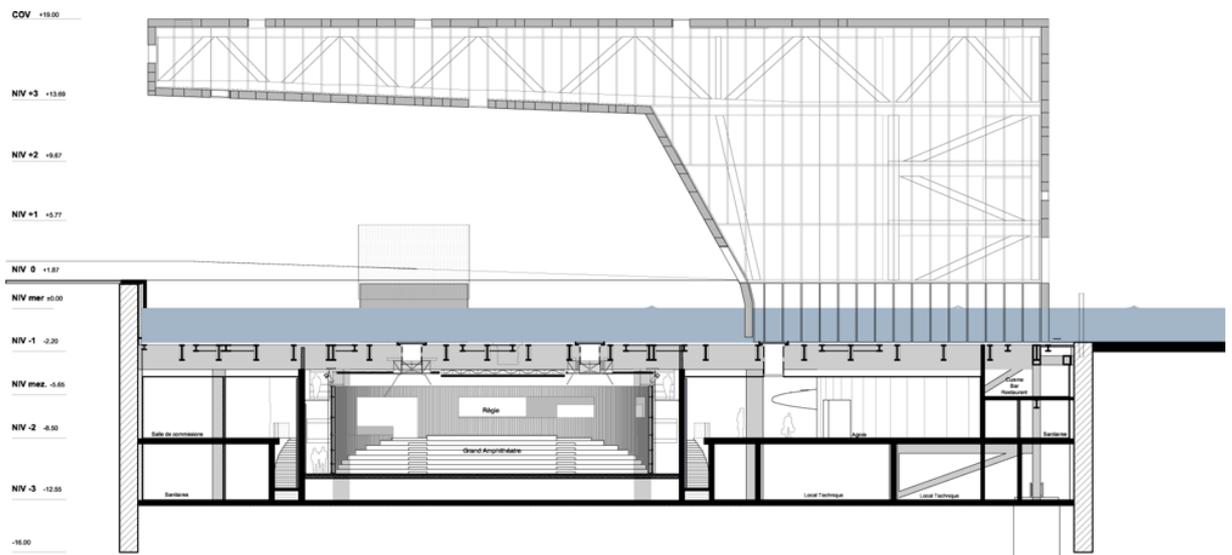


Figure 18 représente les vues en plan des répartitions des espaces par niveau et représente une coupe sur passerelles périphérique en façade

Source: <https://architecturepin.com/pin/6463/>

Thématique général

2.3 Cas de la ville littorale Algérienne :

- Présentation du littoral algérien :

L'Algérie est bordée au Nord par la mer méditerranée. Son littoral s'étend d'Est en Ouest sur un linéaire côtier de 1622,48 et un linéaire terrestre de 2198.44km Km .la superficie du domaine

littoral algérien est de 31927.41 km² dont 27998 km² marine et 3929.41 km² terrestre ,les communes littorales représentent 23 % du total de wilaya de la cote .

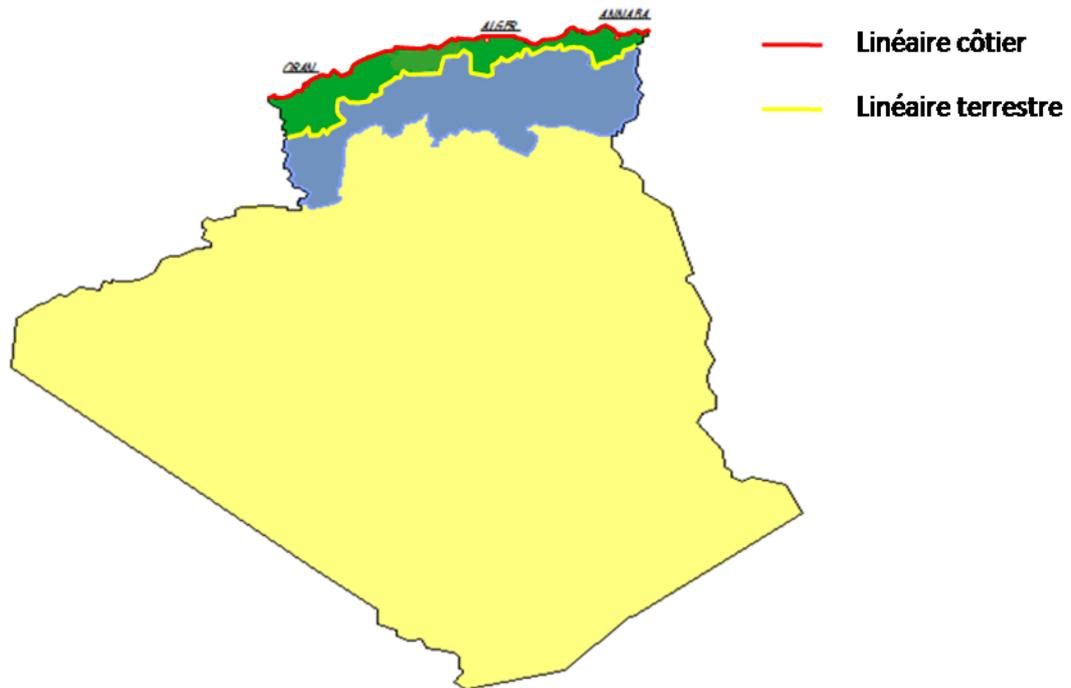


Figure 19 Le linéaire côtier et terrestre de littoral algérien

Source : mémoire fin d'étude (Opération d'habitat collectif à Cherchell) modifié par l'auteur

-Classification des villes littorales algériennes :

Selon la loi 06-06 de 2006, relative à l'orientation de la ville ; nous distinguons:

- **La grandeville:** dont la population est de plus de trois cent mille (300 000) habitants et dispose des fonctions supérieures (Alger, Annaba et Oran)
- **Ville moyenne:** la population est comprise entre cinquante mille (50 000) et Cent mille (100 000) habitants (Mostaganem, Jijel, Bejaia, Skikda)
- **La petite ville :** la population est comprise entre Vingt mille (20 000) et cinquante mille (50 000) habitants (Cherchell, Tipasa, Ténès,)

Thématique général

- La loi littorale algérienne :

La loi littorale algérienne énonce des recommandations pour l'intégration des spécificités du littoral à l'échelle de la planification (PDAU) et de la composition urbaine (POS) afin de protéger ce milieu qui se présente délicat.

Les instruments d'urbanisme : Le Plan directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU) et le plan d'occupation des sols (POS)

Les PDAU et les POS ont été instaurés par la loi 90-29 du 01-12-1990, relative à l'aménagement et à l'urbanisme et ses décrets d'application 91-177 du 28-05-1991, et 91-178 du 28-05-1991.

Le PDAU : fixe les orientations fondamentales de l'aménagement des territoires concernés, il détermine la destination générale des sols, la nature et le tracé des grands équipements d'infrastructure. Le PDAU doit être compatible avec les orientations de la loi 02-02 du 05-02-2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral et au plan d'aménagement côtier, et fixer les termes de référence des POS.

Le POS : est un instrument d'urbanisme réglementaire, procédant d'une politique de protection. Dans le respect des dispositions du PDAU, Le POS fixe de façon détaillée les droits d'usage du sol et de construction pour le secteur concerné, il permet d'intégrer les spécificités du lieu. (Caractéristiques géomorphologiques, physiques et climatiques ; potentialités économiques) et de protéger les espaces sensibles notamment par l'interdiction de construire.

Les lois pour la protection du littoral:

Le désir de maîtriser la gestion des espaces littoraux en Algérie est récent, la loi 90-29 du 1^{er} décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme est le premier texte ayant défini en «dispositions particulières à certaines parties du territoire» l'espace littoral. Les dispositions de ce texte s'appliquent à toutes les îles, îlot saisi qu'une bande de terre d'une largeur minimale de 800 mètres longeant la mer et incluant l'intégralité des zones humides et leurs rivages sur 300 mètres de largeur dès qu'une partie de ces zones est en littoral tel que défini. En outre toute constructions sur une bande de terre de 100 mètres de largeur à partir du rivage est frappée de servitude de non aedificandi, toute fois sont autorisées sur cette bande les constructions nécessitant la proximité immédiate de l'eau (art.45 de la loi 90-29).

Les dispositions de cette loi n'ont pas empêché l'urbanisation de s'étendre dans les zones proches du rivage. Ces espaces connaissent également une dégradation importante due à l'extraction non autorisée du sable et à la fréquentation anarchique des plages. Ce n'est qu'en février 2002 qu'une lois pécifique au «littoral»a été promulguée. Il s'agit de la loi 02- 02 du 05 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral. Cette loi délimite trois bandes dans le littoral tel que défini à l'article (07), dans lesquelles sont édictées des restrictions relatives à l'urbanisation.

Thématique général

Bande 1 : Il s'agit de la bande inconstructible des 100 mètres instaurée par la loi 90-29, dont la largeur peut atteindre 300 mètres à partir du rivage pour des motifs liés au caractère sensible du milieu côtier. Cette bande inclut le rivage naturel dans lequel sont interdits la circulation et le stationnement des véhicules (sauf les véhicules de service, de sécurité, de secours, d'entretien ou de nettoyage des plages).

Les conditions et les modalités d'extension de cette zone et d'autorisation des activités permises sont fixées par voie réglementaire.

Bande 2 : D'une largeur de 800 mètres ou sont interdites les voies carrossables nouvelles parallèles au rivage (alinéa 1 de l'article 16). Toutefois, en raison de contraintes topographiques de configuration des lieux ou de besoins des activités exigeant la proximité immédiate de la mer, il peut être fait exception à cette disposition.

Bande 3 : Dont la largeur est de 3 Km, dans cette bande sont interdites :

- Toute extension longitudinale du périmètre urbanisé, c'est à dire toute extension parallèle au rivage.
- L'extension de deux agglomérations adjacentes situées sur le littoral à moins que la distance les séparant soit de cinq (5) Km au moins, sur le littoral. Cette mesure est établie pour éviter des agglomérations trop importantes sur le littoral et pour préserver les espaces naturels de la commune de l'urbanisation.
- Les voies de transit nouvelles parallèles au rivage,

Les constructions et les occupations du sol directement liées aux fonctions des activités économiques autorisées par les instruments d'urbanisme dans la bande des 3 km sont réglementées.

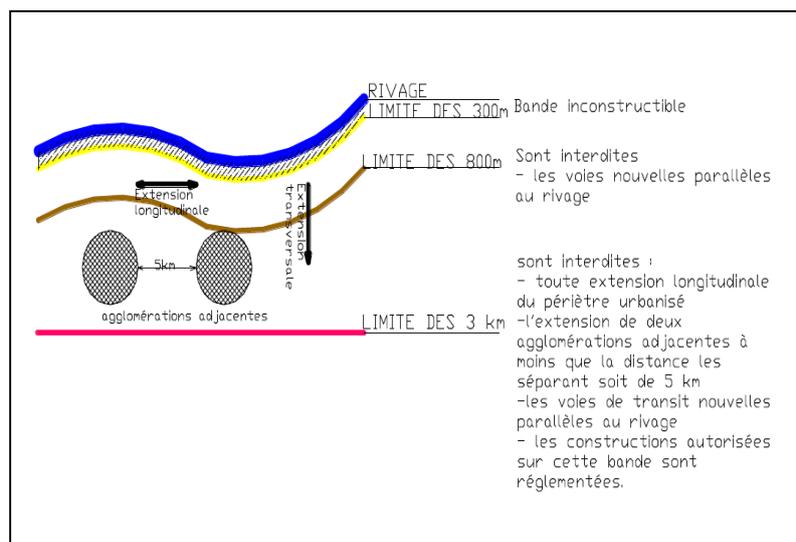


Figure 20 Bandes délimitées par la loi 02-02 du 05-02-2002

Source :CADRE JURIDIQUE DE LA PROTECTION DU LITTORAL EN ALGERIE Kacemi M, 2004, p. 54

Thématique général

problématique de la ville portuaire algérienne :

Avec plus de 1200 km de côte, le littoral septentrional algérien a été depuis l'antiquité l'espace le plus sollicité, son climat et sa géographie, notamment l'ouverture sur le bassin méditerranéen, ont favorisé son corollaire à l'urbanisation. Aujourd'hui plus de 70% de la population soit plus de 20 millions d'habitants, représentent plus des deux tiers de la population totale, sont concentrés en nord, en forte proportion dans de grandes villes, sur à peine 4% de territoire national, c'est le cas des grandes et moyennes villes côtières (Alger, Oran, Annaba, Skikda, Mostaganem, Bejaia, Jijel).

Les villes littorales portuaires algériennes distinguées en petites, moyennes, et grandes, englobent un ensemble de problématiques sur le plan architectural et urbanistique qui sont liées essentiellement à un phénomène de démaritimation et de standardisation de la forme bâtie. La ville littorale algérienne ne respecte plus son contexte particulier, pire, elle court le risque d'effacement de son identité à cause de sa 'standardisation'.

Comment donc redonner la vie au port pour attirer l'urbain à nouveau et revivre la culture portuaire pour la ville ?

. Le phénomène de littoralisation en Algérie

L'Algérie s'inscrit dans la même tendance des littoraux des autres pays méditerranéens. Le littoral algérien représente un écosystème fragile, il subit une dégradation en raison de phénomène de littoralisation. Le système de peuplement du territoire algérien est déséquilibré, il est caractérisé par une forte polarisation dans les grandes métropoles algériennes et dans celles du littoral vu la concentration des différentes activités (industrielle ; pétrolière, touristique ...etc) et des infrastructures sur le long de ses côtes. Elles regroupaient en 2010 plus de 53% de la population contre 19.3% en 1954 .cette forte concentration démographique a entraîné une urbanisation démesurée qui est passé de 26% en 1962 à 61.4 % en 2010.

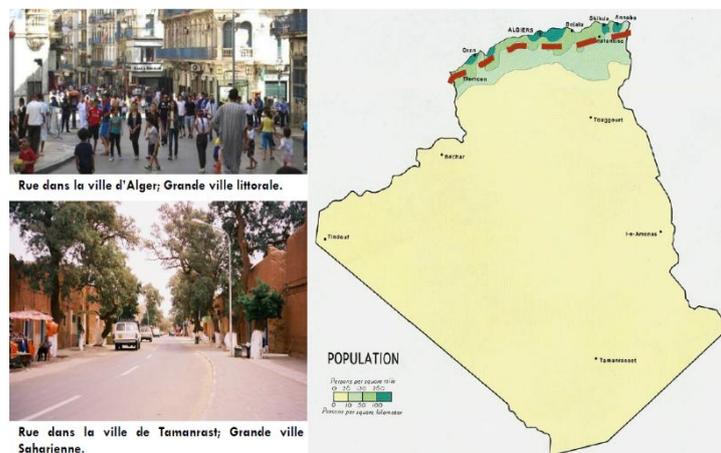


Figure 21 La distribution de la population en Algérie

Source : Cour de typologies urbaines et architecturales en milieu littoral

Thématique général

Outre la forte concentration de la population permanente, le littoral algérien constitue la destination privilégiée d'une population supplémentaire d'estivants.

- Le phénomène de standardisation

Actuellement l'urbanisme en Algérie souffre de phénomène de standardisation dans sa planification, les villes algériennes vivent l'inconfortable situation de s'éloigner des savoir-faire en ayant recours à des moyens et des matériaux dont l'avantage essentiel est d'obtenir une réalisation rapide, ce qui rend les projets comme des modèles répétitifs et standards dans leurs formes, leurs couleurs et aussi leurs matériaux, ils ne respectent pas l'environnement, par la suite la ville littorale algérienne risque d'effacer son identité et son cachet et cela amène à une démaritimisation de la ville sur les différents plans : architectural et urbanistique, elle perdra ainsi ses spécificités.



Figure 22 : Standardisation de logement en Algérie (1 : ville de Cherchell, 2 : ville de Blida ,3: ville de Ghardaïa)

Source : photos prises par l'auteur

- Les petites villes littorales en Algérie

L'émergence des petites villes littorales algériennes est apparue au cours de la période coloniale après 1954, suite à l'évolution démesurée des grandes villes présentant un réseau urbain à prédominance de celles-ci. La petite ville tend à s'imposer dans le réseau urbain national comme des petits pôles d'urbanisation et d'animation grâce au découpage administratif de 1974, où certaines d'entre elles ont été promues en chefs lieux de daïra et de wilaya. Elle constitue un micro pôle qui tend à dessiner son aire d'influence et son poids dans le réseau urbain national, ce qui lui permet de jouer un rôle d'animation et de relais au niveau régional et local. Elles présentent des comportements semblables à travers tout le territoire national par leurs processus de développement ainsi qu'à leurs contextes socio-économiques et leurs typologies.

Thématique général

Ces villes possèdent généralement des petits ports dédiés essentiellement à la pêche. Ces ports sont attachés aux centre- villes qui présentent le noyau historique datant de la période coloniale.

Elles subissent des dégradations du cadre bâti qui est mal protégé ; ce qui témoigne une dégradation apparente du front d'eau. Cette dégradation a causé la démaritimisation de ces villes.

Le noyau historique de ces villes s'implante et s'ouvre sur le front de mer, généralement il s'étale sur la mer via un petit port dédié essentiellement à la pêche. Les vieux phares qu'on retrouve expriment l'ancienneté et la stratification de ces villes.

Section 02:

Thématique spécifique:

**Mise en valeur des potentiels
historique patrimoniale et touristique
en zone littoral.**

1. Introduction a la section :

L'exploration théorique de la valorisation du patrimoine par l'architecture contemporaine comme ambition actuelle et majeure, nécessite un retour exploratoire vers des questions préliminaires qui concernent le patrimoine. Ce dernier est un concept dynamique, c'est ce qui lui confère de posséder es nouvelles valeurs. Et pour le garder en vie, plusieurs actions (sous forme d'interventions) sont appliquées sur lui au cours de l'histoire (notamment les sites et monuments historiques). Cette évolution des interventions a conduit à proposer l'architecture contemporaine comme nouvelle démarche globale d'intervention pour une valorisation du patrimoine, qui coïncide avec l'ère actuelle. Mais, cela n'empêche pas l'émergence d'un débat intense entre partisans et détracteurs de ce nouveau geste, qui présente aussi plusieurs types de démarches d'intervention.

2. LE PATRIMOINE

2.1. LA NOTION DE PATRIMOINE :

Définition :

Il est important de préciser ce que nous entendons par «patrimoine » et de mettre en avant deux acteurs essentiels : l'homme et le temps². C'est, en effet, l'homme qui, au cours du temps, laisse ses marques dans l'environnement qu'il soit naturel et/ou culturel (bâti, mobilier...).

Le mot « patrimoine » dans son sens littéraire est : « le bien d'héritage qui descend, suivant les lois, des pères et des mères aux enfants »³, mais c'est également le « bien, héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain ». Il crée aussi des liens avec tout ce qui l'entoure et reconnaît la valeur des éléments de son environnement.

La notion de patrimoine recouvre de nombreux sens liés à l'évolution de ce concept, aux différents regards disciplinaires et aux différentes sensibilités culturelles. Il est défini comme suit :

- Ensemble des biens hérités des ascendants ou réunis et conservés pour être transmis aux descendants. Synonyme : héritage, legs, succession.
- Ensemble des biens et des obligations d'une personne (physique ou morale) ou d'un groupe de personnes, appréciables en argent, et dans lequel entrent les actifs (valeurs, créances) et les passifs (dettes, engagements) ⁴.

Elle est aussi considérée comme tout ce qui est transmis à une personne, une collectivité, par les ancêtres, les générations précédentes, et qui est considéré comme un héritage commun. *Patrimoine archéologique, artistique, culturel, intellectuel, religieux; patrimoine collectif, national, social; patrimoine d'une nation, d'un peuple.*

Aujourd'hui, comme l'indique *Bertrand COFFY*, « la tendance (demande sociale de patrimoine) fait que tous les liens avec le passé sont patrimonialisés⁵ ». Chaque objet ayant une empreinte temporelle et faisant référence à une époque historique ou culturelle d'un endroit, possède une dimension patrimoniale, et est le témoin d'une étape dans l'évolution du territoire et donc de l'homme. Il est le vecteur de l'identité entre les générations qui ont vécu sur un même territoire, le seul lien qui perdure, mais qui évolue à travers le temps⁶, si on se réfère à la définition de *Patrice BEGHAIN*. En ce sens, une population s'identifie à un espace de vie à partir de son patrimoine qui raconte son histoire et l'histoire de son territoire. Dans cette dialectique ressort l'importance de la transmission du patrimoine qui représente, dès lors, un ensemble de repères sociaux et culturels spécifiques au temps⁷, et par conséquent, un vecteur de l'identité entre les générations.

Thématique spécifique

Enfin, la notion du patrimoine s'est élargie pour couvrir à de nombreux domaines et de nombreuses disciplines (figure 01) : patrimoine culturel, patrimoine génétique, patrimoine industriel... etc.

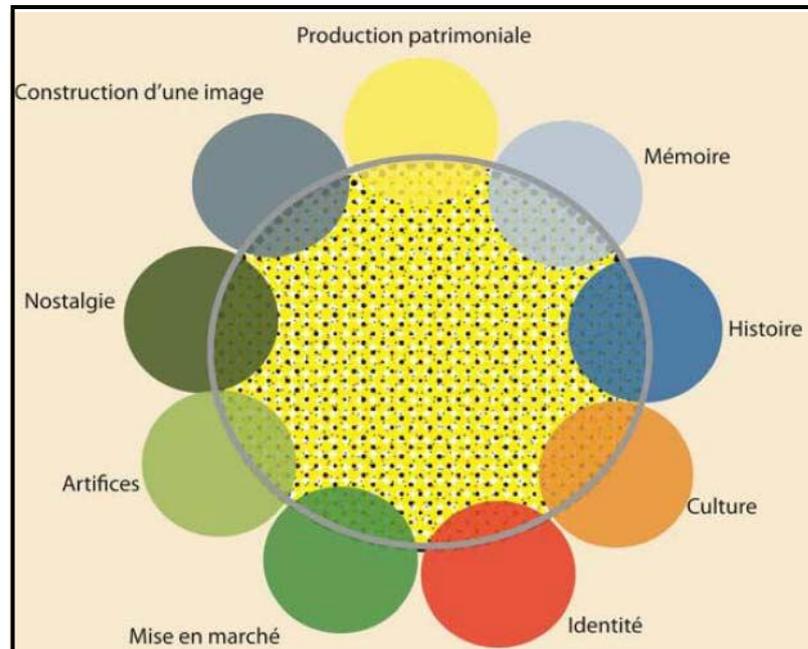


Figure. 23: La production patrimoniale.

Source : KHETTABI Lahcene

2.2. LES DIFFERANT TYPE DE PATRIMOINE

Cet héritage peut prendre plusieurs formes ; on distingue le patrimoine naturel, le patrimoine historique et le patrimoine culturel.

a) le patrimoine naturel

Tout ce qui fait la richesse et la diversité de la nature constitue le patrimoine naturel. Appartenant à l'ensemble des habitants de la Terre, il est formé par les ressources naturelles, comme l'air et l'eau, et par toutes les formes de vies animales et végétales présentes dans la nature (c'est la biodiversité). Il comprend aussi les montagnes, les volcans, les océans, les mers et les fleuves, les déserts, etc.

Très fragile, ce patrimoine est de plus en plus menacé. Pour le protéger, on crée par exemple des parcs nationaux et des réserves naturelles. Cependant, une grande partie des richesses existant à la surface de la Terre ne bénéficie d'aucune protection particulière.

Le développement des villes et des industries, la multiplication des automobiles et des déchets non recyclables ont un effet négatif sur sa préservation. Les problèmes de pollution et les catastrophes écologiques (comme les marées noires) ont fait comprendre aux hommes que certains éléments de leur environnement risquaient de disparaître à jamais. Déjà des espèces animales et végétales se sont éteintes et d'autres sont en danger. L'équilibre climatique lui aussi est menacé en raison du réchauffement de la planète. De nombreuses ressources naturelles, comme l'eau, peuvent s'épuiser.

Thématique spécifique

Les hommes sont responsables du patrimoine naturel qui leur a été légué. Leur devoir est de le respecter et d'en prendre soin. Ils devront sans doute changer leur manière de vivre pour réussir à laisser aux générations futures une planète qui a conservé toutes ses beautés et sa diversité.

b) le patrimoine historique

Le patrimoine historique est constitué de tout ce qui apporte un témoignage sur l'histoire d'un lieu ou d'un peuple. Chaque pays, chaque région, chaque groupe national ou ethnique à travers le monde possède donc un patrimoine historique qui lui est propre.

Le patrimoine historique s'illustre sous diverses formes. Par exemple, les écrits rassemblés au cours des siècles et qui témoignent d'événements historiques ou donnent des détails sur la vie quotidienne de nos ancêtres font partie de ce patrimoine. Tous ces textes et récits constituent une somme de documents que l'on nomme archives et qui font l'objet d'une conservation minutieuse.

Les objets de la vie courante sont à regrouper dans la même catégorie. Ils sont souvent l'unique trace de coutumes, d'activités ou de métiers disparus. Certains sont conservés dans des musées tandis que d'autres se transmettent au sein des familles de génération en génération. Toutes ces traces constituent des héritages importants pour comprendre et connaître notre histoire et celle de nos ancêtres.

Le patrimoine historique englobe également, en raison de leurs fonctions ou de leur lien précis avec certains événements de l'histoire, les monuments civils ou religieux. Malheureusement, comme pour les autres vestiges du passé, nombre d'entre eux ont disparus. Des mesures importantes (comme en France la loi Malraux de 1962) ont été prises pour tenter de les protéger et les garder en bon état. L'attachement de la population au patrimoine historique s'exprime chaque année depuis 1984 en France au travers des Journées du Patrimoine.

Certains monuments font également partie, en raison soit du type de leur architecture, soit de leur style ou du renom de leur architecte, du patrimoine culturel.

c) le patrimoine culturel

Le patrimoine culturel est constitué de toutes les œuvres artistiques mais aussi toutes les traditions issues de la culture populaire qui nous viennent des siècles passés.

Le patrimoine culturel d'un peuple représente une grande partie de son identité. Il fournit des références communes à un même groupe d'individus et renforce pour chacun le sentiment d'appartenance à ce groupe.

La langue parlée dans une région ou un pays est l'une des composantes principales de son patrimoine culturel. On range également dans cette catégorie de nombreux autres types d'expressions comme les hymnes nationaux, des chansons, des productions artisanales ou gastronomiques, des danses, des fêtes, des célébrations et tout ce qui appartient au folklore. Les contes et légendes populaires, mais aussi les poèmes et les œuvres des grands écrivains occupent une grande place au sein du patrimoine culturel. Celui-ci englobe également les œuvres architecturales mais aussi toutes les autres œuvres artistiques.

Thématique spécifique

Les bibliothèques et les musées sont chargés de la conservation d'un grand nombre de ces créations : manuscrits ou partitions originales, œuvres sculptées et peintes par les plus grands artistes y sont gardés avec le plus grand soin. Les éléments qui forment ce patrimoine appartiennent parfois à des particuliers. Eux aussi ont le devoir de les préserver et de les transmettre. Ils doivent créer et entretenir les conditions nécessaires à une bonne conservation et faire entreprendre des travaux de restauration lorsque cela s'impose.

La nécessité de préserver toutes les richesses transmises par les générations passées et la prise de conscience des dangers qui guettent cet héritage ont amené la Conférence générale de l'Unesco de Paris à établir, à partir de 1972, une liste d'éléments du patrimoine dont la survie doit être garantie : le patrimoine mondial de l'Unesco.

d) **Patrimoine architectural :**

le patrimoine architectural qui, outre l'architecture populaire, comprend désormais l'architecture vernaculaire³¹, ainsi que l'architecture et les ensembles ruraux, d'abord reconnus et protégés par les pays scandinaves qui, dès les années 1920, créèrent à cet effet les premiers musées de plein air. En France, ce patrimoine commence à être bien repéré et connu grâce aux travaux de l'ethnographie rurale. En revanche, et à l'encontre du patrimoine urbain, cet héritage rural demeure peu valorisé et, sauf sous une forme muséographique, d'ailleurs peu développée, il est insuffisamment protégé bien que les procédures relatives aux abords et aux sites puissent le concerner, et se trouve aujourd'hui menacé d'adultération et de disparition. En outre, dans de nombreux pays européens, se fait jour la volonté d'inclure dans le patrimoine l'architecture du XXe siècle. Mais la protection et la conservation de celle-ci posent de difficiles problèmes quant aux critères de choix des édifices retenus (intérêt typologique, technique, esthétique) et quant aux coûts de leur restauration ou de leur réutilisation

e) **Patrimoine urbain :**

Le patrimoine urbain qui comprend les tissus, prestigieux ou non, des villes et ensembles traditionnels préindustriels et du XIXe siècle, et tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés. La notion de patrimoine urbain a été proposée pour la première fois par G.Giovannoni³³. En France, sa reconnaissance tardive a été imposée avec difficulté par la loi Malraux sur les secteurs sauvegardés, qui fut, au premier chef, une réaction contre les rénovations massives des centres urbains entreprises à partir des années 1950, conformément à la doctrine des

Le patrimoine urbain qui comprend les tissus, prestigieux ou non, des villes et ensembles traditionnels préindustriels et du XIXe siècle, et tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés. La notion de patrimoine urbain a été proposée pour la première fois par G.Giovannoni³³. En France, sa reconnaissance tardive a été imposée avec difficulté par la loi Malraux sur les secteurs sauvegardés, qui fut, au premier chef, une réaction contre les rénovations massives des

Thématique spécifique

centres urbains entreprises à partir des années 1950, conformément à la doctrine des CIAM

Schématiquement, la reconnaissance du patrimoine urbain a été préparée et réalisée au cours de trois étapes qui se sont déroulées successivement dans trois pays différents, la Grande-Bretagne, l'Autriche et l'Italie et qu'on peut lier aux trois noms symboliques de Ruskin, Sitte et Giivannoni:

Tout d'abord, dès les années 1840, Ruskin découvre la valeur mémorial de l'architecture domestique à laquelle il accorde le même prix qu'à l'architecture monumentale. C'est à ce titre qu'il est le premier à s'élever contre les destructions opérées, sous l'impact de la révolution industrielle, dans les tissus traditionnels des villes européennes. Pour lui, la conservation de ces tissus est exigée par la piété due au travail des générations passées. Il n'admet pas la transformation de la ville européenne.

Ensuite, Camillo Sitte (1889), sensible, au contraire, à la nécessaire mutation des espaces traditionnels, conçoit, le premier, la ville et les quartiers anciens comme des ensembles « historiques » dont l'usage est périmé et qui, pour la vie moderne, n'ont plus d'intérêt que pour l'art et le savoir. Son étude minutieuse des tissus anciens est essentiellement motivée par l'espoir de découvrir des règles d'organisation esthétique de l'espace, transposables aux créations de l'urbanisme contemporain. L'objectif propre de Sitte n'était pas la préservation des espaces traditionnels. Cependant, ses analyses sont à l'origine d'une conservation muséale des villes historiques que traduit en partie la notion de « ville d'art et d'histoire ».

Enfin, Giivannoni assimile, en les dépassants, les deux démarches opposées de Ruskin et de Sitte. Dès 1913, dans un article qui anticipe son livre majeur de 1931, il substitue au concept d'architecture domestique celui, plus général, d'architecture mineure, fait de la ville historique un monument en soi, irréductible à la somme de ses parties, et surtout élabore une théorie qui réintroduit les tissus anciens dans la vie contemporaine en les intégrant dans les plans directeurs d'urbanisme et en les réservant à des usages adaptés à leur morphologie spécifique. Giivannoni a également développé une méthode de curetage (*diradamento*) des ensembles anciens et il est à l'origine de la loi italienne du 29 Juin 1939 sur les ensembles historiques.

De plus, Giivannoni avait aussi, le premier, mis l'accent sur la valeur sociale du patrimoine urbain ancien. Depuis, ses idées ont été reprises et appliquées en Italie, notamment par la ville de Bologne. Elles ont reçu une consécration à l'échelle internationale dans la Recommandation dite de Nairobi « concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine », adoptée par la Conférence générale de l'Unesco à Nairobi le 26 Novembre 1976

2.3. LE PATRIMOINE ET LA PATRIMONIALISATION:

Valeur De Patrimoine :

Du fait de son évolution, le concept du patrimoine a acquis une multitude de valeurs, qui elles aussi, ont fini par renvoyer aux faits culturels de la société. Rattachant au passé, mais aussi servant des usages actuels, il joue un rôle dans l'affermissement du sentiment d'identité. Par ailleurs, quand il a bénéficié d'une mise en valeur, le patrimoine peut voir s'accroître son pouvoir d'attraction démographique, touristique et économique, et devient de ce fait producteur de valeur dans le cadre d'un développement local.

Notion De Valeur :

La notion de valeur comporte plusieurs interprétations, et intéresse un grand nombre de disciplines (morale, philosophie, économie, etc ...). Elle connaît une multitude de définitions aussi variées que les disciplines qui s'y intéressent. La plus usuelle et la plus communément entendue est celle que nous définit le Petit Robert: « Qualité estimée par un jugement » la valeur d'un bien « est ce qui le rend digne d'intérêt. Elle se réfère à l'essence même du bien, Selon la commission des biens culturels du Québec, se basant sur les recherches du Getty Conservation Institute⁴⁰, la notion de la valeur est comprise... « *Comme un ensemble de caractéristiques ou qualités positives perçues dans des objets ou sites culturels par des individus ou groupes d'individus* ». Issue des rapports de recherche du Getty Conservation Institute. Cette nouvelle vision du patrimoine conditionne l'acquisition de la qualité de site patrimonial pour un site historique par sa soumission à un processus de sélection sur la base de jugements de valeurs particuliers à des groupes donnés. Les objets du patrimoine, selon cette vision, ne possèdent pas des valeurs intrinsèques, mais la ou les valeurs qu'on leur donne dépendent de l'appréciation portée sur eux par les communautés ou les spécialistes. c'est-à-dire, ce dont il témoigne »

Les Différent Type De Valeur :

C'est qu'au début de 20^{ème} siècle, et pour la première fois par A. Riegl , qui a établi un ensemble de valeurs pouvant se fractionner, selon Régis Bertholon, en deux grands groupes à savoir les valeurs du passé et les valeurs de contemporanéité.

- **Les valeurs du passé (valeurs de remémoration):**

C'est la capacité d'un monument à informer sur le passé ou à rappeler un souvenir, et ces valeurs englobent:

- **Valeur historique:** valeur attachée à l'intérêt que présente l'objet patrimonial en tant

que monument particulier dans l'évolution de la création humaine, que se soit relativement à son état originel, ou aux interventions ultérieures considérée comme historiques, appelé « valeur cognitive » par Choay; la valeur historique est d'autant plus importante si l'état de l'objet ou de l'œuvre est proche de l'état initial.

Thématique spécifique

- **Valeur d'ancienneté:** valeur attachée à la perception de l'objet ou de l'œuvre comme appartenant au passé. Toutes les caractéristiques telles que l'étrangeté de l'aspect, des matériaux, du dessin, de la forme, etc ... , mais aussi l'effet de dégradation naturelles pourront constituer le fondement de cette perception, et cette valeur n'existe plus quand l'œuvre est complètement détruite.
- **Valeur commémorative :** liée aux monuments intentionnels, destinés à garder un souvenir lié à un évènement, et pour cette raison, cette valeur admet l'acte de restauration permettant une pérennité de l'état originel.

Si le monument intentionnel est déchu de son caractère intentionnel, sa valeur commémorative peut se transformer en valeur historique et en valeur d'ancienneté.

- **les valeurs d'actualité (de contemporanéité):**

Ce sont des valeurs basées sur le fait que tout monument ou objet ou œuvre peut être considéré comme équivalent ou comparable à une création moderne, donc présenter les caractéristiques d'une création contemporaine non touchée par l'action destructrice de la nature, et elle comporte

- **Valeur utilitaire (d'usage):**

généralement cette valeur est liée à la conservation de la fonction attribuée à l'origine au monument, mais elle peut changer. Pour des exigences ou des raisons de mise aux normes actuelles, la valeur d'usage est souvent peu compatible avec la valeur historique. Mais, vu que l'usage peut faire durer l'objet patrimonial, la valeur utilitaire présente plus de compatibilité avec la valeur d'ancienneté.

- **Valeur d'art :**

Par cette valeur, on entend une valeur esthétique. Celle-ci se scinde en deux types selon A. Riegl qui sont :

- a) **Valeur de nouveauté :** Valeur attachée à un aspect fini, qui ne présente pas de signes

de dégradation et qui satisfait un vouloir artistique contemporain ou actuel.

- b) **Valeur de l'art relative:** Cette valeur est liée à l'appréciation des œuvres des générations passées. C'est une valeur attribué à un objet ou une œuvre qui peut correspondre au vouloir artistique moderne, du fait qu'elle dépende d'un point de vue qui est propre à une époque, a un lieu donné.

Evolution de concept de valeur :

L'extension du patrimoine, du monument à l'urbain, a donné lieu à des réinterprétations de ses valeurs ainsi qu'à la redéfinition de ses composants. Les valeurs esthétique, artistique et la valeur émotive se rejoignent en une même expérience du patrimoine : la signification sociale est ce qui définit désormais le rôle de la préservation comme moyen de protection de l'esthétique de la ville.

Thématique spécifique

La valeur historique, quant à elle, est beaucoup plus associée à la valeur informatrice des monuments, c'est-à-dire à la valeur cognitive: au-delà de la valeur esthétique, le patrimoine peut informer sur les progrès humains et l'évolution dans la recherche de nouvelles formes et technologie, de couleurs et de matériaux.

Pour ce qui est de la valeur commémorative d'un monument, son objectif est d'affirmer une identité, assurant le rôle de la construction d'une société dans sa relation à son passé, son appropriation ainsi que le processus d'identification à une histoire particulière : ceci associe au patrimoine dans ce cas une valeur pédagogique, qui constitue une assise essentielle à son rôle culturel.

La valeur utilitaire ou d'usage du patrimoine se rapporte à son utilisation pratique, qu'il soit monumental ou mineur : elle a trait aux conditions matérielles qui font durer son « habitabilité » ou son utilité dans l'ouvrage au quotidien, ou sa réaffectation. Elle se manifeste dans des actions plutôt pragmatiques, et particulièrement, comme valeur économique du patrimoine.

Chaque objet ou bien culturel peut présenter plusieurs valeurs à la fois. Ces valeurs, parce qu'elles dépendent d'un jugement spécifique et d'une appréciation, sont susceptibles de changer en fonction des perceptions différentes de ce bien culturel suivant les individus, les groupes, les sociétés mais également suivant les époques et les lieux. De cette manière, chacun peut avoir ses raisons de vouloir transmettre certain sens dont celui-ci est le porteur. C'est raison peuvent également varier dans le temps de sa conservation. Ces variations, en modifiant régulièrement l'aspect du bien culturel, entraînent généralement des interventions répétées dont chacune porte atteinte à son intégrité, à différents degrés.

La reconnaissance des valeurs d'un bien culturel, comme l'affirme R. Bertholon, est un trait qui caractérise la société qui conserve un bien culturel et non seulement ce bien culturel lui-même: c'est à acte culturel, au même titre que la conservation.

La reconnaissance de certaines valeurs liées aux objets patrimoniaux est dépendantes des appréciations possible de l'objet. Elles peuvent changer également en fonction des possibilités techniques de l'époque.

La patrimonialisation :

« La patrimonialisation pourrait ainsi s'interpréter comme un processus social par lequel les agents sociaux (ou acteurs si l'on préfère) légitimes entendent, par leur actions réciproques c'est à dire interdépendantes, conférer à un objet, à un espace (architectural, urbanistique ou paysager) ou une pratique sociale (langue, rite, mythe, etc.) un ensemble de propriété ou de « valeur » reconnues et partagées d'abord par les agents légitimés et ensuite transmises à l'ensemble des individus au travers des mécanisme d'institutionnalisation, individuels ou collectifs nécessaires à leur préservation, c'est-à-dire à leur légitimation durable dans une configuration sociale spécifique »

Le processus de patrimonialisation est directement lié à plusieurs dynamiques et qui doivent fonctionner d'une manière cohérente par l'action et le biais de différents acteurs dont l'état est le principal médiateur.

Thématique spécifique

Selon Xavier GREFFE¹³, le processus de patrimonialisation englobe généralement trois (03) critères :

- 1- La communication: elle a pour fonction de faire connaître l'objet patrimonial. Celui-ci prend sa dimension patrimoniale dès lors qu'il y a eu une prise de conscience de sa valeur culturelle ou naturelle.
- 2- La scientificité : un objet, par sa dimension patrimoniale, revêt un caractère scientifique pour ce qu'il représente comme valeurs dans une société, notamment lorsqu'il s'agit de biens représentatifs, uniques, voire irremplaçables.
- 3- L'économie: l'objet patrimonialisé peut alors revêtir une valeur économique. Sa disparition constituerait alors une perte économique pour la collectivité.

Lorsque ces différents critères se réunissent dans un même objet, ce dernier à une forte valeur patrimoniale. Cette valeur est relative au contexte culturel et aux spécificités environnementales de chaque lieu.

La patrimonialisation englobe à la fois les notions de continuité dans le temps et la transmission mais surtout la protection et la valorisation de l'objet patrimonial,

«nous sommes tous dépositaires de cet héritage à transmettre aux générations futures. A nous de trouver les moyens adaptés à notre époque qui nous permettront de continuer à le faire servir et à le faire aimer». Elle transite selon plusieurs auteurs tels que M. LAPLANTE par quatre (04) étapes importantes et qui sont :

- 1- *Elévation au niveau de symbole.*
- 2- *Consécration.*
- 3- *Mise en valeur.*

Tandis que d'autres auteurs tels que Pierre Antoine LANDEL cite sept (07) étapes importantes et qui sont :

- 1- L'abandon.
- 2- L'identification.
- 3- La protection.
- 4- La conservation.
- 5- La restauration.
- 6- L'exposition.
- 7- La mise en valeur.

Les étapes de patrimonialisation proposées par Hugues FRANCOIS, semblent les plus appropriées pour notre objet d'étude (figure 02), et qui selon lui commence tout d'abord par la *sélection* de l'objet patrimonial.

Ensuite, l'objet est classé ou sélectionné selon les argumentations qui correspondent le mieux à son type (naturel, bâtis...). Il s'agit de repérer et d'identifier le bien à travers un discours sur lequel justifier son choix, entraînant une modification de son statut.

Afin de pouvoir maintenir et transmettre le sens et la valeur du bien, il est nécessaire avant tout de le conserver. Dans cette étape apparaît alors, bien qu'implicitement, l'idée de vouloir transmettre le bien aux générations futures.

La mise en exposition de l'objet patrimonial est la façon la plus courante pour le transmettre au large public. Cette étape est essentielle pour la valorisation touristique et par la suite

Thématique spécifique

l'exploitation économique du bien. C'est à ce niveau que le patrimoine joue un rôle dans l'économie du pays et apporte une valeur supplémentaire.

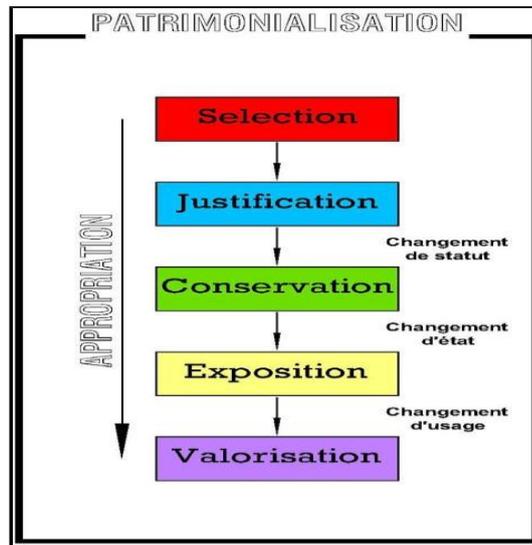


Figure. 24 : Les étapes de la patrimonialisation.

Source : FRANCOIS.H, HIRCZAK.M & SENIL.N¹⁸.

Enfin la valorisation d'un patrimoine est un phénomène complexe qui ne se contente pas seulement de démarche propre à l'exposition tel que l'aménagement et la promotion touristique des lieux, mais aussi et surtout de la sensibilisation de la population et son implication dans la conservation et le maintien de ce patrimoine

2.4. PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE PATRIMOINE :

La protection de patrimoine:

Les termes de *conservation*, *protection* et *préservation* sont souvent utilisés d'une manière indifférente pour décrire une action envers le patrimoine; or ils ont des sens très différents. La notion de conservation insiste plus sur le résultat, qui est l'absence de changement; celle de protection insiste beaucoup plus sur le moyen, la défense contre des agressions extérieures ; le terme de préservation est intermédiaire. La protection de patrimoine est plus qu'une simple expression réglementaire mais c'est le reflet d'une sensibilité culturelle exprimée par toute une panoplie de politique de protection, vision historique et une typologie des biens à classer.

En France à titre d'exemple, la loi du 02 mai 1930 ainsi que les textes modificatifs qui ont suivi, définissent cinq (05) critères avec les quels le champ de la protection patrimonial peut être appréhendé:

- sites « artistiques » : il s'agit des sites ou des monuments remarquables par leur qualité architecturale ou sculpturale, ainsi que par les œuvres qu'ils ont inspirées, qui, lorsqu'ils sont visités, incitent les gens à vouloir les protéger, grâce aux différents intérêts qu'ils révèlent. C'est la perception visuelle qui prime.
- sites « historiques » : vestiges archéologiques, lieux ou monuments rappelant un fait historique majeur, un homme important.

Thématique spécifique

- sites « scientifiques » : il s'agit des richesses appartenant au règne minéral, végétal ou animal. C'est sur ce critère que les préoccupations écologiques ou environnementales se fondent le plus souvent si on se réfère aux patrimoines mondiaux naturels de l'UNESCO.
- sites « légendaires » : à celui-ci se rattachent de vieilles traditions ou des souvenirs folkloriques.
- sites « pittoresques » : cette notion est celle dont l'aspect serait propre à fournir un sujet de tableau. Elle s'applique surtout à des ensembles: quartiers, villages, vallées, points de vue et paysages. Elle relève des émotions, des sensations provoquées.

D'autre part, l'UNESCO a déterminé ces critères de classement et de protection de patrimoine, car ces derniers sont restés relatifs à chaque état. Afin de lier au mieux l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la transmission aux générations futures du patrimoine culturel et naturel dit de valeur universelle exceptionnelle, les Etats membres de l'UNESCO ont adopté en 1972 la Convention du patrimoine mondial.

Mise en valeur de patrimoine :

Dans la valorisation du patrimoine, l'objectif est à la fois, la sauvegarde et la rentabilité immédiate. En général, la mise en valeur du patrimoine se compose de :

- Conservation du patrimoine.
- revitalisation du patrimoine, dont le but est d'attirer les touristes.
- La promotion du patrimoine par la construction de réseaux du patrimoine, les itinéraires et les circuits thématiques.

Pour le patrimoine matériel urbain, c'est la ville qui est responsable localement de la conservation, de la mise en valeur et de l'animation. Elle doit tout d'abord identifier ses ressources en patrimoine, ce qui lui permettra après de choisir les actions futures nécessaires dans le domaine patrimonial. Contrairement à ce que l'on pourrait habituellement penser, la mise en valeur du patrimoine ne se résume pas à sa conservation et son embellissement. Elle consiste aussi à lui donner de la valeur, au regard du public ou d'un point de vue économique.

La mise en valeur du patrimoine génère toujours des retombées positives, soit en contribuant à développer l'attractivité touristique d'une communauté, en lui permettant de faire valoir son identité et son authenticité, en améliorant la qualité de vie des citoyens et en renforçant leur sentiment de fierté et d'appartenance.

Il en ressort de ce qui précède que la conservation et la restauration sont les fondements de toute mise en valeur. D'ailleurs, la fédération française des professionnels de la conservation et de la restauration (FFCR)⁴⁴ a défini la conservation-restauration comme suit :

la conservation-restauration est une discipline qui se donne pour mission de sauvegarder la pérennité, le sens et l'intégrité matérielle des biens culturels au bénéfice des générations présentes et futures. Elle s'attache donc à mettre en œuvre tout ce qui est nécessaire pour transmettre notre patrimoine dans le meilleur état et dans les meilleures

Thématique spécifique

conditions possibles." Elle précise que "cette discipline regroupe des interventions bien spécifiques de sauvegarde d'un objet ou d'un monument dans le respect de sa signification à la fois culturelle, historique, esthétique, éthique et artistique. L'objectif d'une intervention de conservation-restauration n'est pas de remettre les biens culturels à neuf, mais bien de prolonger leur durée de vie dans ce qu'ils représentent comme liens entre les époques et les générations."

2.5 DIFFERANT MENACE SUR LE PATRIMOINE :

Parmi les risques et les menaces qui pèsent sur le patrimoine et qui peuvent contribuer à sa disparition, on distingue principalement les points suivants :

- La dégradation naturelle
- Le pillage
- Le piétinement et la sur-fréquentation
- L'urbanisation
- Le dépaysement
- La disparition du patrimoine immatériel
- La faible sensibilité aux valeurs patrimoniales

Parmi ces risques, certains sont le fait de la nature, d'autres sont le fait de l'homme. Ces derniers sont prépondérants, sont plus nuisibles et pour la plupart sont irréversibles. C'est pourquoi, le premier pas pour la préservation du patrimoine reste la sensibilisation de la population mais aussi celle des acteurs qui gèrent le patrimoine.

2.6. LES OUTILS ET INSTRUMENT DE PROTECTION DE PATRIMOINE :

Étant donné le risque de la perte définitive des valeurs de civilisation urbaines traditionnelles, l'objectif de sauvegarde fait appel à l'urgence de l'intervention, ce qui, par voie de conséquence, engagerait la responsabilité des citoyens et obligerait les pouvoirs publics à agir. La sauvegarde découle de nombre de protocoles dans le champ des connaissances d'une part, et dans l'ordre des arts, des sciences et des techniques d'autre part. La liste non exhaustive des protocoles se présente actuellement comme suit¹⁹ :

- identification
- entretien, protection, conservation
- restauration
- revitalisation, requalification
- réhabilitation
- rénovation
- mise en valeur et développement

Thématique spécifique

La manutention ordinaire et extraordinaire : La manutention ordinaire sous-entend l'opération de rénovation périodique des finitions superficielles des édifices et qui sont nécessaires pour maintenir en parfait état les installations. La manutention extraordinaire, elle se réfère à l'opération de rénovation ou de substitution de quelques parties de l'édifice, y compris la structure portante, sans altérer la consistance physique et la destination de l'usage.

La protection : C'est une action requise pour assurer les conditions de survie d'un monument, d'un site ou d'un ensemble historique. Et sur le point juridique en entend dire qu'il est fondée sur la législation et les normes d'aménagement, qui vise à assurer une défense contre tout traitement dangereux, à fournir des orientations pour une intervention appropriée et à instituer les sanctions correspondantes. La protection physique comprend l'addition de toits, d'abris, de couvertures, etc.

La rénovation urbaine: est une opération physique qui, sans modifier le caractère principal d'un quartier, constitue une intervention profonde sur le tissu urbain existant pouvant comporter la destruction d'immeuble vétuste et la reconstruction sur le même site, d'immeubles de même nature.

La réhabilitation: est une opération qui consiste en la modification d'un immeuble ou d'un groupe d'immeubles en vue de leur donner les commodités essentielles.

La restructuration : est une opération qui consiste en une intervention sur les voiries et les réseaux divers et une implantation de nouveaux équipements. Elle peut comporter une destruction partielle d'ilots et une modification des caractéristiques du quartier par des transferts d'activités de toute nature et la désaffectation des bâtiments en vue d'une autre utilisation.²⁰

La conservation : c'est l'ensemble des initiatives et opérations de récupération de la structure d'implantation visant la sauvegarde, le maintien et la continuité des objets présentant un intérêt du point de vue artistique, historico-urbanistique et socioéconomique.

L'action de conservation régularise les normes de la tutelle : actes juridiques de la protection des éventuels dommages dont le bien culturel serait exposé aux risques de dégradation.

La sauvegarde : opération qui postule la conservation qui va de la simple manutention à l'intervention de l'assainissement et de nouveaux aménagements. Cette opération exclut toute innovation provoquant un changement dans la nature même de la structure d'implantation, elle ne permet pas non plus d'altérer l'aspect de la consistance. Pour atteindre cet objectif, il faut opérer avec un minimum d'incidents sur la structure du centre historique.

La restauration : ensemble d'interventions techniques et scientifiques sur une partie d'édifice, un édifice ou un complexe d'édifices, au moyen d'un ensemble de travaux intenses pour le rétablissement de sa consistance physique et de la structure, l'adaptation d'un certain usage adéquat tout en maintenant les caractères fondamentaux de l'organisme existant.

La restauration immobilière: est une opération permettant la mise en valeur d'immeubles ou groupes d'immeubles présentant un intérêt architectural ou historique.

Thématique spécifique

La transformation : opération de restructuration interne de l'édifice, elle comporte une opération mixte de restauration de quelques parties d'édifices et la démolition et la reconstruction des autres parties. Ces transformations partielles s'opèrent tout en respectant la consistance et l'usage original.

La substitution et la restructuration : ces opérations consistent en l'élimination complète de l'ouvrage original en vue d'une substitution avec un autre élément de consistance à définir, identique ou différent de l'original.

Principaux organismes internationaux :

ICCROM

L'ICCROM est une organisation intergouvernementale (OIG) qui se consacre à la conservation du patrimoine culturel. Ses membres sont des états indépendants ayant déclaré leur adhésion à l'organisation. Il a été créé pour servir la communauté internationale représentée par ses Etats membres, dont le nombre dépasse actuellement les 132.

Il s'agit de la seule institution du genre à bénéficier d'un mandat à l'échelle mondiale ayant pour objectif la promotion de la conservation du patrimoine culturel, à la fois mobilier et immobilier, sous toutes ses formes.

L'ICCROM a pour ambition d'améliorer la qualité de la pratique de la conservation et d'accroître la sensibilisation du public à l'importance de préserver le patrimoine culturel.

L'ICCROM contribue à la conservation du patrimoine culturel dans le monde, aujourd'hui et pour le futur, à travers cinq grands domaines d'activité : la formation, l'information, la recherche, la coopération et la sensibilisation

ICOM

The International Council of Museum : Le Conseil international des musées est la principale organisation internationale représentant les musées et les professionnels des musées.

Depuis 1946, l'ICOM accompagne les acteurs de la communauté muséale dans la préservation, la conservation et la transmission des biens culturels. Le Conseil international des musées s'entoure de partenaires institutionnels pour mener de front cette mission.

L'ICOM se caractérise par une gouvernance mondiale hiérarchisée et inclusive. Il rassemble près de 30 000 membres et est organisé en Comités nationaux, qui représentent 137 pays et territoires, et Comités internationaux, rassemblant à travers le monde les experts des spécialités muséales.

ICOM-CC

Avec ses 21 groupes de travail, l'ICOM-CC constitue un forum unique où restaurateurs, scientifiques, conservateurs et autres professionnels travaillent à l'étude et au développement de la conservation et de l'examen des œuvres ayant une signification culturelle et historique. Les membres participent aux réunions internationales spécialisées et reçoivent les bulletins du Bureau et des groupes de travail ainsi que la publication Preprints qui paraît à l'occasion des réunions triennales. Plus de 1 000

Thématique spécifique

rapports professionnels ont été présentés et publiés par l'ICOM-CC au cours de ces dix dernières années.

ICOMOS :

L'ICOMOS se consacre à la conservation et à la protection des monuments, des ensembles et des sites du patrimoine culturel et à promouvoir la théorie, la méthodologie et la technologie appliquées à la conservation, la protection et la mise en valeur des monuments et des sites. Il constitue un réseau d'experts et bénéficie des échanges interdisciplinaires de ses membres qui comptent parmi eux des architectes, des historiens, des archéologues, des historiens de l'art, des géographes, des anthropologues, des ingénieurs et des urbanistes. Les membres de l'ICOMOS concourent à la préservation du patrimoine et au progrès des techniques de restauration et à l'élaboration de normes pour tous les biens du patrimoine culturel immobilier : bâtiments, villes historiques, jardins historiques, paysages culturels et sites archéologiques.

IFLA :

The International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA) : La fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (FIAB) est la principale organisation internationale représentant les intérêts des bibliothèques, des services d'information et de leurs usagers. Il existe au sein de la FIAB une section "Préservation et Conservation" concernée par la conservation du patrimoine documentaire mondial. Elle permet à toute bibliothèque d'échanger, de développer et de diffuser connaissances et expériences relatives à la conservation de ce patrimoine, quel qu'en soit le support. Cette section travaille en étroite collaboration avec le "Programme fondamental Préservation et conservation, PAC de la FIAB".

Principales Chartes Et Recommandations :

- 1965, Charte de Venise
- 1994, Document Nara sur l'Authenticité
- 2006, Code de déontologie de l'ICOM pour les musées
- 2008, ICOM-CC, Terminologie de la conservation-restauration du patrimoine culturel matériel

Législation mondiale de patrimoine culturel :

La Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, réunie à Paris du 17 octobre au 21 novembre 1972, en sa dix septième session, Constatant que le patrimoine culturel et le patrimoine naturel sont de plus en plus menacés de destruction non seulement par les causes traditionnelles de dégradation mais encore par l'évolution de la vie sociale et économique qui les aggrave par des phénomènes d'altération ou de destruction encore plus redoutables, Considérant que la dégradation ou la disparition d'un bien du patrimoine culturel et naturel constitue un appauvrissement néfaste du patrimoine de tous les peuples du

Thématique spécifique

monde, Considérant que la protection de ce patrimoine à l'échelon national reste souvent incomplète en raison de l'ampleur des moyens qu'elle nécessite et de l'insuffisance des ressources économiques, scientifiques et techniques du pays sur le territoire duquel se trouve le bien à sauvegarder, Rappelant que l'Acte constitutif de l'Organisation prévoit qu'elle aidera au maintien, à l'avancement et à la diffusion du savoir en veillant à la conservation et protection du patrimoine universel et en recommandant aux peuples intéressés des conventions internationales à cet effet, Considérant que les convention, recommandations et résolutions internationales existantes en faveur des biens culturels et naturels démontrent l'importance que présente, pour tous les peuples du monde, la sauvegarde de ces biens uniques et irremplaçables à quelque peuple qu'ils appartiennent, Considérant que certains biens du patrimoine culturel et naturel présentent un intérêt exceptionnel qui nécessite leur préservation en tant qu'élément du patrimoine mondial de l'humanité tout entière . Considérant que devant l'ampleur et la gravité des dangers nouveaux qui les menacent il incombe à la collectivité internationale tout entière de participer à la protection du patrimoine culturel et naturel de valeur universelle exceptionnelle, par l'octroi d'une assistance collective qui sans se substituer à l'action de l'État intéressé la complétera efficacement, Considérant qu'il est indispensable d'adopter à cet effet de nouvelles dispositions conventionnelles établissant un système efficace de protection collective du patrimoine culturel et naturel de valeur universelle exceptionnelle organisé d'une façon permanente et selon des méthodes scientifiques et modernes, Après avoir décidé lors de sa seizième session que cette question ferait l'objet d'une Convention internationale.

Législation algérienne de patrimoine culturel :

La référence juridique actuelle en matière de protection du patrimoine culturel est la Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

L'élément clé, à notre sens, de cette loi reste l'apparition de la notion de « biens culturels » composés de :

1. Biens culturels immobiliers

2. Biens culturels mobiliers, incluant les mêmes éléments et en définissant de nouveaux, d'une façon précise, par rapport à l'ordonnance 67-281.

3. Et, innovation majeure, Biens culturels immatériels.

Il y a eu notamment création des "secteurs sauvegardés" en plus de l'inscription sur l'inventaire supplémentaire et le classement, comme mesure de protection spécifique des biens culturels immobiliers.

Aussi, et d'une façon très brève, la loi a formulé de nouveaux entendements concernant le droit public et privé, fixé un nouveau cadre aux recherches archéologiques dans des limites plus vaste que celles définies pour les fouilles dans l'ordonnance 67-281, mis sur pied une procédure de financement des opérations d'intervention et de

Thématique spécifique

mise en valeur des biens culturels, mis-à-jour les sanctions et les peines pour les infractions.

D'une façon globale, la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine marque une étape d'affinement des notions, et d'établissement d'une conception détaillée du fait patrimonial ainsi que ses corollaires.

Cet affinement se traduit aussi, sur le plan exécutif, par une volonté de décentralisation, déconcentration et de création d'organes spécialisés et autonomes.

3. LE TOURISME :

Introduction:

Au fil des décennies, le tourisme a connu un essor continu et s'est diversifié de plus en plus. C'est ainsi que le tourisme est venu à occuper une place de choix dans beaucoup de pays. L'apport de ce secteur à la croissance n'est pas des moindres importances: c'est une source de revenus et de recettes en devises appréciables, mais également de grands gisements d'emploi potentiels.

Le tourisme est un moteur de développement économique dans quelques pays, mais il est générateur de grand nombre d'investissement sous forme de construction, conduisant ainsi à un développement urbain.

Dans ce premier chapitre nous mettrons l'accent sur les principaux concepts liés au tourisme et à l'urbanisation.

3.1. DEFINITION DE TOURISME :

Le tourisme peut être défini de diverses manières. En effet, selon l'Organisation Mondiale du Tourisme et la Commission des Statistiques des Nations Unies, le tourisme se définit comme suit :

a) Définition du tourisme selon (OMT)

L'organisation mondiale du tourisme, définit le tourisme comme étant un déplacement hors de son lieu de résidence habituel pour plus de 24 heures, mais moins de 4 mois, dans un but de loisirs, un but professionnel (tourisme d'affaires) ou un but sanitaire (tourisme de santé).

b) Définition de la Commission des Statistiques des Nations Unies

La Commission des Statistiques des Nations Unies, en 1993, précise la définition et caractérise le tourisme comme « un ensemble d'activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires ou pour d'autres motifs. »

De ces définitions, nous pouvons dire que « Le tourisme » est le fait de voyager dans, ou de parcourir pour son plaisir, un lieu autre que celui où l'on vit habituellement, ce qui peut impliquer la consommation d'une nuitée auprès d'un hôtelier et

Thématique spécifique

éventuellement la réservation de titre de transport. Initialement uniquement rattaché aux loisirs et à la santé, le tourisme englobe désormais l'ensemble des activités économiques auxquelles la personne fait appel lors d'un déplacement inhabituel (transports, hôtels, restaurants, bars, etc.)

Le touriste a été défini par la Commission des Statistiques des Nations Unies comme suit :

« Le visiteur, toute personne qui se rend dans un autre pays que celui où elle a son lieu de résidence habituelle, pour toute autre raison que celle d'y exercer une profession rémunérée dans le pays même »

3.2. EVOLUTION DE TOURISME :

Après avoir consulté divers sites internet qui traitent de la genèse du tourisme, nous avons pu résumer l'historique du tourisme dans ce qui suit :

a) La naissance du tourisme

Le tourisme existe depuis l'antiquité, depuis les premiers temps et les premières civilisations. Les grecs, les puniques, les phéniciens, les romains ou encore les pharaons avaient connu des déplacements d'une région à une autre pour plusieurs raisons (économiques, commerciales, curative ou encore de découverte)

De 776 avant J-C à 393 après J-C, les jeux olympiques apparaissent et conduisent à des déplacements collectifs, on assiste cependant à la mise en place de diverses infrastructures d'accueil (auberges et gîtes divers).

L'empire romain va développer ces traditions et la capitale Rome se dote d'une ceinture de villas et d'autres stations pour la pratique des loisirs.

Au 17^{ème} siècle les voyages se multiplient et les Anglais font preuve d'une grande mobilité, ils étaient les premiers à donner le nom « de grand tour » au voyage initiatique à leur éducation, le but était la rencontre des vestiges des civilisations redécouvertes et mises en valeur de la renaissance (les sites archéologiques grecs et romains).

Le mot « tourisme » apparaît pour la première fois en Angleterre à la fin du 18^{ème} siècle et son usage s'étend rapidement parmi les classes aisées et prend une nouvelle dimension, il tend son aire géographique et diversifie ses activités.

En France, le mot « touriste » apparaît pour la première fois dans le dictionnaire Littré en 1803 ; le touriste était défini, comme « un voyageur qui ne parcourt des pays étrangers que par curiosité et par désœuvrement- voyageurs Anglais en France, en Suisse et en Italie »¹ ; mais, qu'aux alentours de 1986 que les premières formes du tourisme moderne apparaissent, le tourisme de montagne, de thermalisme et le climatisme.

Au 19^{ème} siècle et dans la première moitié du 20^{ème} siècle, le tourisme connaît son réel développement, une filière économique se met progressivement en place et le tourisme se traduit par une multitude d'aménagement qui bouleverse le milieu local et crée de nouvelles dynamiques.

Thématique spécifique

Le tourisme demeure cependant longtemps limité aux aristocrates et aux bourgeois aisés, jusqu'à 1936, où les congés payés du front populaire et de la Sécurité Sociale permettent à des associations de tourisme social de donner aux stations thermales un nouvel élan.

La seconde guerre mondiale marque une rupture et c'est véritablement avec les années cinquante que le phénomène touristique amorcé va s'élargir et s'amplifier pour devenir une industrie touchant l'ensemble des rouages de la société.

b) Le tourisme aujourd'hui

Aujourd'hui le tourisme est devenu l'un des secteurs économiques à la croissance la plus rapide du monde ; d'après la dernière édition du Baromètre OMT du tourisme mondial, les arrivées de touristes internationaux sont augmentées de 4% en 2012 pour atteindre 1,035 milliard d'arrivées, avec 39 millions de touristes internationaux supplémentaires par rapport aux 996 millions enregistrés en 2011.

selon l'OMT, l'Europe est actuellement le premier marché générateur de touristes, émettant 55% des touristes internationaux, suivi de l'Asie-Pacifique (20%) et des Amériques (16%).

Les marchés d'origine du tourisme international demeurent très concentrés dans les pays industrialisés. Toutefois, en raison de l'augmentation du revenu disponible, beaucoup d'économies émergentes connaissent une croissance accélérée depuis quelques années.

3.3. LES TYPES DE TOURISME :

La typologie touristique est de plus en plus complexe. À l'origine, toutefois, elle se limita au tourisme saisonnier, balnéaire, religieux, urbain et rural. La complexité croissante du fonctionnement de la société conduisit à une diversification extraordinaire de l'offre touristique. La variété des espaces disponibles, la mobilité accentuée, la multiplicité des moyens de communication et de transport, la prolifération des formes de loisirs, l'éventail très large de catégories d'utilisateurs aboutissent à de très nombreuses formules de vacances.

Dans cette section nous allons définir les formes du tourisme les plus connues au monde, à savoir :

a) Le tourisme social :

Le tourisme social se réfère aux programmes, aux réalisations et aux actions qui visent à rendre effectifs le droit aux vacances et l'accessibilité au tourisme à tous les groupes de population, notamment les jeunes, les familles, les retraités, les personnes aux revenus modestes, les personnes à capacité physique restreinte, mais qui visent aussi la qualité de la relation entre les visiteurs et les communautés d'accueil.

Thématique spécifique

b) Le tourisme balnéaire :

Le tourisme balnéaire constitue la première forme touristique apparue et la forme la plus répandue dans le monde

Le charme des sites, le climat et la qualité de l'hébergement ont constitué des éléments initiaux du tourisme balnéaire illicite.

a) -Le tourisme urbain :

Sur le plan scientifique, le tourisme urbain a suscité l'intérêt de plusieurs chercheurs eu égard de l'évolution exponentielle des flux touristiques en destination des espaces urbains. Dans ce sens, les premiers écrits sur ce sujet portaient essentiellement sur les villes européennes au vu de l'héritage patrimonial et historique que recèlent les agglomérations du vieux continent. Toutefois, la crise des villes industrielles américaines a fait en sorte que le débat se déplace de l'autre côté de l'atlantique où le tourisme était perçu comme un facteur de régénération des villes en question. Les touristes sont attirés par la ville au regard de la concentration géographique des attractions et des facilités offertes sur le territoire urbain.

c) Le tourisme saharien

Le tourisme saharien qui est un tourisme de « recherche de sens », fondé en particulier sur les valeurs du nomadisme que le voyageur occidental tente de retrouver le temps d'une randonnée chamelière ou d'une visite d'un campement.

d) Le tourisme d'affaires :

La raison principale du tourisme d'affaires peut être la profession, la réunion, le congrès, les conférences, la foire, etc.

e) le tourisme de cure, de santé ou thermal :

Le tourisme de cure, de santé ou thermal tient essentiellement aux raisons de santé. Le thermalisme, c'est-à-dire l'exploitation et l'utilisation des eaux thermales à des fins émotifs est l'une des formes de tourisme de cure.

f) Le tourisme solidaire :

Selon L'UNAT (Union Nationale des Associations de Tourisme), Le tourisme solidaire regroupe les formes de tourisme alternatif qui mettent au centre du voyage l'homme et la rencontre et qui s'inscrivent dans une logique de développement des territoires ; ce type de tourisme se fonde sur : L'implication des populations locales dans les différentes phases du projet touristique, le respect de la personne, des cultures et de la nature et une répartition plus équitable des ressources.

g) Le tourisme durable (appelé aussi le tourisme équitable) :

Le tourisme durable consiste à appliquer les principes du développement durable à toutes les formes de tourisme. L'objectif est d'assurer aux populations locales vivant sur

Thématique spécifique

et aux alentours des lieux touristiques une part des revenus générés par ce secteur et de les impliquer totalement ou en partie dans la mise en place de ces activités.

Le tourisme culturel :

Le tourisme culturel est une forme de tourisme centré sur la culture, l'environnement culturel (incluant les paysages de la destination), les valeurs et les styles de vie, le patrimoine local, les arts plastiques et ceux du spectacle, les industries, les traditions et les ressources de loisirs de la communauté d'accueil. Il peut comprendre la participation à des événements culturels, des visites de musées et monuments et la rencontre avec des locaux. Il ne doit pas seulement être considéré comme une activité économique identifiable, mais plutôt comme englobant toutes les expériences vécues par les visiteurs d'une destination au-delà de leur univers de vie habituel; cette visite doit durer au moins une nuitée et moins d'un an. Le tourisme culturel peut prendre diverses formes, à l'exemple du tourisme religieux et le tourisme culinaire.

- a) **Le tourisme religieux** : Le tourisme religieux (appelé aussi appelé tourisme foi), est une forme de tourisme, où les gens voyagent individuellement ou en groupe de pèlerinage vers un lieu de dévotion, vers un endroit tenu sacré selon la religion.

La plus grande forme dans le monde du tourisme religieux de masse a lieu au pèlerinage annuel du Hadj à La Mecque, Arabie Saoudite, tandis que les modernes touristes religieux sont plus en mesure de visiter les villes saintes et des lieux saints dans le monde entier.

b) **Le tourisme culinaire**

Selon la sociologue américaine Lucy Long (1998), « le tourisme culinaire consiste à découvrir et explorer la culture et l'histoire (d'un lieu) à travers son alimentation et les activités qui lui sont liées, par la création d'expériences mémorables »

3.4.LES DIFFERENTS INSTRUMENT DE TOURISME :

La charte internationale de tourisme :

ICOMOS, qui est une organisation non-gouvernementale et qui représente le Conseil International des Monuments et des Sites dans le monde a adopté cette charte lors de sont 12 eme assemblé générale au Mexique en octobre 1999

Les objectifs de la charte du tourisme culturel sont :

- Encourager et faciliter le travail de ceux qui participent à la conservation et à la gestion du patrimoine afin de le rendre plus accessible aux communautés d'accueil et aux visiteurs.
- Encourager et faciliter le travail de l'industrie touristique pour promouvoir et gérer le tourisme dans le respect et la mise en valeur du patrimoine et des cultures vivantes des communautés d'accueil.

Thématique spécifique

- Encourager et faciliter le dialogue entre les responsables du patrimoine et ceux des industries du tourisme afin de mieux faire comprendre l'importance et la fragilité des ensembles patrimoniaux, des collections, des cultures vivantes dans le souci de les sauvegarder à long terme.
- Encourager ceux qui proposent des programmes et des politiques afin de développer des projets précis et mesurables, et des stratégies qui touchent à la présentation et l'interprétation des ensembles patrimoniaux et des activités culturelles dans le contexte de leur protection et de leur conservation. En outre,
 - La Charte encourage l'ensemble des initiatives de l'ICOMOS, des autres organisations internationales et des industries touristiques qui visent à améliorer les conditions de gestion et de conservation du patrimoine.
 - La Charte encourage les contributions de tous les responsables agissant dans les domaines du patrimoine et du tourisme et qui permettront d'atteindre ces objectifs.
 - La Charte encourage la réalisation de guides détaillés par les parties intéressées. Ces guides faciliteront l'application concrète des principes établis par la Charte dans le cadre d'interventions particulières et à la demande d'organisations et de communautés d'accueil spécifiques.

Principes de cette charte peuvent être résumés dans ce qui suit :

- La protection du patrimoine doit offrir des opportunités sérieuses et bien gérées aux membres des communautés d'accueil et aux visiteurs pour expérimenter et comprendre le patrimoine et la culture des différentes communautés.
- La relation entre le patrimoine et le tourisme est dynamique et doit dépasser les conflits de valeurs. Elle doit être gérée de manière durable au profit des générations actuelles et futures.
- Les opérations de mise en valeur des ensembles patrimoniaux doivent assurer aux visiteurs une expérience enrichissante et agréable.
- Les communautés d'accueil et les populations locales doivent participer aux programmes de mise en valeur touristique des sites patrimoniaux.
- Les activités de tourisme et de protection du patrimoine doivent bénéficier aux communautés d'accueil.
 - Les programmes de promotion touristique doivent protéger et valoriser les caractéristiques du patrimoine naturel et culturel.

4.PATRIMOINE ET TOURISME :

4.1 Relation entre le patrimoine et le tourisme :

La discipline qui a le plus fréquemment abordé la relation entre le patrimoine et le tourisme est la géographie. Celle-ci a souvent étudié la question sous la perspective de ses relations avec l'espace (Lazzarotti, 2010 : 12). Pour certains auteurs, le patrimoine représente une ressource majeure pour le développement des territoires, en particulier des milieux urbains et littoraux, s'effectuant, entre autres, par la mise en tourisme tant dans les milieux ruraux qu'urbains (Bridonneau, 2011; Despiney, 2011 ; Vemières,

Thématique spécifique

2011) qui pourra s'inscrire dans un processus de production de services ou de biens (Crevoisier et Kebir, 2004) et de développement local à long terme. Comme l'avancent Yves Bonard et Romain Felli (2008), la valorisation du patrimoine de ces milieux constitue un volet stratégique essentiel, puisque des quartiers entiers font désormais l'objet d'embellissement pour en augmenter l'attractivité. Ces auteurs démontrent que la notion de patrimoine, dans un contexte urbain, peut être associée à deux tendances, l'une qui insiste sur la valeur symbolique et culturelle du patrimoine, l'autre qui met l'accent sur la production du patrimoine dans une perspective de valorisation marchande, principalement dans l'optique du développement touristique.

D'autres auteurs abondent dans le même sens. Rachel Linossier et ses collaborateurs (2004 : 4) ajoutent que la représentation qu'ont les nombreux acteurs de la ville conditionne la manière dont les processus de renouvellement s'opèrent sur les différents espaces. Dans cette perspective, ces auteurs nous font comprendre que certains territoires font l'objet d'un consensus quasiment général de la part des acteurs de la ville, tant au niveau de la conservation que de la valorisation de leur patrimoine. D'autres territoires, à l'opposé, sont caractérisés par un très fort désaccord entre les acteurs quant au potentiel de leur patrimoine urbain ou à la manière dont celui-ci pourrait être protégé et valorisé. Ces mêmes auteurs donnent en exemple le tourisme comme étant un facteur augmentant les possibilités de conflits d'usages (Linossier et al, 2004:7). Dans ce contexte, il est nécessaire de mieux comprendre les perceptions des différentes parties prenantes face au développement touristique d'un milieu patrimonial littoral afin de diminuer les conflits d'usage. Il est intéressant de constater qu'un travail peut être effectué afin d'encourager le développement touristique tout en préservant un certain cadre de vie.

La relation entre le patrimoine et le tourisme est aussi perçue comme un dialogue. Cette nature «dialogique» est abordée par Lazzarotti. Celui-ci a d'ailleurs voué une bonne partie de ses recherches à la relation entre le patrimoine et le tourisme. Il s'applique à étudier ces deux sujets conjointement, tant par leurs interactions que dans leurs inclusions, en explorant les possibilités d'envisager l'un à travers l'autre et réciproquement (Lazzarotti, 2001; 2003 ; 2010). Il soutient la définition avancée par

Edgar Morin qui voit cette relation s'établir à la manière d'une dialogique. Morin désigne ainsi une «unité complexe entre deux logiques, entités ou instances complémentaires, concurrentes et antagonistes qui se nourrissent l'une de l'autre, se complètent, mais aussi s'opposent et se combattent » (Morin, 2001, cité dans Lazzarotti, 2010: 73). Selon le géographe, le patrimoine et le tourisme amènent à la complémentarité de l'un et voient l'anticipation de l'autre, voire son appel. Ainsi, il est nécessaire de comprendre que le processus de transformation de l'espace ne peut être terminé que dans l'agencement des deux phénomènes (Lazzarotti, 2010 : 130). Bref, l'un et l'autre se complètent pour donner au territoire habité des valeurs économiques et de rencontre.

Au contraire de Lazzarotti, certains auteurs se demandent si le patrimoine est encore soluble dans le tourisme, estimant qu'il existe une rupture entre les deux éléments. Luc Noppen et Lucie K. Morisset (2003) expliquent : Depuis la troisième vague de

Thématique spécifique

consécration patrimoniale, les exploitants touristiques entretiennent une certaine circonspection à l'égard du patrimoine et préfèrent fuir tout objet potentiel de contestation organisée. Sans compter les effets économiques de cette touristification interne, le phénomène de représentation de soi qui affleure ici révèle le second écueil, voué celui-là au patrimoine, voire au sens que nous voulons donner à notre avenir collectif. Latente dans l'invention du «patrimoine de proximité», la forclusion du regard de l'Autre emprisonne le patrimoine dans un passé dont nous nous détachons davantage chaque jour.

Ainsi, la relation entre le patrimoine et le tourisme n'est plus perçue comme quelque chose de viable. En ce sens, il sera intéressant d'analyser les perceptions des groupes de sauvegarde face au développement touristique en milieu urbain littoral et patrimonial afin de voir si ces acteurs perçoivent le tourisme comme quelque chose de viable. Il est pertinent de considérer cet aspect pour comprendre davantage le phénomène.

La sociologie européenne a également traité des concepts de patrimoine et de tourisme. Valéry Patin aborde les multiples facettes du tourisme culturel en l'étayant par de nombreux exemples et données statistiques. Il explique notamment les caractéristiques de l'offre culturelle, les comportements et les connaissances des publics. En 2005 et 2012, Patin expose comment le tourisme, objet de surexploitation et quelquefois dépossédé de sa signification culturelle, n'est pas sans risques pour le patrimoine. Il explique que, face à ces dangers, de nouvelles procédures ont été élaborées. Il est donc possible de protéger plus efficacement les biens culturels et naturels en favorisant aussi les retombées économiques des usages touristiques, notamment les mises en réseaux, les chartes d'éthique, les plans de gestion des sites, la régulation des fréquentations ou une meilleure intégration des populations locales aux actions de valorisation.

Une nouvelle tangente transparaît à travers les recherches récentes concernant la relation entre le patrimoine et le tourisme, principalement dans les sites du patrimoine mondial. En effet, un collectif publié en 2012, sous la direction de Laurent Bourdeau, Maria Gravari-Barbas et Mike Robinson, propose un changement de paradigme dans l'étude de la valorisation touristique des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO; Plutôt que de considérer le tourisme comme un phénomène exogène suscité par des forces extérieures aux sites du Patrimoine mondial, il convient de le cerner comme un phénomène qui émerge, de manière endogène, par la nature même du patrimoine mondial et du rôle que celui-ci est appelé à jouer aujourd'hui à l'échelle mondiale et dans le contexte des pratiques et valeurs partagées par un nombre croissant d'individus. (Bourdeau et al., 2012 : 12)

4.2. AVANTAGES ET INCONVENIENTS DE TOURISME POUR LE PATRIMOINE :

Le tourisme est généralement perçu comme un élément essentiel à la vitalité économique de la ville. Afin d'en apprendre davantage sur leur perception, un aperçu indispensable sur les avantages et les désavantages du tourisme pour le patrimoine?

Thématique spécifique

Les avantages :

Si l'association du patrimoine et du tourisme est quelquefois moins mise de l'avant, il n'en reste pas moins qu'elle peut se réaliser. Dans les exemples avantageux que donnent les groupes, le tourisme et le patrimoine s'alimentent réciproquement.

le tourisme permet d'apporter des revenus nécessaires au maintien et à restauration des bâtiments.

De plus, le tourisme pourrait servir de porte-parole afin d'attirer l'attention sur certains bâtiments et sites historiques.

patrimoine apporte aussi au tourisme, car il constitue la principale attraction de la ville. Ainsi, il serait possible de parler d'inclusion réciproque (Lazzaro ti, 2003 : 98), puisqu'il y aurait du tourisme dans le patrimoine et du patrimoine dans le tourisme.

- le tourisme aide à la notoriété du milieu et à l'entretien des bâtiments, du moins à l'extérieur.
- le tourisme est primordial et favorise le rayonnement de la ville. Les redevances sont nécessaires pour y faire des rénovations et l'entretenir
- Il est d'avis qui faudrait élargir les zones touristiques du secteur afin que le tourisme aide à la protection de certains sites.
- le tourisme, principalement culturel, peut aider à sauvegarder et à mettre en valeur le patrimoine. Toutefois, on estime qu'il y a encore du travail à réaliser afin de sensibiliser les gens et de faire comprendre l'importance du tourisme culturel tant pour l'économie du pays que pour son patrimoine.
- le patrimoine est beaucoup plus bénéfique au tourisme que le tourisme peut l'être au patrimoine. Ce dernier est le caractère singulier de l'Algérie que nous ne pouvons retrouver nulle part ailleurs.

Les inconvénients :

Les groupes de sauvegarde du patrimoine n'ont pas fait qu'amener des aspects positifs du tourisme pour le patrimoine. En fait, les désavantages sont beaucoup plus nombreux selon eux. Plusieurs antagonistes au tourisme s'opposent contre la sur-fréquentation touristique qui détruirait le principal attrait d'un site, soit la qualité du lieu (Lazzarotti, 2003: 93).

La majorité des groupes rencontrés expriment leurs craintes envers la transformation et la qualité du lieu à cause du tourisme. Ils expliquent que la population locale se fait déposséder en ce sens où le tourisme transforme le secteur en avantageant les touristes. Une grave conséquence serait que le pays devienne un faux décor fabriqué pour les visiteurs et non adapté aux besoins de la population locale.

l'inconvénient majeur du tourisme serait de chasser les habitants du quartier. Il soutient aussi que le manque de sensibilité envers le patrimoine dont fait preuve le développement touristique enlève l'essence du secteur.

Thématique spécifique

Cette concentration touristique est une menace pour le secteur. Il y a une plus grande pollution, sans oublier la disparition des commerces de proximité et des résidents à plein temps

le patrimoine doit être approprié par la collectivité pour que l'on puisse parler de «patrimoine ». Or, les touristes, n'étant que de passage, ne font pas partie de cette collectivité. Donc, il y a bien souvent des oppositions entre l'aspect touristique et ceux de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine. les deux peuvent se nourrir mutuellement, Et à l'opposé, le patrimoine ne doit pas travailler en fonction des touristes, mais en fonction de la collectivité, de ceux qui y habitent, ceux qui se l'approprient au quotidien

il faut maintenir un équilibre entre le patrimoine et le tourisme et il n'est pas certain que le secteur ait encore atteint cet équilibre.

le constat: lorsqu'il est question de faire des profits et de faire rouler l'économie, il est facile de modifier le patrimoine pour soutirer l'argent aux touristes

la difficulté à se stationner et à rentrer chez soi pour les résidents de la rue.

4.3. RELATION ENTRE LE PATRIMOINE ET LE TOURISME EN ALGERIE :

La relation entre le patrimoine et le tourisme est une problématique peu traitée. Cela invite à son approfondissement et appelle à la réalisation de plusieurs projets de recherche .La relation entre le patrimoine et le tourisme en Algérie a été quelque peu abordée à la fin des années 1980 et relancée en 2010. Dans les articles recensés, les auteurs proposent une réflexion sur l'évolution des exigences de la clientèle touristique et sur la vision récente du patrimoine Algérois, dans un contexte où celui-ci devient un facteur d'attractivité grandissant auprès des touristes. Il est donc important de retenir que l'intégration du tourisme et du patrimoine doit prendre en compte la conservation et le potentiel des bâtiments existants, tout en portant une attention particulière aux répercussions de la pollution visuelle et physique qu'une mauvaise gestion du tourisme pourrait entraîner.

La prise de conscience nationale de l'enjeu du développement touristique en tant que vecteur de développement économique et social impose la nécessité de se doter d'un cadre stratégique de référence et d'une vision à l'horizon 2030, appuyée sur des objectifs contenus dans le présent Schéma, objet du débat actuel. Le Schéma d'aménagement touristique, « le SDAT » est une composante du SNAT 2025, prévu par la loi 02-01 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement du territoire et du développement durable; il n'est ni une branche ni un secteur d'activités, c'est une industrie jeune, qui comble la promotion du tourisme et environnement.

La relation entre le patrimoine et le tourisme est aussi approchée sous l'angle de l'identité nationale. La notion de patrimoine est en effet fondamentalement pluridisciplinaire et est traitée sous des angles très diversifiés.

Quant au tourisme, la voie pour le faire reconnaître comme une discipline scientifique à part entière est bien entamée, mais nécessite encore des efforts. En effet, le tourisme s'impose comme un élément important et nécessaire à l'économie au niveau des services et comme outil stratégique de développement. De plus, le corps de connaissances a

Thématique spécifique

augmenté de façon considérable en raison de la multiplication des chaires de recherches, des colloques, des ouvrages scientifiques, des revues, des programmes universitaires, etc. Néanmoins, comme le fait ressortir Boualem Kadri (2008a : 2), le caractère scientifique du tourisme comporte deux handicaps importants :

une fragmentation dans la recherche en tourisme (diversité de disciplines et d'acteurs);
une absence de consensus autour d'une définition « académique » du tourisme et de son statut scientifique.

Les positions sont divisées en ce qui touche le statut du tourisme. La communauté scientifique se divise en deux camps : ceux qui estiment que le tourisme nécessite un statut disciplinaire et scientifique distinct et ceux qui croient que le tourisme est un champ d'études «qui n'a pas l'envergure épistémologique d'une discipline et d'une science » (Kadri, 2008b : 2). Autre obstacle, la science du tourisme est dévalorisée par une image péjorative et réductrice collée au tourisme et au touriste.

Le patrimoine et le tourisme font donc face à de multiples transformations sur le plan scientifique. Malgré une évolution sur le plan théorique et un développement des écrits et des activités universitaires, il est difficile d'obtenir un consensus au sein de la communauté scientifique.

5.CAS GENERAL :

5.1 Exemple de réhabilitation du centre historique de Barcelone (Ciutat Vella) :

À partir du début des années 1980, face à la « crise urbaine » (Lévy, 2003) qui le touchait et dans un contexte de retour à la démocratie, le centre ancien de Barcelone (qui correspond au district de « Ciutat Vella », ou « Vieille Ville » en catalan) a fait l'objet d'une politique publique de réhabilitation particulièrement énergique. Nous parlerons de « récupération » pour désigner cette revitalisation urbanistique, démographique, économique, et symbolique des quartiers anciens de la capitale catalane. Comme le rappelle Alain Bourdin, les « mots » de la réhabilitation sont très nombreux mais rarement neutres (Bourdin, 1984). Le terme de « récupération » désigne d'abord le réinvestissement du quartier par les politiques de réhabilitation urbaine, mais sans préjuger des moyens mis en œuvre, de la rénovation ou démolition/reconstruction à la réhabilitation, avec toute la gamme des possibles entre les deux. Ensuite, il renvoie au réinvestissement socio-économique et culturel des quartiers anciens par les classes moyennes ou aisées, sans préjuger non plus des modalités de ce retour (gentrification, spéculation immobilière). Enfin, le terme de « récupération » vise à prendre en compte la dimension symbolique de la requalification des espaces centraux. La revitalisation du centre ancien de Barcelone s'inscrit en effet dans une volonté, au début des années 1980, aussi bien de la part des mouvements sociaux urbains que de la nouvelle équipe municipale, de « récupérer » l'initiative de l'action urbanistique et de réinvestir des secteurs malmenés par les politiques d'urbanisme de la période franquiste.

Thématique spécifique

De 1979 à 1983, ce sont surtout des petits projets de places publiques qui ont été réalisés, en priorité dans les quartiers populaires les moins bien équipés. Le deuxième mandat, de 1983 à 1987, a été celui où tous les districts ont été dotés d'au moins un parc urbain.



Figure 25 : représente bâtiment media TICbdu projet 22@ au niveau du quartier Poblenou,

Source : http://www.cartierdelinnovation_debarcelone.com



Figure 26 : représente le marché de Santa Catarina, nouveau foyer de remise en valeur du quartier historique de Ciutat Vella,

Tout en poursuivant la réalisation de petits projets ponctuels, on a commencé à entreprendre des opérations à l'échelle intermédiaire, dont la portée restructurante était plus considérable ; hormis les parcs urbains, les projets de voies civiques ont été lancés à cette période. Par contre, dès 1987, la continuation des projets dans les quartiers comprend tout à la fois des places, des jardins, des voies civiques ; dans l'est de la ville, quelques parcs urbains s'y ajoutent. A cette période, les projets s'adressant aux quartiers continuent à être réalisés,

En parallèle avec le lancement des projets à l'échelle de la ville arrimés à l'aventure olympique, qui contribueront également au rééquilibrage de la dotation des quartiers en équipements et espaces publics.

De nombreux projets d'équipements collectifs ont été lancés dès le premier mandat. En 1987, la répartition des réalisations met en évidence la réponse donnée en priorité aux carences importantes en écoles et équipements sportifs qui existaient dans les quartiers populaires du nord-est de la ville. Parmi ces équipements, il faut signaler un type nouveau, le « centre civique », qui viendra appuyer les efforts communautaires des « maisons de quartier » déjà en place. Entre 1983 et 1987, la municipalité a commencé à développer son projet de décentralisation vers les quartiers, et les centres civiques en ont été la première réalisation concrète. Équipements multifonctionnels, seize de ces centres ont été mis en place dans les districts. Ils regroupent différents types d'activités communautaires et sont disponibles pour les réunions des groupes agissant dans les quartiers.

Thématique spécifique

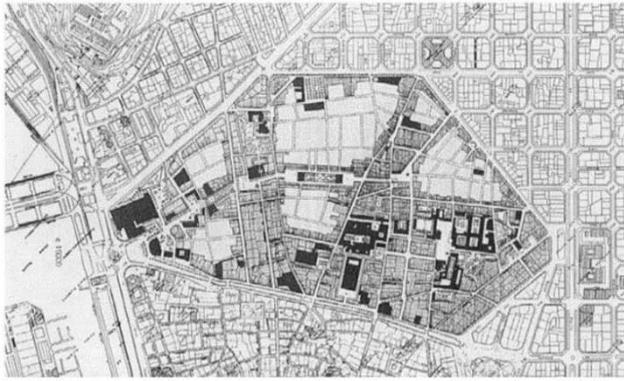


Figure 27 : Nouveaux édifices municipaux, 1980-1987 (écoles, centres civiques, administration, etc.)

Source : livre *barcelone ou comment refaire une ville*
Auteur Béatrice Sokoloff



Figure 28 : Réhabilitation du R aval En noir : patrimoine à réhabiliter. En blanc : zones dégradées à rénover.

Source : livre *barcelone ou comment refaire une ville*

Axées sur la participation civique et la culture, leurs activités sont très variées (formation des adultes, cours de langues, notamment de catalan, d'arts plastiques, de danse ; activités artisanales ; conférences, spectacles, expositions). Ils accueillent aussi des fêtes populaires, des réunions politiques ou communautaires. Dans certains cas, ils abritent une maison de jeunes, des services sociaux, des services communautaires.

Plusieurs de ces centres civiques ont été installés dans des bâtiments à caractère patrimonial, transformés, rénovés, voire agrandis pour ces nouveaux usages. Au-delà des services qu'ils offrent, ces centres sont devenus des lieux très animés de rassemblement civique et d'identification aux quartiers. Le patrimoine est un autre élément physique de la ville qui possède une charge symbolique et qui a fait l'objet d'une attention particulière à Barcelone. Dans tous les districts, on retrouve des exemples de réhabilitation et de transformation à des fins civiques et culturelles de bâtiments d'époques et d'usages variés (palais, bâtiments publics ou privés construits par des architectes importants, couvents, églises, anciens marchés, bâtiments industriels classés). Le plus grand nombre de projets se concentrent cependant dans la Vieille Ville, les noyaux anciens et l'Eixample. Le siège institutionnel de chaque district (mis en place par le processus de décentralisation politique) est très souvent un bâtiment significatif rénové. La requalification de l'image de la ville, par petites touches, s'exprime également dans les efforts visant l'amélioration et la protection du paysage urbain. Une campagne, lancée en 1985, diffusée avec le concours de personnalités bien connues du public, a eu des résultats importants. La restauration et le nettoyage de façades, le traitement esthétique de murs mitoyens ou aveugles, l'affichage commercial sur rue, la transformation des cours en jardin et même l'amélioration de l'équipement sanitaire des bars et autres lieux publics ont fait l'objet d'interventions ponctuelles un peu partout sur le territoire de la ville. Le succès des premières campagnes a débouché à plus long terme sur des programmes de partenariat entre la Ville et des compagnies privées dont les commandites, au début des années 1990, se montaient à un total de 20 millions de dollars ; ces collaborations ont permis le nettoyage et la réhabilitation de nombreux bâtiments emblématiques de Barcelone, tels l'Arc de Triomphe, l'église

Thématique spécifique

de la Mercè, la Pedrera et la Casa Amattler (oeuvres de Gaudí), les fontaines du Parc de la Ciutadella, et bien d'autres.



Image : représente l'ancienne usine de coton reconvertis en Musée Can Farnis au quartier Poblenou.

Source: <http://www.barcelonfriches.com>

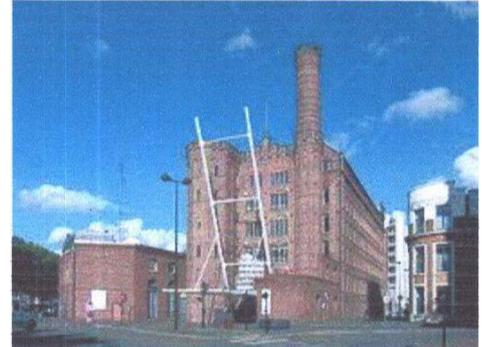


Image: représente l'ancienne usine de coton reconvertis en Musée Can Farnis au quartier Poblenou.

Source : <http://www.canfellpa.com>

Figure 29 : Illustration de reconversions de friches industrielles à Poblenou

En parallèle, et à la fin du 19^{ème} siècle, le quartier El Poblenou s'y retrouvait avec beaucoup de friches d'usines et de fabriques de textiles, notamment de grandes cheminées et un château d'eau qui survit jusqu'à nos jours. En l'an 2000, la mairie de Barcelone prend la décision de la nécessité de réaménager l'ancienne zone industrielle de Poblenou (22a), afin d'en faire de lui un nouveau pôle d'activité et d'innovation.

Le projet a transformé une partie du passé industriel de Barcelone en espaces d'innovation technologique. Ce plan avait également pour objectif de protéger le riche patrimoine industriel concentré dans le quartier, créant un environnement unique, mêlant tradition et innovation. Afin de favoriser le processus de récupération des symboles de la mémoire industrielle de Poblenou.

Malgré la proximité du quartier Poblenou de la mer, le programme n'a pas été pensé de telle sorte à intégrer les spécificités littorales dans le quartier ou la création d'une connexion ville-mer. La stratégie du projet consiste à faire du quartier un pôle d'affaire, basé sur le développement technologique et l'innovation comme facteur d'attractivité

Thématique spécifique

Le village de sidi Boussaid :

Sidi Bou Saïd, Sidi Bou pour les habitués, est un village situé à une vingtaine de kilomètres au nord de Tunis, sur une colline de 129 m d'altitude limitée au nord-est et au sud-est par la mer méditerranéenne, au sud-ouest par la commune de Carthage et au nord-ouest par celle de La Marsa.

La colline surplombe la baie de Tunis. Le village, qui reçoit son nom en 1893 lorsqu'il devient le siège d'une municipalité, fait parti du parc culturel et archéologique de Carthage-Sidi Bou Saïd qui couvre 600 hectares. Le village possède une superficie de 164 hectares et accueille plus de 5000 habitants. La surface totale de la commune est de 217 hectares dont la moitié est couverte d'espaces verts (pin, eucalyptus,..). En période estivale (avant la révolution du Jasmin), les visiteurs pouvaient atteindre le nombre de 100 000 par jour.

Le village traditionnel se situe au sommet de la colline. Il s'est construit autour de la Mosquée-Zaouïa depuis la fin du XVIII^{ème} siècle avec des demeures de villégiature estivale et, depuis la fin du XIX^{ème} siècle, il est le lieu de rendez vous de nombreux intellectuels et artistes, dont le Baron Rodolphe d'Erlanger (peintre, esthète et musicologue). L'architecture du village est dans un style arabo-andalou, ses couleurs spécifiques sont le blanc et le bleu.

Sidi Bou Saïd est un village d'exception figurant dans la liste du patrimoine mondial dressée par l'UNESCO sous le nom de parc culturel et archéologique de Carthage-Sidi Bou Saïd. Le village possède un patrimoine matériel, immatériel et naturel spécifique et exceptionnel de grande importance avec son architecture arabo-andalouse, ses portes cloutées, son aura soufi ... qu'il est important de préserver tout en le rendant compatible et équilibré avec les dynamiques touristiques et la fonction résidentielle. Sidi Bou Saïd est à la fois le nom d'un saint et un espace géographique avec une histoire propre. C'est également un lieu de sépulture, de recueils, d'histoire, d'inspiration artistique (musique, peinture, poésie), de culture, d'architecture arabo-andalouse, de nature et de loisirs ...

La ville de Sidi Bou Saïd est en elle-même un patrimoine. Il s'agit d'une ville au carrefour du religieux, du culturel, du traditionnel, de l'ouverture, de l'innovation ... une synthèse entre l'oriental et l'occidental. Par ailleurs, la forte identité qu'elle dégage peut parfois la mettre en péril ou au contraire en faire un fort symbole de résistance.

Les différentes implications de la prise de conscience tant au niveau national qu'international :

Tout le village, en particulier le complexe Mosquée-Zaouïa et le phare, portent les traces de leur histoire à travers le temps. Il est donc important de les préserver dans leur intégrité mais de ne pas les enterrer dans une situation statique qui leur serait néfaste.

Thématique spécifique

1- Au niveau national :

En 1920, un décret fût promulgué. Ce dernier stipule la création d'un Comité consultatif des monuments historiques dont le rôle est de « donner son avis sur l'existence, le classement, la conservation et la mise en valeur des monuments historiques de Tunisie ». Dès les années 1990, de nombreux bâtiments non antiques ont été classés. Le palais *Nejma Ezzahra* de Sidi Bou Saïd est le premier monument non antique classé (il date du protectorat). Son classement, en 1989, sera suivi de beaucoup d'autres comme par exemple le palais de Justice de Tunis. Ceci montre une attitude de l'État qui attache désormais plus d'importance à son patrimoine qu'à la connotation idéologique qui y est associée : le colonialisme. Ces classements ont lieu quelques années avant que la Loi n°94-35 du 24 février 1994 relative au Code du Patrimoine Archéologique, Historique et des Arts Traditionnels tunisien ne soit promulguée.

Le village de Sidi Bou Saïd reçu plusieurs distinctions tant au niveau national : en 1986, 1994, 2000 et 2005, le Prix de la Présidence de la République pour la Municipalité la plus propre, qu'au niveau international.



Image : Intérieur du palais Nejma Ezzahra.



Image : Phare et sa base

Figure 30 : Images montre patrimoine historique a Sidi Bou

2- Au niveau international.

En effet, en 1980, la Municipalité reçoit le Prix AGA KHAN pour l'architecture. En 1980, la restauration du village de Sidi Bou Saïd a fait l'objet d'analyses et d'estimations d'expert de l'UNESCO. Un décompte des travaux à réaliser a été estimé :

- « - Travaux neufs et aménagements 792 000 DT
- Restauration des maisons en péril 1 177 000 DT
- Conservation et mise en valeur 128 000 DT
- Autres travaux 119 000 DT
- Illumination des monuments historiques 12 000 DT
- Plantations 247 000 DT

Total général 2 475 000 DT, arrondi à 2 500 000 DT.

Compte non tenu des éléments suivants: - Travaux de consolidation de la colline ».

Thématique spécifique

En effet, Sidi Bou Saïd est entouré de forêts. Certaines sont accessibles à la promenade, d'autres n'ont qu'un rôle de protection contre l'érosion. Ces dernières doivent être entretenues. Il en est de même du littoral qui doit être protégé contre l'érosion marine. En ce qui concerne Sidi Bou Saïd plus spécifiquement, il s'agit de protéger physiquement la colline notamment pour empêcher les glissements de terrain qui affectent la colline (voiries et constructions), ainsi que de freiner l'érosion du littoral. Pour cela, une étude fine dans différents domaines (topographie, géologie, etc.) est nécessaire. Ces données montrent que le patrimoine de Sidi Bou Saïd revêt une grande importance locale, nationale et internationale. Elles montrent également l'intérêt des autorités compétentes locales et de l'UNESCO à préserver l'intégrité du territoire tout en ne l'entérinant pas dans une position statique qui lui nuirait. Il s'agit de trouver un compromis entre une stratégie de conservation statique et une vocation touristique et économique. Cette troisième partie met en avant la forte identité culturelle que revêt ce village de Sidi Bou Saïd tant au niveau de sa conservation que de sa signification au niveau national et international.

6. CAS D'ALGERIE :

6.1 Exemple de parc archéologique de Tipaza :

Tipasa est une ville côtière située à quelques 70 kilomètres à l'ouest d'Alger. Elle est à l'origine d'une fondation punique en Afrique du Nord. La ville possède des magnifiques plages et des reliefs (Chenoua et la Dahra) qui offrent un paysage particulier et un attrait touristique certain. De nombreux vestiges Puniques, Romains, Chrétiens et Africains témoignent de la richesse de l'histoire de cette colonie. Tipasa abrite un patrimoine archéologique comme le port, le musée, et le parc archéologique qui en font une destination d'écotourisme idéal. En y flânant, le visiteur peut se plonger dans le passé rien qu'en découvrant la partie de la ville qui est encore sous les sédiments. La ville est particulièrement réputée pour ses vestiges romains. Ancienne colonie de l'empire, en 39, Tipaza se dote d'une muraille longue de plus de deux kilomètres. Hadrien éleva par la suite Tipasa au rang de colonie honoraire. À la fin du II^e siècle, la ville connaît son apogée avec une population qui s'élève, selon les estimations à 20 000 habitants. Bien qu'elle fût entourée de cette grande muraille, cela n'a pas empêché sa destruction en l'an 430 par les Vandales. Le site archéologique de Tipasa contient divers vestiges, dont les restes d'une basilique, d'un cimetière, de thermes et d'un amphithéâtre. Le site archéologique est assez éclaté et les ruines difficilement lisibles, ceci est dû au fait que tout n'a pas été dégagé et qu'une bonne



Figure 31 : représente le site archéologique Tipaza

Source : www.djazairss.com

Thématique spécifique

partie de la ville romaine n'est pas encore mise au jour. Les ruines se présentent en deux grands ensembles. Le premier, situé en dehors des murs, à l'entrée de la ville actuelle, correspond à une grande nécropole avec la basilique funéraire de Sainte Salsa. Le second, c'est le parc archéologique, situé à la sortie ouest de la ville, qui regroupe la majorité des monuments mis au jour. Près du port vous trouverez un musée où les différentes pièces découvertes ont été entreposées

La wilaya de Tipasa est, depuis quelques années, au cœur de toutes les attentions dans le cadre d'un plan de la relance de l'activité touristique et plus précisément de la promotion d'un véritable tourisme culturel. En effet, cette wilaya possède de grandes potentialités touristiques dont les principaux atouts sont les trésors archéologiques et paysages exceptionnels alliant harmonieusement mer et montagne. Classée depuis 1982 par le comité mondial du patrimoine de l'Unesco, la région a connu moult mésaventures avant qu'elle ne bénéficiât en 2009 de plans permanents de mise en valeur et de sauvegarde des sites (Ppmvsa) de Tipasa et de Cherchell et ainsi retirée de la liste des sites classés en péril. Dans une première étape, il s'agissait de se préserver de l'urbanisation sauvage, de sauvegarder le centre historique, les deux parcs archéologiques et le musée de la ville de Tipasa, les parcs romains et le musée d'Aïn Ksiba de Cherchell. Le plan de sauvegarde s'est voulu un instrument et un moyen de les protéger ou, du moins, atténuer les effets des dégradations et autres atteintes aux sites classés. Ce plan, en préparation depuis 2004, vise à délimiter les zones contenant les vestiges et monuments importants, celles dites tampon et à proposer des constructions et aménagements qui collent aux spécificités de la zone tout en valorisant ces sites.

Une vision globale pour rentabiliser la destination : Dans un deuxième temps, il s'agissait d'œuvrer pour la promotion du tourisme culturel dans la région tant au plan national qu'au plan international. C'est dans cette optique que l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ongebc), dynamisé par sa caractéristique commerciale, s'est attelé à promouvoir la destination de Tipasa avec des initiatives basiques mais qui étaient délaissées par le passé, à l'instar d'outils marketing tels que l'impression de flyers, de dépliants et de documentations. Il y a également une stratégie d'offres de services à l'intérieur même du site. afin d'attirer un plus grand nombre de visiteurs et rentabiliser la présence du flux de touristes, notamment avec la mise à leurs disposition de points de restauration à l'intérieur même du site. Par ailleurs, une attention particulière a été également consacrée à la formation de guides touristiques, maillon crucial dans la chaîne du tourisme culturel. Dans le même esprit, il y a deux ans, a été organisée la première conférence de restauration du musée de Cherchell, initiée par le ministère de la Culture, en scientifique d'archéologie algéro-allemande autour de la thématique des travaux partenariat avec Goethe Institut.



Figure 32 : représente La basilique chrétienne

Sources : www.djazairess.com

Thématique spécifique

L'un des aspects importants, développé lors de cette conférence, c'est la nécessité de la réorganisation du parcours muséal du musée lui-même afin d'attirer un plus grand nombre de visiteurs et promouvoir ainsi le tourisme culturel. Ainsi, en plus de la restauration des objets anciens, il y a également la réalisation de panneaux indicatifs et de reconstitution chronologique de l'histoire de Cherchell, de l'amphithéâtre, des aqueducs romains, les thermes de l'Ouest dans une maison andalouse, dans l'ancien quartier résidentiel de Cherchell, datant de la civilisation arabo-musulmane, Aïn K'Sibah et la mosquée aux 100 colonnes dans laquelle l'Emir Abdelkader avait accompli sa prière. Dans cet esprit d'une vision globale de la promotion du tourisme dans la région de Tipasa, récemment, la ministre de la Culture a inauguré en posant, mardi, dans l'APC de Tipasa, la première pierre d'un Centre arabe d'archéologie. Prise en charge par l'Agence Nationale de Réalisation des Projets de la Culture (ARPC) en commun avec une entreprise algéro-espagnole de construction, cette infrastructure dédiée au patrimoine culturel est implantée en face du parc archéologique de la colline dite "Sainte Salsa"



Figure 33 : représente l'amphithéâtre romain

Sources : www.djazairess.com

Cette implantation a été étudiée dans le prolongement de ce qui est appelé la zone tampon de la partie historique de Tipasa avec ses deux parcs archéologiques, romains et son musée afin de renforcer la vocation historique de la ville de Tipasa et par conséquent du tourisme culturel, puisque ce centre de formation comprendra, en plus d'un Institut arabe d'archéologie et des études sahariennes, un musée d'archéologie et d'arts rupestres, ainsi qu'une bibliothèque en plein air agrémentée d'un espace vert et d'un patio intérieur rappelant l'architecture arabo-mauresque.

Renforcer les espaces dédiés à la culture et au patrimoine : Ce projet de Centre arabe d'archéologie, proposé par l'Algérie lors de la 17e Conférence arabe sur le patrimoine archéologique et civilisationnel qui s'est tenue à Nouakchott du 22 au 27 décembre 2003, avec comme objectif de promouvoir l'archéologie arabe et de favoriser le dialogue interculturel entre les différents pays qui disposent d'un patrimoine

Thématique spécifique

riche dans le domaine. Il s'inscrit, par ailleurs, dans les recommandations de la mission d'expertise de l'Unesco qui, suite à la levée des réserves sur le site classé «en péril» et du lancement du plan permanent de sauvegarde de la ville de Tipasa, prévoyait de créer un centre sur les métiers du patrimoine. Pour rappel, au mois de mars passé, la 20e édition du Congrès de l'archéologie et du patrimoine culturel, qui s'est déroulé à Alger, a été principalement consacré à la thématique de la promotion du tourisme culturel dans les pays arabes avec l'organisation de plusieurs ateliers «Education et formation dans le domaine du patrimoine archéologique», «Coopération et partenariat arabe dans le domaine de la promotion du patrimoine archéologique», «Cadre juridique et institutionnel du patrimoine archéologique dans les Etats arabes» et «Patrimoine archéologique et économie locale» mettant en relief la nécessaire implication de plusieurs secteurs. Mourad Batrouni, directeur du patrimoine au ministère de la Culture, avait déclaré lors de cette rencontre, que des recommandations importantes ont été prises grâce auxquelles on aboutit à la mise en place du programme de valorisation du patrimoine par le ministère de la Culture qui prend soin de tenir compte de toutes les décisions émises lors des différents ateliers suivant les règles de la déontologie et de la science. A cet effet, les responsables algériens ont souligné leur volonté politique pour la restauration et la promotion du patrimoine algérien à travers la mise en place d'un programme d'aménagement du territoire inscrit d'ici à 2030.

Remédier au manque flagrant d'infrastructures : Par ailleurs, afin de garantir une véritable activité culturelle, attractive, pour les nationaux et les touristes étrangers, plusieurs infrastructures culturelles sont en projet, dont deux qui ont été inaugurées ces dernier mois par la ministre de la Culture, Khalida Toumi. En l'occurrence, la maison de culture de la ville de Koléa riche du patrimoine immatériel de la musique andalouse ainsi que le complexe culturel Abdelwahab Salim, situé dans la commune de Tipasa au pied du majestueux mont Chenoua, Ce dernier a été conçu pour combler le vide en matière d'infrastructures culturelles dans le chef-lieu de wilaya.

Avec vue sur mer, il a été réalisé sur trois étages, avec un sous-sol pour abriter les services administratifs, techniques et d'autres infrastructures de restauration. Les trois étages du complexe seront destinés à abriter des salles de théâtre, de conférences, de concerts, des ateliers d'art dramatique et des salles d'exposition d'art moderne et d'objets archéologiques et d'artisanat. Le dernier étage est nanti d'un cybercafé, de salles de lecture, une bibliothèque ainsi qu'un planétarium. Cette imposante infrastructure culturelle a été confiée à l'Onci qui aura pour mission d'en faire un véritable centre de rayonnement pour l'art et la culture. De même, au-delà de la richesse des sites archéologique et la beauté naturelle de Tipasa et la création d'un véritable dynamisme d'activités culturelles, il ne peut y avoir une véritable promotion du tourisme culturel dans la région en l'absence d'infrastructures d'hébergement qui offrent un minimum de confort aux touristes, nationaux et étrangers.

A cet effet, une série d'initiatives a été mise en place par le secteur concerné à travers des mesures incitatives pour encourager l'investissement dans ce créneau d'activité. En plus de la création de nouvelles ZET (Zones d'expansion touristique), de la construction de nouveaux établissements hôteliers pour combler le déficit en matière d'hébergement,

Thématique spécifique

d'autres mesures sont prises concernant la réhabilitation des structures déjà existantes au centre touristique Matarès, le centre touristique Village (ex-CET) et le centre touristique Corne d'Or dépendant de l'EGT Tipasa.

Cette dernière bénéficie d'un programme spécial en étant l'infrastructure pilote du projet «Destination» ayant pour objectif le développement de stratégie pour un tourisme durable cofinancé par le programme Life - Pays Tiers de la Commission Européenne. Au final, après plusieurs années d'attente, la promotion du tourisme culturel dans ce cas précis, celui de la région de Tipasa, est un chantier de longue haleine qui vient à peine d'être ébauché. C'est aussi une grande ambition politique qui nécessite impérativement l'implication intersectorielle afin de bâtir un visage plus attractif de cette région riche en référents civilisationnels et sites naturels, véritable aimant à touristes à condition que les moyens financiers et les compétences humaines soient usités à bon escient.

Conclusion de la section 2

Après avoir expliqué les mutations qui concernent le patrimoine, nous avons constaté que l'aboutissement est une architecture contemporaine comme démarche globale d'intervention récente. En dépit de toute apparence, qui soit magistrale ou superflue de cette nouvelle approche, ses typologies d'action sur les monuments et sites historiques nous incitent à se poser la question sur la faisabilité de cette approche en dehors du cadre théori

III. CONCLUSION GENERALE

A propos de la valorisation du patrimoine, une nouvelle approche d'intervention sur les sites et monuments historiques a émergé, qui s'ajoute aux anciennes interventions connus.

Il s'agit d'intervention par la création architecturale contemporaine. A partir de là, nous avons posé la question sur la possibilité de valoriser les sites et monuments historiques avec une telle approche d'intervention, tout en ayant comme objectifs de connaître les différents types d'interventions qui pourront être menées sur les sites et monuments historiques. Encore, de définir les différentes démarches d'intervention contemporaine et de déterminer les différentes valeurs que pourront apporter les interventions contemporaines sur les sites et monuments historiques.

Pour atteindre ces objectifs, les informations recueillies étaient traitées suivant deux approches ; l'approche théorique et l'approche analytique. Dans la théorie, nous nous sommes basées sur l'analyse de contenu. Donc, et tout d'abord, nous avons traité le patrimoine comme notion et nous avons déterminé ses valeurs traditionnelles et nouvelles.

Par la suite, nous avons décrit l'évolution des interventions sur les sites et monuments à travers l'histoire (de l'antiquité jusqu'au 20ème siècle). Encore, ces interventions connaissent plusieurs types.

Ce n'est qu'à partir de la fin du 20ème siècle que l'intervention sur le patrimoine par l'architecture contemporaine est née. Cette nouvelle approche commence à être acceptée et adoptée dans les pratiques d'intervention patrimoniale, mais sous des conditions proposées par quelques spécialistes sur la question, notamment la relation tripartite proposée entre programme, projet et l'existant. Nous avons également cité les différentes typologies d'approches pour une intervention de cette sorte, notamment celle de Cédric Price qui nous a servi de référence dans la partie analytique.

Par la suite nous avons abordé les principes formels d'intervention contemporaine qui nous ont paru dans ce volet théorique comme l'invention dans un même style. Et enfin, nous avons essayé d'évaluer la législation Algérienne en ce qui concerne la nouvelle création avec le patrimoine. Et c'est à partir de tout cela que nous avons posé la question sur le résultat que produirait l'exécution de ce type d'approche nouvelle sur les monuments historiques, à travers l'analyse de quelques exemples livresques réalisés selon cet esprit.

C'est ce qui fera l'objet de la partie analytique que nous avons développé. Pour aboutir, nous nous sommes basées sur une grille d'analyse proposée suite à la combinaison de plusieurs approches déjà citées. Le premier projet analysé est le musée du Louvre.

Nous avons distingué qu'en terme d'intervention, ce projet a été avantageux parce qu'il a apporté plus de valeurs au monument qui est le musée du Louvre. C'est aussi le même résultat pour le projet du centre d'archives de Montréal, malgré que ce dernier n'a pas eu une envergure internationale en termes d'image et de médiation comme celui du Louvre.

Encore même pour le projet de l'extension du musée de la Reina Sofia, des valeurs sont ajoutées au monument.

Mais en terme de réussite d'intervention, c'est la pyramide du Louvre et le centre d'archives de Montréal qui l'ont connu plus que l'extension du musée de la Reina Sofia. Cela est dû au fait que les deux premiers projets ont valorisé les monuments sur lesquels ils viennent s'intégrer comme intervention contemporaine, mais sans enlever le succès à ces monuments.

Donc, ils constituent des projets d'intervention d'architecture contemporaine qui ne portent pas d'ombrage pour l'existant, donc, c'est une vraie valorisation. Par contre l'extension du musée de la Reina Sofia n'a pas porté une vraie valorisation du monument comme étant une intervention tout à fait indépendante du monument.

A partir de cela, nous pourrions dire qu'on pourra valoriser l'ancien par le nouveau du fait que le patrimoine a besoin de se renouveler et de se régénérer, et cela avec l'architecture contemporaine comme solution. Mais, c'est avec des critères ;

-Le respect de l'authenticité du monument, l'intégrité des témoignages, ainsi que les significations et la portée du message que les monuments contiennent : la sensibilité du monument nous pousse à faire attention à ne pas lui enlever sa valeur d'authenticité, car elle présente l'esprit même des monuments historiques. Il ne faut pas toucher ainsi au caractère symbolique du monument parce qu'il présente son âme.

-Marquer et affirmer son intervention sans porter ombrage à l'ancien : l'intervention doit être distincte et apparente, mais tout en veillant à ne pas dominer le monument par l'intervention contemporaine, parce que dans ce cas, la valorisation se révèle mal orientée, comme le cas de l'extension du musée de la Reina Sofia.

Alors, entre possibilité ou non possibilité, ou encore réussite ou échec, la valorisation des monuments historiques par l'ajout d'une architecture contemporaine reste un sujet de débat entre visions différentes et le but est d'en sortir avec des principes d'intervention,

cependant il y a toujours une part de subjectivité. Ainsi il convient d'avoir une approche et une analyse pour chaque cas d'intervention contemporaine sur le patrimoine.

BILBIOGRAPHIE

Livres :

- HADJIEDJ Ali, Claude CHALINE, et Jocelyne DUBOIS-MAURY. Alger Les nouveaux défis de l'urbanisation, L'Harmattan France, 2003.
- PANERAI Philippe, Analyse urbaine, Edition parenthèses, France, 1999.
- CHALINE Claude, Ces ports qui créèrent ces villes, L'Harmattan France, 1994
- ZUCCHELLI Alberto, Introduction a l'urbanisme opérationnel et a la composition urbaine. volume 1 OPU, Alger, 1983.
- LYNCH Kevin, L'image de la cité, Dunod, France, 1976.
- MANGIN David, Philippe PANERAI, Projet urbain, Edition parenthèses, France, 1999.

Thèses et mémoires :

- CHAWKI Brihoum Med, Med Said ZELLOUF, « **Aménagement du front de mer (vieux port de Jijel)** » Institut d'architecture, Université Ferhat Abbas, Sétif, Juin 1994.
- BENCHEMAM Amel, Nezha BENNABI, « **La réconciliation de la ville avec la mer** », Institut d'architecture, Université Ferhat Abbas, Sétif, 2005.
- BOUFENOUCHE Nouredine, Sofiane ZINZDDINE, « **Réaménagement du quartier village Mustapha Jijel** » Institut d'architecture et d'urbanisme, Université de Constantine, 1998.
- FAKROUN, Madina. **Un dispositif de la gestion urbaine du patrimoine bâti ancien non classé cas de la rue Larbi Ben M'hidi à Alger. Préservation du patrimoine bâti.** Alger: Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, 2012, 219p.
- GEORGESCU PAQUIN, Alexandra. **L'actualisation du patrimoine par la médiation de l'architecture contemporaine. Muséologie, médiation, patrimoine.** Université du Québec à Montréal, Canada-Université d'Avignon et des pays Vaucluse, France, 2013, 329p.
- KHATTABI, Lahcene. **La reconquête d'un centre ancien : le cas de la Médina de Nedroma.** La ville, Patrimoine et Urbanisme. Tlemcen : Université d'Abou Bakr Belkaïd, 2010, 198p.

Documentation :

- Dossier : « **Aménagement de la bande littoral de Jijel** » URBAJ 1985
- « **Plan d'Occupation des Sols N°1 de la ville de Jijel** » ANAT 2001
- « **Stratégie de développement du secteur du tourisme** » Direction du tourisme, Jijel, septembre 2004.

Sites Web :

- www.aivp.com
- devosfab.club.fr/index.html

- http://encyclopedie.pieds-noirs.info/index.php/Djidjelli_-_Ville
- www.fig.net/pub/morocco/proceedings/TS14/TS14_5_benaissa.pdf
- www.suzanne.granger.free.fr
- www.jijel.info/modules/xfsection/article.php?articleid=2
- <http://ouedmerda.free.fr>
- fr.wikipedia.org/wiki/Wilaya_de_Jijel
- www.wilayadejijel.com

Phase analytique

1. PRESENTATION DE LA VILLE DE JIJEL SUR LE PLAN GEOGRAPHIQUE :

Motivation du choix de site :

Jijel a été privilégiée en tant que zone d'étude, compte tenu de son vaste potentiel naturel et de son attractivité touristique.

L'attractivité de cette région repose particulièrement sur:

- La région est en passe de devenir une destination touristique.
- La richesse naturelle et paysagère dont on aperçoit le mariage entre la mer et la montagne et la vue panoramique sur la mer méditerranéenne
- Sa situation géographique: ville littorale avec un climat méditerranéen.
- Sa richesse historique et patrimonial

Ainsi aujourd'hui, la ville est en quête de sa véritable identité.

Situation de la région de Jijel :

La ville de Jijel se situe dans la partie Nord Est du pays à 356 km de la capitale Alger. 96 km de Bejaia et 146 km de Constantine, la wilaya de Jijel couvre une superficie de 2 398 km² et est comprise entre les méridiens 5°25 et 6°30 Est de Greenwich et entre les parallèles 36°10 et 36°50 de l'hémisphère Nord.

La région appartient au domaine de la chaîne des Babors. Elle est limitée :

- Au Nord par la mer de la méditerranée,
- Au Sud par les wilayas de Mila et de Sétif,
- A l'Est par la wilaya de Skikda,
- A l'Ouest par la wilaya de Bejaia.



Phase analytique

Les infrastructures de base

1 - Sur le plan routier : elle est dotée de :

- ◆ La RN43 qui le relie avec les villes de Bejaia et Skikda,
- ◆ La RN27 qui la relie avec la ville de Constantine,
- ◆ Un autre axe routier est programmé ; RN77 qui reliera Jijel à Sétif.

2- Sur le plan aérien :

La région possède un aéroport national « Ferhat Abbas », situé à 12 km de l'Est de la ville, il assure une desserte de 3 vols par semaine vers la capitale Alger. Actuellement il fait l'objet d'une étude d'extension

3- Sur le plan maritime :

En plus du vieux port de pêche jouxtant le vieux centre urbain, la région de Jijel dispose de l'un des plus grands ports en Afrique et qui représente un important atout pour le développement économique de la ville et de la région

4- Sur le plan ferroviaire :

La ville est reliée au réseau national par la ligne Randan Djamel et qui est actuellement en état d'inactivité et de délaissement.



Figure 2 Entrée Ouest de la ville



Figure 3 Aéroport Ferhat Abbas



Figure 4 Port de DJENDJEN
Accès maritime de la ville
Source : Direction du tourisme

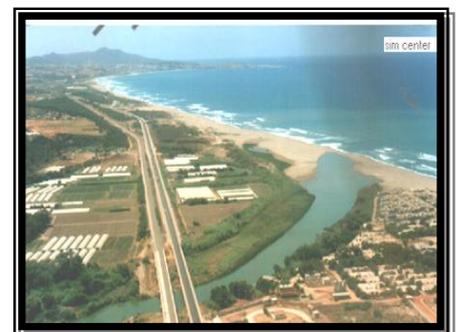


Figure 5 Entrée Est de la ville
Accès ferroviaire de la ville
Source : Direction du tourisme

Phase analytique

CLIMATOLOGIE :

Faisant partie du bassin méditerranéen, la wilaya de Jijel est caractérisée par un climat tempéré, avec un hiver doux et pluvieux, et un été chaud et sec.

a. Pluviométrie :

La ville de Jijel à l'instar de l'ensemble de sa région, bénéficie de précipitations importantes. Les précipitations moyennes annuelles enregistrées dans la wilaya varient de 800 à 1200 mm/an.

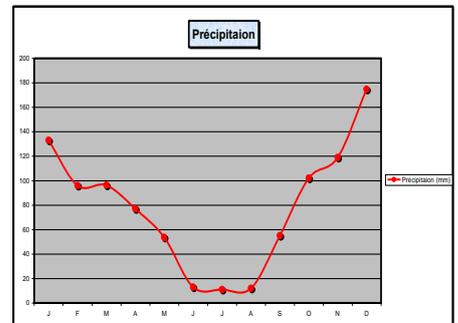


Figure 6 graphe de précipitation
Source : ONMS Jijel 1997/2003

La tranche de pluie est répartie de façon hétérogène sur toute la durée de la période pluvieuse (automne, hiver, printemps). Les pluies se manifestent essentiellement en automne et en hiver, soit entre le mois d'octobre (125mm) et avril (82mm), le maximum est enregistré en hiver (142mm) en décembre

b. Températures :

Les températures de la région de Jijel sont caractérisées par des adoucissements grâce à la présence d'une couverture végétale d'une part et de la mer d'une autre part :

- La température moyenne annuelle sur le coté est de 18°C à 20°C.
- La moyenne maximale est enregistrée au mois d'août avec 30.3°C.
- La moyenne minimale est au mois de janvier avec 11°C.

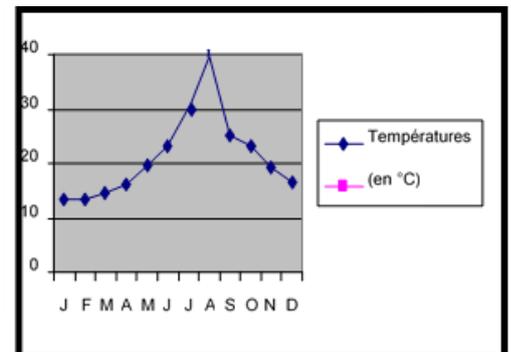


Figure 7 graphe de température
Source : ONMS Jijel 1997/2003

c. Humidité :

Les valeurs de l'humidité relative à la station de Jijel sont homogènes et supérieures à 70%.

d. Les vents :

Les vents dominants viennent de deux directions :

- Vents du Nord – Ouest : Fréquents d'octobre à avril.

a. Vents du Nord – Est : Fréquents de Mai à Septembre.

La force de ces vents est 2,5 à 4,2 sur l'échelle de Beaufort, c'est à dire « léger » à

« Modéré ». Quand au sirocco, vent sec et chaud soufflant en période sèche du Sud vers le Nord, sa fréquence moyenne est de 24 jours par an.

Phase analytique

Aspects géologiques

S'étalant sur une plaine côtière, le site du POS 1 (centre ville de Jijel) présente une topographie plane variant généralement entre 0% et 5%. les terrains formant ce site sont stables.

Selon la carte géologique au 1/500 000e de l'Algérie du Nord et les études de sols disponibles, le site objet de notre étude est caractérisé par des alluvions et des argiles marneuses non consolidées de couleur jaunâtre contenant des débris conglomératiques. Ces formations lithologiques sont récentes et datent de l'ère quaternaire (cf. carte géologique).

Il est à noter que la partie Nord du POS 1 est constituée par des matériaux de remblai. en effet, cette zone qui jusqu'en 1900 formait une plage naturelle, et a été remblayée lors de l'aménagement du port de Jijel et la création du Boulevard Rouibah Hocine.

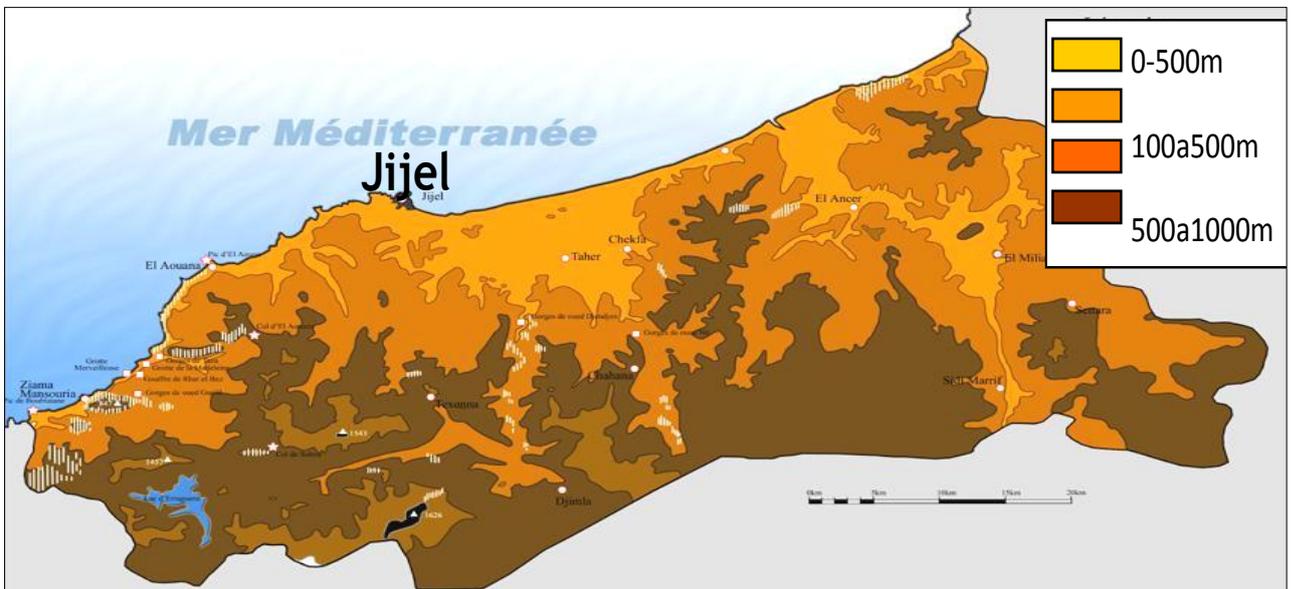


Figure 8 Carte de relief

Sismicité :

En matière de sismicité, l'Algérie du Nord (figure 09) est une zone sismique influencée par l'affrontement des plaques eurasienne et africaine suivant un Vecteur de rapprochement NO-SE.

Elle est soumise à une activité sismique répétée et parfois dévastatrice . D'après l'environnement géo-principaux axes sismiques

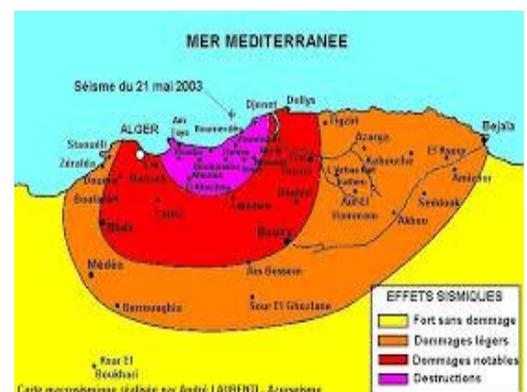


Figure 9 Carte des zones sismique

Phase analytique

La population

Le nombre d'habitants de la commune de Jijel est de 128 258 habitants. Au cours des deux dernières décennies, le volume de population du centre ville de Jijel est passé de 7.331 habitants en 1977 à 4.481 habitants en 1987 et à 3.988 habitants en 1998, exprimant un solde migratoire négatif.

2. PRESENTATION DE LA VILLE DE JIJEL SUR LE PLAN ARCHITECTURALE ET URBANISTIQUE A TRAVERS L'HISTOIRE :

a- Délimitation du périmètre urbain :

Notre zone d'étude est limitée au nord par la mer et au sud par les montagnes, à l'est par l'oued DJENDJEN et à l'ouest par l'oued KISSIR

b- Evolution de la ville de Jijel sur le plan urbanistique et architectural :

L'histoire de Jijel remonte à quelques 2000 ans

La ville fut le carrefour de plusieurs civilisations dont les traces se trouvent ici et là sur son territoire. Le nom même de la ville « **igilgili** » n'est pas explicite, Jijel tiendrait son nom du mot berbère « **igil-igil** » qui signifie de « **colline en colline** ».

d'autres études étymologiques, affirment que le nom d'igilgili commençant par « **i** », atteste une origine phénicienne, et signifie « **îlot** » en référence à l'existence d'îlots sur le littoral, tandis que le radical « **gigel** » désigne le cercle de pierre sur lequel la cité s'est édifiée pour échapper aux invasions venant du nord.

En effet, par la richesse de son site et la douceur de son climat, cette ville avait attiré au cours des siècles tous les peuples expansionnistes de la méditerranée.

Ainsi, les périodes d'occupation de cette ville se succèdent selon la chronologie suivante :

à) Période phénicienne

Occupation intra-murasse

(10^{ème} siècle av JC)

On attribue la fondation de la ville aux phéniciens, qui après la fondation de Carthage, poussèrent leurs bateaux jusqu'en Espagne.

La ville traditionnelle occupait principalement la presqu'île séparée de la mer par un petit espace étroit, qu'une vieille muraille protégeait depuis des siècles contre les attaques des Kabyles

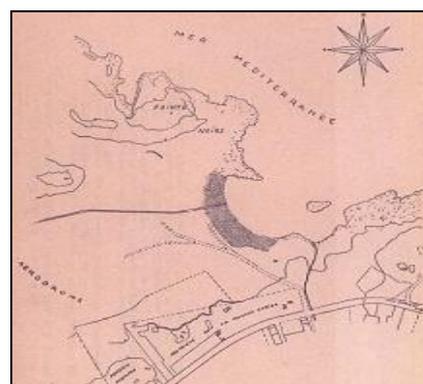


Figure 10 TOMBES PHENICIENNE : Plan des fouilles 1935

Source : site web suzanne.granger.free.fr/Histpheni1.html

Phase analytique

Avec les phéniciens, l'occupation s'est limitée à un espace très réduit, les monuments attestant leur présence sont «des tombeaux» creusés dans la roche, qui sont encore visible à la « Pointe noire » (actuellement Rabta).

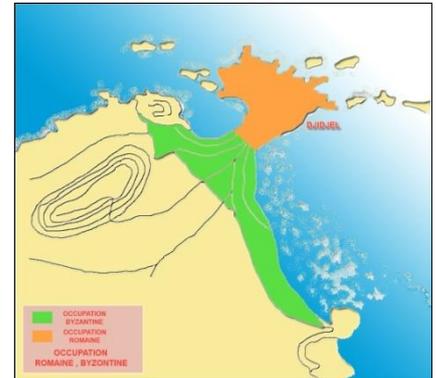
b) Période romaine : (75 Ans av JC – 500)

Occupation extra-murasse

Pour les romains, la ville n'était pas restreinte à la presqu'île de la citadelle actuelle, elle s'étendait sur l'emplacement de la ville moderne actuelle, surtout dans la partie qui borde la mer (le port).

-Fortification du terrain par les remparts.

-Installation des portes.



c) Période byzantine (533 Ans av JC)

L'occupation Byzantine s'est caractérisée par :



Occupation Romaine
Occupation Byzantine

L'élargissement de l'ancienne ville et sa fortification d'une muraille jalonnée de tourelles, par contre la succession de l'invasion vandale, n'a laissé aucune ruine de cette époque

d) Période arabe (720 Ans av JC)

Aucun grand changement n'a été opéré, les remparts romano byzantins ont été conservés, il y a eu seulement la création des édifices de cultes, qui seront détruits ultérieurement par les normands, au même titre que le rétrécissement de l'enceinte de la ville.

e) Période normande (1145-1283)

-En 1143 les normands s'emparèrent de la ville, qui fut complètement détruite.

-Rétrécissement de l'ancienne ville.

-Destruction des édifices de cultes .

f) Période Génoise (1283-1512)

-Les Génois (originaires d'Italie) occupèrent la ville en 1283, ce qui renforce la présence chrétienne dans la région. Conséquence :

-la reconversion des mosquées en églises.

Phase analytique

(g) Période turque (1512-1514) :

-En 1514, les célèbres corsaires musulmans Aroudj et son frère Khiredine dirigèrent leurs flottes sur Jijel, y établirent leur quartier général,

ils occupèrent l'ancienne enceinte. Cette période est marquée par :

la mise en place des structures d'échange et de rencontre, (places, marché, mosquée, port...etc.)

Le port se situait dans la baie qui s'ouvre à l'Est, protégé ainsi des vents d'Ouest par la terre, du nord par une ligne de récifs (barrière insuffisante contre les grosses mers), et une jetée couvrant le côté Est de la rade.

h) Période française :

- **En 1839** : L'occupation tardive de la ville par les français se traduit par l'occupation des points les plus stratégiques :

-Le port : de la ville d'où l'implantation du fort **Duquesne**.

-La crête : d'où l'implantation du Fort **Saint-Ferdinand**.

-Le camp des chevaliers : d'où l'implantation du

Fort Saint-Eugene.

En 1856 : une violente secousse ébranla le sol, la mosquée et plusieurs

maisons s'écroulèrent, la mer se retira à une grande distance et revint compléter le

désastre et ce fut la destruction totale de ce qui fut la ville de Djidjelli.

Les habitants furent sortis de la presqu'île qui jusque là était la limite de la ville.

Les conseillers municipaux ont décidé de reconstruire la ville en dehors des remparts.

En 1861 fut créé le premier plan d'urbanisme de la ville par Choiselet,

basé sur de nouveaux principes :

En premier lieu, il y a eu la reconstruction de la citadelle dont une partie fut

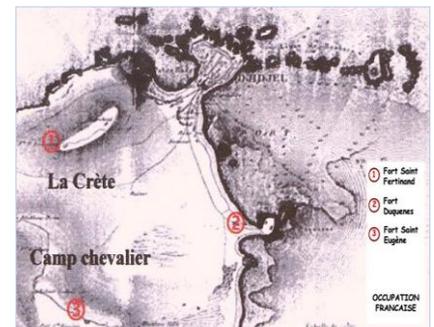


Figure 11 Carte historique

Source : Site web : encyclopedie.pieds-noirs.info/index.php/Djidjelli_-_Ville4

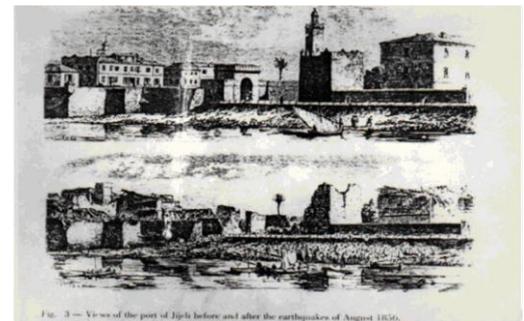


Figure 12 Vue de la ville de Djidjeli avant et après Août 1856

Phase analytique

transformée en caserne militaire, et c'est à partir de là que s'est opéré le développement de la ville. Sa porte était considérée comme un pôle de croissance.

Il y a eu la création d'un nouveau tracé urbain triangulaire épousant la forme de la

plaine, dont les limites sont :

- Avenue Emir Abdel Kader (ex rue Vivonne).

- Avenue du 1er novembre (ex rue Gadaigne).

- Avenue Ben Badis (ex rue Clerville).

Ces trois avenues aboutissent à des carrefours qui formaient les portes de la ville coloniale

1933-1962 : de nouveaux quartiers non planifiés viennent se greffer, tel que :

Village Mustapha, village moussa, la crête.

On assiste aussi au développement des faubourgs, à l'extérieur le long des chemins ruraux, la construction des cités de recasements projetés sous forme d'habitat économique, le HBM (Habitat bon marché) entre les buttes du cimetière et la mer.

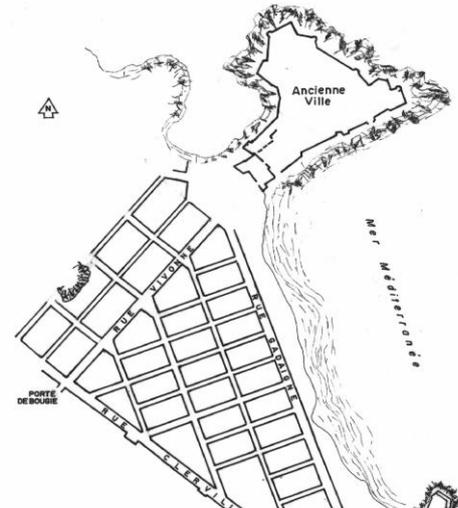


Figure 13 LE PREMIER PLAN D'URBANISME DE JIJEL 1861

montrante une photo via

Google earth © d'une vue aérienne

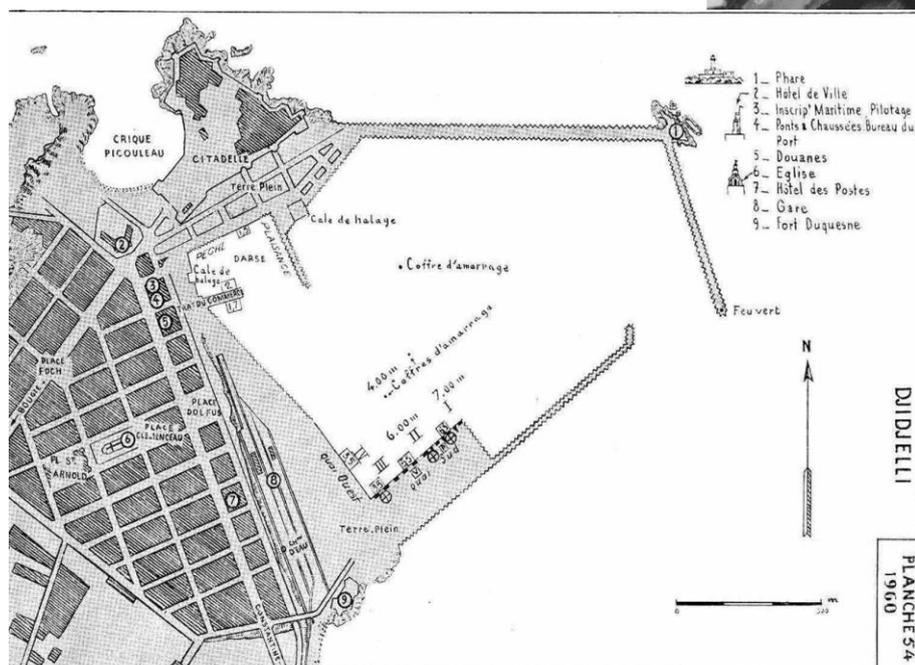


Figure 14 Plan du port de Djidjelli

Source : http://ouedmerda.free.fr/cartes/ports/port_djidjelli.htm

Phase analytique

Entre 1962 et 1970, le Nouvel État algérien ne se préoccupait pas de la question urbaine tant les regards étaient portés essentiellement sur le secteur industriel. A partir de 1967, ce secteur était jugé prioritaire, en tant que base d'une économie autocentrée. Durant cette période, la plupart des villes connurent une forte urbanisation et un rush migratoire, surtout celles concernées par cette industrialisation.

La distinction entre villes portuaires et villes littorales est clarifiée par Marc Cote comme suit : « Le terme portuaire est employé ici à dessein plutôt que celui de littoral, parce que ces villes ne doivent rien à d'autres activités littorales (tourisme) » ; « Algérie ; Une poussée d'urbanisation sans précédent » ; In, Repères n° 03/1997, p.193.

En 1974, vu la croissance urbaine des villes qui a atteint des taux très importants, des études de plans d'urbanisme sont lancés, ils couvriront les grands métropoles puis toutes les autres ayant une densité de 10 000 habitants puis celles de 5 000 habitants. C'est à cette période que la ville fut promue au rang de chef-lieu de wilaya. Le plan d'urbanisme directeur (PUD) dont elle fut dotée définissait les grands axes de développement urbain, ainsi que son urbanisation. Ce n'est qu'au début des années 1970, que Jijel va bénéficier d'une double promotion :

1. Une promotion administrative en devenant chef-lieu de wilaya en 1974, ouvrant ainsi, la porte à la création d'emplois.

2. Une promotion liée à l'industrialisation, qui jusqu'à ce jour n'a pas abouti malgré

les efforts consentis et les investissements déboursés. A ce titre, Jijel va être dotée de la projection d'une ambitieuse infrastructure sidérurgique: un complexe à Bellara relié au port, réalisé à Djen-Djen ; Ces projets sont localisés respectivement à El Milia et à Taher, deux communes côtières de l'Est de la wilaya. Avec cette double promotion, la ville de Jijel, qui traditionnellement néglige son arrière-pays montagnard, va progressivement créer des liens avec ce territoire qu'elle est chargée de gérer et de desservir et par là-même délaisser son port.

Plus tard l'option sidérurgique dans la région de Jijel est définitivement écartée par les pouvoirs publics, suite à la décision en 1997 de créer la première zone franche en Algérie, sur le site

de Bellara, à 60 Km à l'Est du chef-lieu de la wilaya de Jijel. Néanmoins, le projet de zone franche est à son tour annulé en 2004, pour être remplacé par un projet de moindre envergure : une zone industrielle intégrée.

Aussi, la ville de Jijel a connu, d'abord une occupation anarchique de l'espace urbain et rural, des biens vacants laissés par les Européens qui ont quitté en masse le pays. On assiste ainsi à un exode rural doublé par une forte croissance démographique, qui a entraîné une densification des quartiers : village Mustapha, village moussa, la crête, et le faubourg, et l'apparition de nouveaux

Fig. montrant une photo via Google earth © d'une vue aérienne de l'évolution de Jijel et de son port et traitée par l'auteur

Phase analytique

quartiers qui constituent une zone d'habitat illicite. (Urbanisation sauvage, anarchique, bidonvilisation, rurbanisation...etc.) : El-Akabi et Ayouf.

L'État exprime sa grande préoccupation en matière d'urbanisme en lançant le deuxième plan quadriennal (1974- 1977), comportant une politique de production de masse des logements, par la création des Zones d'Habitation Urbaine Nouvelles (ZHUN), comme réponse à une forte demande faisant abstraction de toute considération sociodémographique et socioculturelle, (Le lancement de la ZHUN II et ZHUN III de la Cité Ayouf).z



L'évolution de la ville a pris un ressort remarquable, son extension s'est dirigée principalement vers le sud, occupant le plateau d'Ayouf.

Sur le plan urbain et sous la pression d'une demande sociale de plus en plus importante, la ville s'est développée de manière anarchique par juxtaposition d'entités urbaines destinées

Exclusivement à l'habitat (ZHUN, lotissements, habitat spontané, etc...), réalisées dans la précipitation et en dehors de toute réflexion prospective sur le développement de la ville

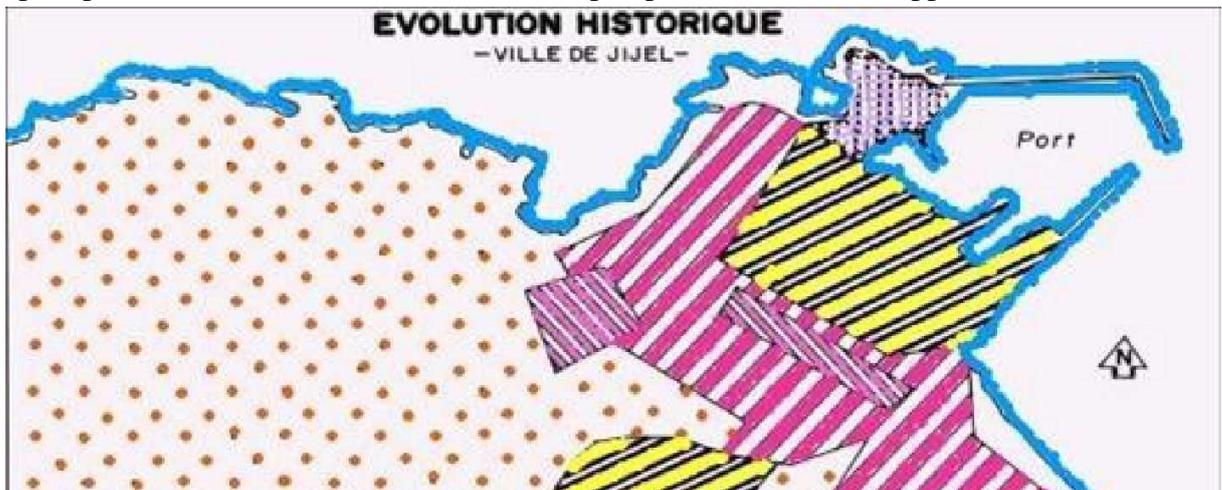


Figure 15 montrante l'évolution historique De la ville de jijel et de son port



à moyen et long terme.

Phase analytique

Ce qui a largement entamé l'équilibre fragile du système urbain hérité de la période coloniale et créé une série de ruptures morphologiques et fonctionnelles qui rendent la gestion urbaine difficile.

- Typologie du bâti

Types coloniale :

Ce type se caractérise par des maisons en pierre de taille et des façades pourvues d'ornements, les toitures sont en penteréglant ainsi les balances des hauteurs.

On note également la présence de cours à l'arrière façade ou des jardins latéraux (style haussmannien) présentant une organisation extravertie des espaces.



Figure 16 montrant une maison coloniale , rue 20 aout

types traditionnelle arabe :

Les constructions sont en général à un seul niveau. Elles se caractérisent par une organisation introvertie des espaces autour d'une cour centrale avec une forme en (U) ou en (L). Les façades extérieures sont aveugles et présentent un aspect architectural pauvre à caractère rural.



Figure 17 montrant une maison traditionnel arabe , avenue abdelhamid ben badis

Phase analytique

Types récent :

Ce type regroupe les constructions récentes réalisées dans le cadre des différentes opérations de rénovation ponctuelles de constructions vétustes, soit des constructions réalisées sur des parcelles libres.

Elles se caractérisent par un aspect architectural monotone et créent une rupture avec le style colonial.



Figure 18 montrant un immeuble récent , avenue abdelhamid ben badis

- La logique dévolution de habitat dans la ville de Jijel :

La ville de Jijel a connu une expansion urbanistique énorme de sa périphérie. Dès les années soixante dix, elle a aussi connu plusieurs étapes de croissance urbaine très précoce, où elle a vu la juxtaposition des quartiers à côté du centre colonial, celui-ci représente à l'époque, la ville nouvelle (cette dernière est nommée par les Jijeliens : le triangle). Pour cette ville on trouve trois étapes d'évolution et qui sont :

- La première étape : Cette étape correspond à l'époque coloniale, elle englobe les types d'habitat suivants : contigu colonial, villa et recasement et auto-construit. Ces types se présentent dans le centre ville, une partie du quartier plage, une partie du quartier Pépinière et le quartier Assous. Cette période se caractérise par un type architectural plus ou moins homogène.

-La deuxième étape : Elle regroupe les quartiers qui sont édifiés entre 1962 et 1974, et qui sont : village Moussa, village Mustafa, la Pépinière, la crête. Globalement cette partie de la ville se caractérise par un tissu irrégulier, ainsi que par la domination de l'habitat type collectif.

En ce période, ces quartiers ont connu aussi des opérations de densification.

-La troisième étape : Cette étape correspond à l'époque actuelle (après 1974), où le phénomène des extensions urbaines périphériques s'étend vers la direction Sud-ouest et Est avec l'émergence des grands ensembles, et les lotissements et même l'habitat auto-construit.

3. CONSTAT GENERALE

a) Particularités générale du site:

Phase analytique

Les avantages :

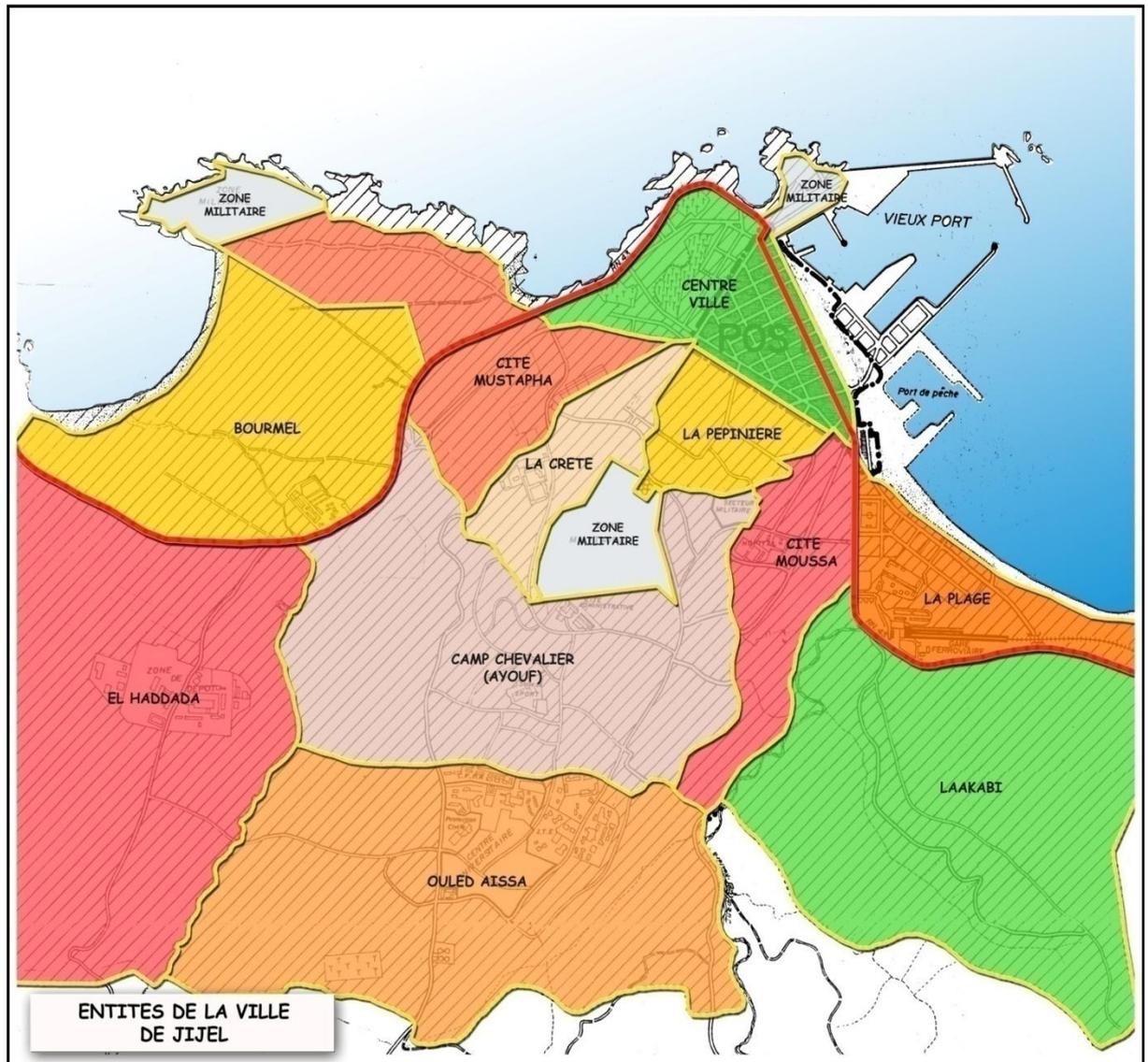
- Une bonne situation géographique.
- Des grandes potentialités naturelles (paysagères) touristiques , économiques
- Histoire riche et marqué
- Les infrastructures routiers ,ferroviaire et portuaires

Les inconvénient :

- la négligence des terrains importants au niveau du front de mer
- standardisation du bâti
- l'aspect répulsif engendré par des opérations d'aménagements ponctuels sans aucune vision globale d'aménagement urbain, compromettant à cet effet les tendances et les éventuelles perspectives de développement de la ville.
- manque des services et infrastructures touristique se qui ne reflète pas la vocation touristique de la ville .
- discontinuité de front de mer
- la perte du double rapport : ville-mer et ville-port.
- une perte d'attractivité entraînant une réduction de l'animation urbaine à sa simple dimension commerciale, amplifiant de ce fait la convergence vers un centre vite congestionné, plutôt que le renforcement de ses centralités
- la dégradation de sa qualité d'environnement, d'équipement et de service qui ne reflètent pas sa richesse naturelle
- une situation de déstructuration et de dégradation du paysage urbain et naturel
- la situation privilégiée du site sur la mer, dont on assiste à un état de discontinuité spatio_ fonctionnelle avec la plage malgré la présence de pénétrantes et percées vers la mer

b) Les différentes situations qui composent notre site d'études sont :

Phase analytique



Voici une présentation des caractéristiques de chacune des entités :

Situation 1. (Centre ville)

C'est un processus de production urbanistique en damier, avec un système de rues orthogonales ceinturées d'une manière triangulaire par trois grandes avenues les actuelles ; l'avenue Emir Abd El Kader (ex : Vivonnes), avenue Ben Badis (ex :Clerville), et avenue 1^{er} Novembre (ex : Gadaigne).

Caractéristiques :

- tissu dense, régulier avec des constructions presque semblables.
 - Concentration des équipements : Bibliothèque, mairie, ...etc.
- Habitat individuel, avec des commerces au RDC.

Situation 2. (Faubourg, la Crète, la Pépinière, Village Moussa, Village Mustapha)

Phase analytique

- Après la densification du centre ville, l'apparition au Sud-ouest et à l'Ouest d'un ensemble de constructions

Caractéristiques :

- Tissu spontané moins dense que le centre ville avec différents types de constructions.
- Manque d'équipements d'accompagnement.

Situation 3. (La plage, El Akabi)

Extension vers le sud et le sud-est.

Caractéristiques :

Habitat individuel et collectif

Existence de quelques équipements à l'échelle de la ville, tel que l'hôtel de finance.

Situation 4. (Zone militaire)

- Caserne
- Cité militaire

Situation 5 :(Les ZHUNS)

- Zones d'habitats urbaines nouvelles au Camps Chevalier.

Caractéristiques :

Elles sont apparues après 1974, quand la ville de Jijel fut dotée du premier plan d'urbanisme directeur et promu au rang de chef- lieu de la Wilaya.

- Cette entité se localise dans la partie Sud-ouest de la ville.
- Dominance de l'habitat collectif.
- Existence des équipements éducatifs et administratifs.
- Aujourd'hui, la situation de destruction et de dégradation du paysage urbain et l'aspect répulsif dégagé par les extensions sous - équipées et en chantier permanent, risquent de compromettre les perspectives de développement de la ville.

4. ETAPES D'ELABORATION DU PLAN D'AMENAGEMENT

Phase analytique

a) Principes d'aménagements de zone d'étude :

D'après l'étude qu'on a fait et suivant les directives des différents instruments d'urbanisme (SNAT, PAU, PDAU, ...) ont été élaborés les principes d'aménagement suivants :

-Création de trois pôles majeurs :

- **·pôle d'habitation:** pour but d'offrir à la ville de Jijel, les opportunités foncières nécessaires à son développement ; et d'assurer une meilleure maîtrise de l'effet potentiel de conurbation entre la ville de Jijel et les agglomérations périurbaines .

- pour répondre aux différents enjeux économiques et sociaux et pour plus de cohérence territoriale.

- **pôle de plaisance (loisir)** : pour but de faire de la zone un pôle à forte dominance touristique pour articuler la ville avec son front de mer

- **pôle historique** : la reconquête de centre ville à travers des opérations de requalification et revalorisation menée dans le cadre d'un programme global

- Relier les trois pôles à travers le renforcement des axes routiers qui les relient , continuité de front de mer sur toute la bande littorale

- réaménager le front de mer pour revaloriser la bande littorale (fortifier la relation ville/mer et promouvoir le positionnement «Jijel, ville touristique» autour de sa vocation balnéaire et de son caractère estival.

-créer une petite gare maritime à Jijel et la relier avec la gare maritime de Bejaia

dans le but de créer un contact marin avec la capitale Alger

Phase analytique



Schéma de principe d'aménagements



POLE



AXE ROUTIER



ROUTE PROJETEE



FRONT DE MER

Phase analytique

Choix de site d'intervention :

Notre choix d'intervention s'est porté sur la partie portuaire du front de mer (pole historique)

Situé au nord de la ville, le site objet de notre étude constitue la frontière entre la ville et la mer. Il comprendra les terrains portuaires vacants et le port (vieux port de pêche).

Il dispose d'atouts de taille qui malheureusement ne sont pas mis en valeur. Il pourrait contribuer à la réconciliation de la ville avec la mer, du fait de sa topographie favorable et de sa position névralgique à l'échelle de la ville.

Durant des siècles cette zone jouait le rôle d'un port naturel formé d'une plage limitée à l'ouest par la citadelle d'où s'étend une jetée naturelle qui se termine par un gros bloc, et à l'Est par un autre rocher ou se situe le fort de l'amiral Duquesne.



Figure 19 photo montre site d'intervention prise par l'auteur

OBJECTIFS ET RECOMMANDATIONS :

Le but majeur de notre intervention est de réconcilier la ville avec la mer, d'où :

- La réintégration du port à la ville, en donnant à cette zone qui fait l'objet de notre étude des fonctions qui pourraient accroître son attractivité.
- Étendre le centre ville jusqu'au front de mer en atténuant cette coupure qui les sépare.
- Revaloriser et diversifier l'activité portuaire afin que la ville regagne sa centralité.
- Réintégrer la zone d'étude en exploitant les espaces vacants et le terrain portuaire.

Phase analytique

- Redynamiser l'activité tertiaire et de loisirs pour avoir une animation urbaine de qualité.
- Redynamiser le port pour offrir aux habitants un lieu de vie en les rattachant à leur mémoire collective qui s'incarne dans les places, le port et surtout la mer.
- revalorisé le fort de Duquesne

Constat spécifique de site intervention :

Cette analyse nous a permis de révéler certain nombre de constats qui sont :

- Dégradation de la zone a l'interface ville/port qui a conduit a une baisse de taux de sa fréquentation.
- Une séparation physique entre la ville et le port, sur tout après sa confiscation par le secteur militaire.
- Des éléments historiques non valorisés tels que la citadelle et le fort Duquesne.
- Un axe du front de mer non valorisé



Figure 20 photo montre l'état dégradé du site



Figure 21 photo le fort du duquesne



Figure 22 photo la citadelle (casarne militaire)



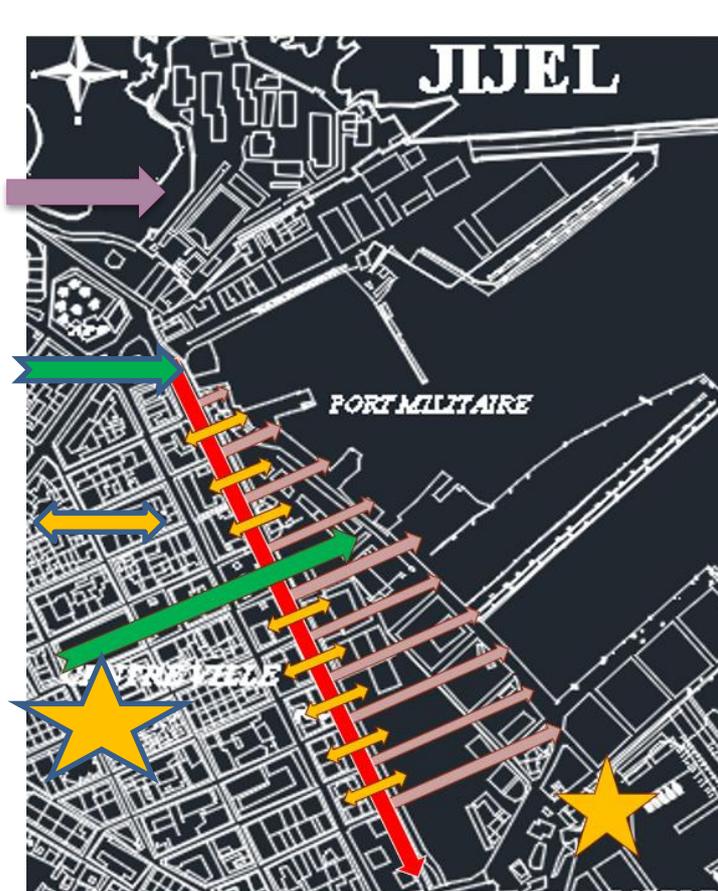
Figure 23 photo le boulevard hocine rouabah

b) Schéma de principe d'aménagement de site d'intervention :

Phase analytique

Notre plan d'aménagement de la partie centrale du front de mer de la ville est structuré par :

- L'aménagement du Boulevard Houcine Rouabah
- La continuité des percées visuelles.
- La création d'un élément d'articulation comme axe d'animation
- Le rétablissement de la relation ville/port
- La revalorisation de l'élément historique « Le fort Duquesne »



- L'aménagement du Boulevard Houcine Rouabah

-La continuité des percées visuelles.

-La création d'un élément d'articulation comme axe d'animation

- Le rétablissement de la relation ville/port

- La revalorisation de l'élément historique « Le fort Duquesne »

Figure 24 Schéma de principe d'aménagement de site d'intervention

- Le programme effectué dans le plan d'aménagement :

Phase analytique

Dans le but de faire de la ville de JIJEL une destination touristique, nous avons opté pour des aménagements accessibles beaucoup plus au grand public dont notre programme est comme suit :

- **La promenade verte** : ce projet est un étalement de l'espace public historique (place l'église) qui relie la ville à son front de mer, est avec une diversité d'activités il va assurer l'attractivité des gens.car la ville souffre d'une rupture avec son front de mer, et aussi une dégradation et même un risque de disparition des espaces publics.

Cette promenade va s'étaler jusqu'au terrain libre a coté du port militaire .

D'un autre coté c'est un projet dont le rôle est de drainer le flux de la ville vers le front de mer

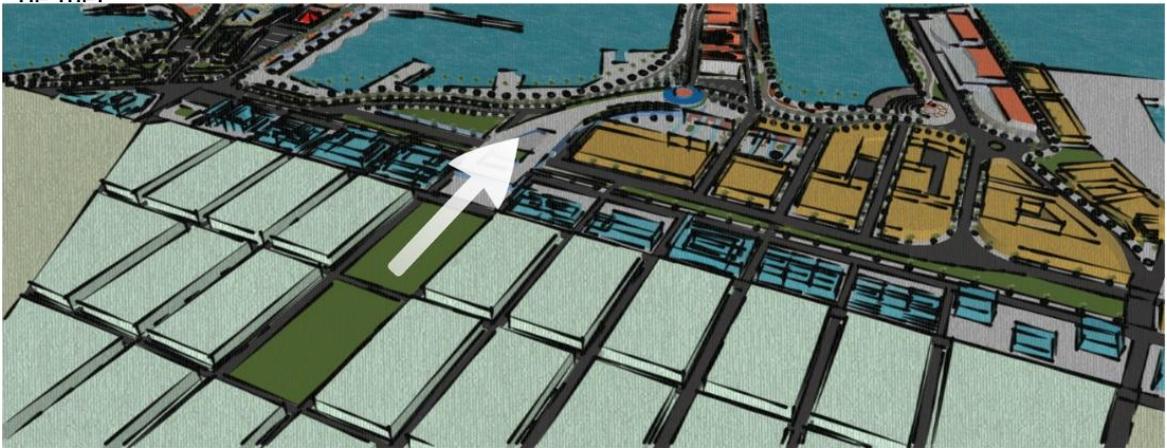


Figure 25 vue en 3d sur plan d'aménagements

- **les habitat haut standing** :

Pour une meilleurs interface maritime nous avons intégré des habitat haut standing aux long du boulevard Houcine Rouabah ;et pour animé le boulevard



- **Esplanade** :

Phase analytique

- Aménagement d'un lieu de distraction et de détente qui se compose d'un grand bassin d'eau agrémenté par des jets d'eau ainsi avec des gradins, des cafétérias...
- Un espace pique-nique, des aires de jeux pour enfants, des pistes cyclables, et des boutiques de vente des articles de pêche, plongée sous-marine, de vêtements de plage, et enfin l'aménagement des sanitaires publics.



Figure 26 exemple d'esplanade

- Habitat :

On projeté deux types d'habitat :

- habitat intégré : pour renforcer et bien animé le boulevard
- appart hôtel : pour les habitants saisonniers vu que les touristes préfèrent louer des maisons au lieu de y'aller aux hôtels surtout dans la période estivale.



Figure 27 photo montre habitat projeté

- Musée :

Phase analytique

le musée présentera l'histoire de la ville et précisément l'histoire de fort Duquesne pour faire sentir la valeur de ce fort et marqué la richesse historique de notre site dans la mémoire des habitant



Figure 28 exemples de musée 'paris et sidni '

- le fort Duquesne :

Restauration du fort afin de lasser les gens sentir la valeur historique et patrimonial de ce monument culturel



Figure 29 Fort Diquesne

- Intervention dans l'ancien noyau colonial :

Après les opérations de rénovation, restauration et de réhabilitation des constructions de l'ancienne ville coloniale, nous avons aménagé les poches vides en petits jardins et des aires de jeux pour enfants ainsi nous avons projeté des villas individuelles ayant les mêmes caractéristiques de l'habitat colonial pour être en continuité et en harmonie avec l'existant.

Concernant les constructions existantes et dans le but de garder le même principe du boulevard urbain nous avons proposé un cahier de charge le long du tronçon de la RN 43 qui traverse l'ancienne ville pour pouvoir aménager les rez-de-chaussée des maisons en commerces et en activités urbaine.

- Aménagement d'un port de plaisance

Phase analytique

Afin de donner au port de la ville plus d'attractivité et pour exploiter les atouts qui offrent le site, nous avons opté pour un réaménagement du port dont notre intervention est comme suit:

Aménagement d'un restaurant panoramique spécialité poissons ouvert au grand public.

Aménagement des terrasses pour les pêcheurs.

Aménagement des gradins pour profiter de la belle vue sur la mer.

Aménagement des locaux de stockage pour les pêcheurs.

Aménagement de point de vente de poissons.

Aménagement des sanitaires publics.

Aménagement des accès mécaniques réservé aux les véhicules de service.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages format électronique

- 1-AUBRY**, Françoise. *La transformation d'un monument historique en musée : un gage de sauvegarde ou une mise en péril ? Le cas de Victor Horta*. 2011, 3 p, disponible sur : < www.artnouveau-net.eu/portals/0/.../Barcelona_Francoise_Aubry_23012012.pdf >. [Consulté le 27 décembre 2016]
- 2-BOURGOIN**, V-LEBLANC, K. *Fiche histoire des Arts-collège « Les Allobroges »-Arts plastiques*.3p. Disponible sur :<veronique.bourgoin.pagesperso-orange.fr/HdA/3-HDAARuptCont-PyrLouvre.pdf>.[Consulté le 1^{er} novembre 2016]
- 3-CAUE** d'Eure-et-Loir. *A propos de la reconversion de bâtiments*.32p. Disponible sur : <www.fncaue.com/wp-content/uploads/2015/09/10ReflexionReconversion.pdf>. [Consulté le 03 décembre 2016]
- 4-COLBOC**, Pierre. *Une méthodologie « en puzzle »*. 62 p. Disponible sur : < www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/.../pdf/constructions_hier_cle57fbd3.pdf >. [Consulté le 27 décembre 2016]
- 5-FAFARD**, Mélanie-C.J. Taylor. *Historic Site*. 2008. Disponible sur: < <http://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/historic-site/> >. [Consulté le 22 novembre 2016]
- 6-LEMAS**, Pierre-René. *Modernité et bon usage de l'existant*. 62 p. Disponible sur : <www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/.../pdf/constructions_hier_cle57fbd3.pdf >. [Consulté le 27 décembre 2016]
- 7-MADEC**, Philippe. *L'avenir des lieux. Pour le colloque Architectures, Contexte et identités. Les défis du siècle nouveau à Brest*. 2003, 23 p.
- 8-MASBOUNGI**, Ariella. *La chance d'une récréation*. 62 p. Disponible sur : <www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/.../pdf/constructions_hier_cle57fbd3.pdf >. [Consulté le 27 décembre 2016]
- 9-MINISSI**, Franco. *Aménagement moderne d'un monument ancien, Réalisations Italiennes*. 1975. Disponible sur : < www.icomos.org/monumentum/vol11-12/vol11-12_5.pdf >. [Consulté le 27 décembre 2016]
- 10-OUYAHIA**, Ahmed. *Décret exécutif n° 03-322 du 9 Chaâbane 1424 correspondant au 5 octobre 2003 portant maîtrise d'oeuvre relative aux biens culturels immobiliers protégés*.23p. Disponible sur <<http://www.joradp.dz/FTP/jofrancais/2003/F2003060.pdf>>. [Consulté le 17 décembre 2016].
- 11-PLANCHET**, Pascal. *La création contemporaine confrontée aux réglementations urbaines*. 2010. 10 p. Disponible sur : < www.gridauh.fr/fileadmin/gridauh/MEDIA/2010/colloques/4c3c222126f19.pdf >. [Consulté le 27 décembre 2016]
- 12-REMBLAY**, Sophie. *Architecture temporelle : la mémoire en filigrane, Requalification du patrimoine institutionnel*. Architecture. Québec : Ecole d'architecture, université Laval, Canada, 2013, 60 p.
- 13-Service pédagogique Château Guillaume le Conquérant**. *FICHE ENSEIGNANT : « la notion de patrimoine »*.6p. Disponible sur : <<http://www.chateauguillaume-leconquerant.fr/web/pdf/service-pedagogique/dossiers-thematiques/fichepatrimoine.pdf>>. [Consulté le 1^{er} novembre 2016]
- 14-Stavy Architectes**. *Architecture et Patrimoine*. Architecture.2015.p 57.
- 15-TEVANIN**, Eric. *Le Louvre étude et analyse*.4p. Disponible sur :<<http://pedagogie2.acreunion>.

fr/colj.

solesse/Le%20Louvre%20C3%A9tude%20et%20analyse%20Fiche%20Eric%20Tevani n.pdf>. [Consulté 27 décembre 2016]

16-ZEROUAL, Liamine. *Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.* 24p. Disponible sur :

<http://sdhoran.asso.dz/wp-content/uploads/2015/03/Loi-n_-98-04-protection-dupatrimoine.pdf>. [Consulté le 20 décembre 2016].

Documents de type thèse ou mémoire

17-AOUCHAL, Hocine. *Pour une reconnaissance politique et sociale des valeurs des abords du patrimoine bâtie en Algérie .architecture .* Annaba. Université de Constantine 3, 2013, 213p.

18-BREUNEVAL, Alexia. *Les enjeux de la patrimonialisation contemporaine.* Arts interdisciplinaire en études du tourisme. Suisse: Institut Universitaire KURT BOSCH, 2013, 48p.

19-FAKROUN, Madina. *Un dispositif de la gestion urbaine du patrimoine bâti ancien non classé cas de la rue Larbi Ben M'hidi à Alger.* Préservation du patrimoine bâti. Alger: Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, 2012, 219p.

20-GEORGESCU PAQUIN, Alexandra. *L'actualisation du patrimoine par la médiation de l'architecture contemporaine.* Muséologie, médiation, patrimoine. Université du Québec à Montréal, Canada-Université d'Avignon et des pays Vaucluse, France, 2013, 329p.

21-GUILLAUME, Marcoux. *Perception de l'image et de l'espace, centre de représentation culturelle.* Architecture. Québec : Ecole d'architecture de l'université Laval, Canada. 56 p.

22-HAMMA, Walid. *Intervention sur le patrimoine urbain, acteur et outil, le cas de la ville historique de Tlemcen.* La ville, Patrimoine et Urbanisme. Tlemcen : Université d'Abou Bakr Belkaïd, 2011 ,208p.

23-HASSAS, Naima. *Étude du patrimoine architecturale de la période ottomane : entre valeur et confort.* Architecture et développement durable. Tizi Ouzou : Université Mouloud Mammeri, 2012, 181p.

24-KARCHE, Julie. *La réhabilitation Lourde à travers l'étude de cas de l'ilot Pasteur à Besançon.* Génie civil option CO. Strasbourg : INSA Strasbourg, 2013, 65p.

25-KHATTABI, Lahcene. *La reconquête d'un centre ancien : le cas de la Médina de Nedroma.* La ville, Patrimoine et Urbanisme. Tlemcen : Université d'Abou Bakr Belkaïd, 2010, 198p.

26-LAFERRIERE, Christine. *Le détail architectural à la rencontre de l'ancien et du nouveau dans des projets de recyclage.* Thèse architecture et urbanisme. Montréal. Université de Laval, 2007.

27-POTOP LAZEA, Andeea. *Pour une approche anthropologique des monuments historiques et de la patrimonialisation, le cas de la Roumanie après 1989.* Thèse Anthropologie sociale. Bordeaux : Université « Victor Segalen », Bordeaux II France, 2010, 361 p.

Ouvrages

28-ROUILLARD, Dominique. *Architecture contemporaine et monuments historiques, Guide des réalisations en France depuis 1980.* Edition LE MONITEUR. Paris : Frédéric Lenne, 2006. 341p

Sites Web

- 29-ARCHITECTURE** fr URBANISME. *Jean Nouvel*. Disponible sur < <http://projetsarchitecte-urbanisme.fr/architectes/jean-nouvel/> >. [Consulté le 7 décembre 2016]
- 30-AZOULAY**, Maud. *La Restauration de patrimoine*. 2014. Disponible sur : <<http://restaurationdupatrimoine.blogspot.com/2014/12/i-theories-du-19e-siecle-viollet-leduc.html> >. [Consulté le 14 décembre 2016]
- 31-BOULON-FAHMY**, Annie. Rénovation, réhabilitation, extension, et reconversion. 2008. Disponible sur : <http://arts-plastiques.acrouen.fr/grp/architecture_musees/renovation.htm>. [Consulté le 06 décembre 2016]
- 2-CHUPIN**, Jean-Pierre. *Catalogue des concours canadiens*. 2006. Disponible sur : <http://www.ccc.umontreal.ca/fiche_concours.php?lang=fr&cId=27>. [Consulté le 03 novembre 2016]
- 33-CITYZEUM**. *Musée national et centre d'art de la Reine Sofia, Madrid*. 2016. Disponible sur <<http://www.cityzeum.com/museo-nacional-centro-de-arte-reina-sofia> >. [Consulté le 6 décembre 2016]
- 34-Constructalia**. *Extension du musée National Reina Sofia*. Disponible sur : <http://www.constructalia.com/francais/galerie_de_projets/espagne/extension_du_musee_national_reina_sofia >. [Consulté le 7 décembre 2016]
- 35-CUNY**, Christine. *Lancement du projet « Pyramide », Le musée du Louvre améliore l'accueil de ses visiteurs (2014-2016)*. 2014. Disponible sur : <<http://www.louvre.fr/sites/default/files/presse/fichiers/pdf/louvre-lancement-du-projetpyramide-2014-2016-ameliorer-l-accueil-des-visiteurs.pdf>>. [Consulté le 09 décembre 2016]
- 36-DIFFUSION PHOTO MAGAZINE**. *Museo Nacional Centro de Arte Reina Sofia*. Disponible sur : <<http://dp.mariottini.free.fr/weekend/madrid/museo-centro-musee-artsofia.htm> >. [Consulté le 6 décembre 2016]
- 37-ENFOREX**. *Musée Reina Sofia, Madrid*. Disponible sur : < <http://www.enforex.com/espagnol/culture/musee-reina-sofia.html> >. [Consulté le 06 décembre 2016]
- 38-GAGNON**, Jean. *Maison Jodoin*. Disponible sur : <www.wikipedia.org/wiki/Fichier:Maison_Marie-Helene-Jodoin.JPG>. [Consulté le 06 décembre 2016]
- 39-GALERIE PATRICK SEGUIN**. *Jean Nouvel*. Disponible sur : <<https://www.patrickseguin.com/fr/designers/jean-nouvel/biographie-jean-nouvel/> >. [Consulté le 07 décembre 2016]
- 40-GAUTHIER**, Raymonde. *Dictionnaire biographique du Canada*. 2005. Disponible sur <http://www.biographi.ca/fr/bio/gauthier_louis_zephirin_15F.html>. [Consulté le 23 novembre 2016]
- 41-Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal**. Fiche de secteur vieux Montréal. 29 avril 2013. disponible sur : <http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_zone.php?&id=1179>. [Consulté le 06 décembre 2016]
- 42-HAMEL**, Alexis, *Nouveau immeuble Centre d'archive Montréal*, 2011. Image Montréal. <Disponible sur « www.rg/edifices/Centre_archive_Montreal.php >. [Consulté le 10 décembre 2016]
- 43-LAMBERT**, bourse phyllis. *Design Montréal*. Disponible sur :

<<https://designmontreal.com/repertoire-designers/dan-hanganu-architectes>>. [Consulté le 06 décembre 2016]

44-LEMONITEUR. *La pyramide du Louvre, 25ans après.* 2013.

Disponible sur : <<http://www.lemoniteur.fr/article/la-pyramide-du-louvre-25-ans-apres-20619498>>. [Consulté le 27 décembre 2016]

45-LINTERNAUTE. *Jean Nouvel.* Disponible sur :

<<http://www.linternaute.com/biographie/jean-nouvel/>>. [Consulté le 7 décembre 2016]

46-MILENA, Chessa. *Quand l'architecture contemporaine côtoie le patrimoine.* 2008.

Disponible sur : <<http://www.lemoniteur.fr/article/quand-l-architecture-contemporainecotoie-le-patrimoine-629637>>. [Consulté le 27 décembre 2016]

47-MINISTERE CHARGE DE LA CULTURE. *Termes de référence, études*

patrimoniales, procédure d'étude de projet pour un édifice historique dont on pressent l'intérêt patrimonial, ville de Montréal. Disponible sur :

<ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/PD04/300.pdf>. [Consulté le 26 novembre 2016]

48-Musée de la reine Sofia. Disponible sur : <<http://monumentsdemadrid.com/musee-dela-reine-sofia>>. [Consulté le 6 décembre 2016]

49-ROXANA. *Le musée national /Centre d'art Reina Sofia.* 2015. Disponible sur :

<<http://www.shmadrid.fr/blog/fr/le-musee-national-centre-dart-reina-sofia/>>. [Consulté le 6 décembre 2016]

Articles de périodiques

50-CHAMPY, Florent. *Architecture contemporaine et patrimoine. Les annales de la recherche urbaine,* 1999, n°82.

51-CHEVALLIER, Fabienne. *Préserver et valoriser le patrimoine moderne : La nécessité de nouvelles approches.* ARKOS, 2004, n°7.

52-GARNIER, Jacques. *Promouvoir l'architecture nouvelle dans le respect du patrimoine et du paysage.* M.P.F, 2010, n°178, 28 p.

53-HOFMAN, Jean Marc. *Viollet-le-Duc et la restauration.* TDC, 2013, n°1051.

54-JEAN NOUVEL, *Biographie.* Disponible sur :

<<http://jeanouvel.weebly.com/biographie.html>>. (Consulté le 7 décembre 2016)

Ouvrages collectifs

55-JAMOT Francis-MARY Jean-AUDIBERT Martine-DENANTE Sylvie (sous la direction du ministère chargé de la culture et de la communication, direction de l'architecture et du patrimoine). *La protection des immeubles au titre des monuments historiques-Manuel pédagogique-* 2003. 15 p.

TABLE DES MATIERE

1. Présentation de la ville de JIJEL sur le plan géographique.....
2. Présentation de la ville de JIJEL sur le plan architecturale
et urbanistique a travers l’histoire
3. Constat générale
4. Elaboration de plan d’aménagement
- a) Schéma de principe d’aménagement de zone d’étude
- b) Schéma de principe d’aménagement de site d’intervention
5. Simulation de projet

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| I - INTRODUCTION GENERAL | 03 |
| 1- Pour quoi le master en architecture ?et quelles sont les objectifs de recherche..... | 03 |
| 2 – Présentation, choix de l’option | 03 |
| II - ETAT DES CONNAISSANCE | |
| Section 01: Thématique générale Azul | 06 |
| 1 – Introduction de la section | 07 |
| 2 – Présentation de la ville littorale sur le plan urbanistique et architecturale | 07 |
| 2.1 – Présentation de la ville littorale dans le cadre urbanistique | 07 |
| 2.2 – Présentation de la ville littorale dans le cadre architectural | 07 |
| 2.3 – Présentation de la ville littorale Algérienne | 17 |
| 3 – Conclusion de la section 01 | 17 |
| Section 02: Thématique Spécifique : Mise en valeur des potentiels historique patrimoniale et touristique en zone littoral . | |
| 1 – Introduction | 21 |
| 2 – Le patrimoine | 35 |
| 2.1 – La notion de patrimoine | 35 |
| 2.2 – Les différent type de patrimoine | 36 |
| 2.3 – Le patrimoine et la patrimonialisation | 36 |
| 2.4 – Différant menace sur le patrimoine | 37 |
| 2.5 – Protection et Mise en valeur de patrimoine | 39 |
| 2.6 – Les différents instruments de protection de patrimoine | 40 |
| 3 – Le tourisme | 40 |
| 3.1 – Définition de tourisme..... | 41 |
| 3.2 – Evolution de tourisme | 42 |
| 3.3 – Les types de tourisme | 43 |
| 3.4 – L’importance de Tourisme culturel | 43 |
| 3.5 – Les différents instrument de tourisme | 45 |
| 4 - Patrimoine et tourisme | 48 |
| 4.1 – Relation entre patrimoine et tourisme..... | 48 |
| 4.2 - Avantage et inconvénient de tourisme pour le patrimoine | 48 |
| 4.3 - Relation entre le patrimoine et le tourisme en Algérie | 48 |
| 5 – Cas Général | 48 |
| 5.1 – Exemple de sauvegarde et réhabilitation de la médina de Sidi Boussaid | 48 |
| 5.2 – Exemple de la réhabilitation de centre historique de Barcelone..... | 48 |
| 6 – Cas de l’Algérie | 48 |
| 6.1 – Exemple de parc archéologique de Tipaza | 48 |
| 7 – Conclusion de la section 2 | 48 |
| III– CONCLUSION GENERALE | 49 |
| Section 03 : Partie rapport de projet | |
| VI– BIBLIOGRAPHIE | 60 |